Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13213 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – JEUDI 23 JUILLET 1987

Moscou piégé à Kaboul

La visite éclair que le chef du régime afghan, M. Najibullah, vient d'effectuer à Moscou est beaucoup plus lourde de signification que le seul résultat concret, à caractère symbolique, qui en sera sorti : la promesse d'un strapontin à bord d'un vaisseau spatial soviétique pour un cosmonaute afghan. Elle reflète une amorce de constat d'échec pour l'Union soviétique dans ce conflit où son armée s'est enlisée.

Toutes les indications qui proviennent d'Afghanistan permettent en effet de conclure que cette guerre représente pour Moscou un coût très élevé. En hommes, d'abord, comme en témoignent les reportages que publie la presse soviétique, dont le nouveau réalisme n'est pas loin de rappeler ceux qu'on pouvait lire, jadis, en provenance du Vietnam dans la presse occidentale. La publication de tels écrits, conséquence évidente de la « transparence » gorbatchévienne, vise à faire écho à l'inquiétude qui perce dans la population soviétique. La guerre en Afghanistan n'est pas perçue comme une affaire extérieure relevant de la compétence de militaires professionnels, mais comme un fléau touchant les familles où sont recrutés les conscrits envoyés au combat.

A en croire les experts, le coût en matériel a, d'autre part, pris des proportions que n'avaient certainement pas envisagées les stratèges de l'époque brejnévienne lorsqu'ils décidèrent l'invasion de l'Afghanistan, dont on ne se cache guère désormais à Moscou pour reconnaître que ce fut une erreur funeste. Au rythme d'un appareil perdu chaque jour sous le feu des résistants, l'aviation soviétique est en train de faire la démonstration qu'elle ne parviendra pas à protéger le repli en bon ordre, progressif, que M. Gorbatchev souhaitait peut-être accomplir.

En termes politiques et diplomatiques, enfin, les pays occidentaux ont fait comprendre à M. Gorbatchev que c'est à l'évolution de la situation en Afghanistan qu'ils jugeront ses bonnes intentions en matière de détente. Quant à la Chine, dont l'amélioration des relations avec Moscou constitue un des grands dossiers que M. Gorbatchev veut faire avancer, elle considère également qu'à défaut de progrès dans un règlement au Cambodge un léger mieux en Afghanistan serait un pas dans la bonne direction.

Or, M. Gorbatchev vient de reconnaître, devant M. Najibullah, que Moscou n'avait pour le moment d'autre solution que de continuer à soutenir une politique qui n'a porté, depuis plus de six mois, aucun fruit. Les offres brandies par M. Najibullah à l'intention des forces non communistes du pays s'arrêtent là où commencerait une remise en cause de la suprématie que le Parti communiste pro-soviétique entend continuer d'exercer. Et alors qu'il sait M. Najibullah particulièrement impopulaire en Afghanistan du fait de sa carrière passée à la tête des services secrets de Kaboul, M. Gorbatchev n'a pas eu un mot pour son prédécesseur, M. Babrak Karmal, évincé l'an dernier pour avoir fait montre d'une timide forme de réticence envers les volontés de Moscou.

Au moment où M. Najibullah prenait congé de ses hôtes soviétiques, le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, faisait, pour sa part, à Washington, peu de mystère de la satisfaction que lui procurait l'efficacité, face à l'aviation soviétique, des missiles livrés par les Etats-Unis à la résistance afghane. La question est donc de savoir quand M. Gorbatchev sera en mesure d'imposer à ses pairs la conséquence logique de cette impasse militaire et politique : un retrait qui mettrait fin à une satellisation de l'Afghanistan par Moscou.

(Lire nos informations page 5.)

Les relations franco-iraniennes et l'enquête sur les attentats de l'automne

• Laborieuses tractations entre Paris et Téhéran
• Trois Libanais intégristes placés en garde à vue

Le président iranien Ali Khameini a rejeté officiellement la résolution adoptée lundi par le Conseil de sécurité appelant à un cessez-le-feu dans la guerre du Golfe. Dans un discours prononcé le mardi 21 juillet à Ardebil et repris mercredi par Radio Téhéran, le président Khameini a notamment affirmé : « L'Iran n'acceptera jamais cette résolution qui a été mise au point sous la pression des Etats-Unis. Nous poursuivrons la guerre jusqu'à l'élimination du régime au pouvoir en Irak. »

Pendant ce temps, les discussions franco-iraniennes sur le rapatriement des personnels diplomatiques des deux pays piétinent. Téhéran s'apprêterait cependant à accepter que l'Italie représente les intérêts français en Iran. A Paris, enfin, l'enquête sur les filières terroristes iraniennes a été marquée par l'arrestation de trois intégristes libanais, dont un aurait été en contact avec M. Gordji, refugié à l'ambassade d'Iran pour ne pas répondre à une convocation du juge Boulouque.

La guerre des ambassades se poursuivait, mercredi 22 juillet entre Paris et Téhéran sans qu'aucune formule ait été trouvée pour permettre aux diplomates et fonctionnaires des deux pays – ou à une partie d'entre eux au moins – de regagner leur pays d'origine.

Le ministère des affaires étrangères avait initialement parlé d'un délai de cinq jours, au bout duquel cet échange de personnel devait avoir lieu. Mais ce délai expire mercredi, et les conversations franco-iraniennes n'ont absolument pas avancé, Téhéran ayant recours à l'esquive pour ne pas répondre aux questions ponctuelles qui lui sont adressées.

On a donc fini par comprendre à Paris que le rapatriement de nos diplomates exigera sans doute beaucoup de temps, et le Quai d'Orsay explique aujourd'hui que la référence à un délai de cinq jours n'était qu'« *indicative* ».

Pour l'instant, les autorités françaises attendent la réponse iranienne concernant une représentation italienne des intérêts français en Iran. Elle pourrait intervenir très vite et serait positive. L'ambassadeur pakistanais à Paris, de son côté, s'est rendu au Quai d'Orsay pour dire que son pays était prêt à représenter les intérêts iraniens dans la capitale française.

Mais cette proposition ne sera acceptée que quand Téhéran aura donné officiellement son feu vert à l'Italie. L'ambassade d'Italie à Téhéran compte de nombreux diplomates chevronnés, et ses bâtiments jouxtent ceux de l'ambassade de France.

(Lire la suite page 4 et nos informations page 22.)

Avignon

Jean-Luc Godard présente son « Roi Lear »

A défaut de filmer Shakespeare, Jean-Luc Godard a tourné autour. Il s'est filmé lui-même, Norman Mailer, Woody Allen. Il a opposé au vieux roi le personnage de Cordelia. Après la projection, il s'en est expliqué.

■ Jérôme Deschamps : les « petits pas » des petits vieux. ■ Jean-Marc Bihour : l'efflanqué de la famille. ■ Rencontre avec deux élèves de l'école du Théâtre national de Strasbourg. ■ France-Culture : le feuilleton de Robert Pinget.

Pages 9 et 10

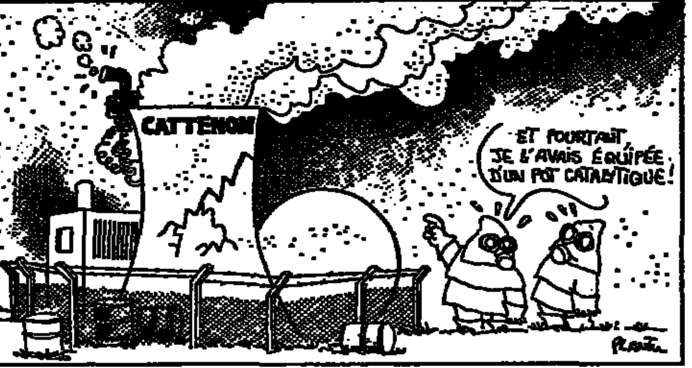
A la Fondation Maeght de Saint-Paul-de-Vence : Prévert et ses amis ; un opéra de Stockhausen

Pages 10 et 11

La lutte contre la pollution

L'Europe des voitures propres

Les ministres de l'environnement des Douze sont parvenus, le 21 juillet, à un accord sur la réduction de la pollution par les gaz d'échappement. Ils ont adopté deux directives qui, pour la première fois, amèneront une diminution importante des émissions polluantes des voitures à essence et des poids lourds à moteur Diesel.



L'atmosphère de nos villes débarrassée de 70 % de ses gaz d'échappement : tel est le résultat auquel on devrait aboutir... dans une quinzaine d'années à la suite des décisions prises à Bruxelles. Bien que tardivement, les ministres européens de l'environnement ont fait franchir à la lutte contre la pollution automobile une étape décisive. Les mesures adoptées ne concernent pas seulement les conducteurs et les passants. Pour l'industrie automobile comme pour les sociétés pétrolières, elles sont lourdes de conséquences. A compter du 1er octobre 1992, on ne devrait plus trouver chez les concessionnaires automobiles des pays de la Communauté européenne que des voitures « propres »

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 15.)

L'ENQUÊTE : les tensions en Polynésie française

La fin du mythe tahitien

Menaces de récession économique, manœuvres et règlements de comptes politiques en tout genre depuis la démission de M. Gaston Flosse de la présidence du gouvernement local, le territoire de la Polynésie française traverse une période de morosité. Ce malaise est particulièrement sensible à Tahiti où l'apparition du chômage suscite aussi des tensions sociales.

PAPEETE
de notre envoyé spécial

Le paradis a changé d'adresse. On en trouve encore quelques vestiges, dit-on, vers les îles Marquises, les Tuamotu, les Australes, mais plus ici. C'est vrai, Papeete entretient l'illusion. Sa façade ressemble aux vieilles cartes postales : les cocotiers, les vahinés, les fleurs de tiaré, les joueurs de guitare de permanence à l'aéroport de Faaa, jour et nuit, pour accueillir les touristes américains, les élégants voiliers alignés dans le port, les courses de pirogues sur le lagon d'émeraude, avec à l'horizon les mystérieux sommets de l'île sœur, Moorea... Tout y est.

Et il y a aussi le seigneur des lieux, M. Gaston Flosse, secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud, qui souligne volontiers, non sans raison, que la Polynésie française se porte beaucoup mieux, à tous points de vue, que les micro-Etats indépendants de la région. Avec ses boutiques, ses marchés, ses banques, ses embouteillages, son autoroute, son front de mer digne de la Côte d'Azur, Papeete ne respire-t-elle pas la prospérité ?

Mais tous les exorcismes ne peuvent rien contre ce terrible constat : le paradis a déménagé, il a quitté Tahiti !

La preuve ? Sur les plages artificielles des luxueux hôtels, l'eau du lagon est souvent polluée par les eaux usées de la ville. La baignade y est en principe interdite, même si les touristes ne le savent pas parce que des mains attentionnées ont fait disparaître les panneaux municipaux qui l'indiquaient.

A la une des trois quotidiens locaux, les charmes de miss Tahiti 1987 – une charmante naïade des Tuamotu – partagent l'actualité avec des fléaux naguère inconnus : la petite délinquance et la drogue, venues s'ajouter aux méfaits de l'alcoolisme.

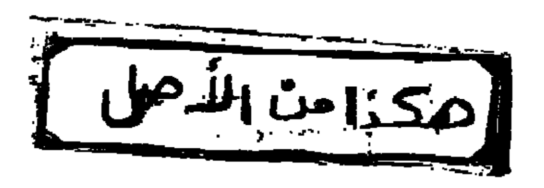
Côté montagne, dans ces bidonvilles aux cases si fleuries et si proprettes qu'on ne dirait pas des taudis, la pauvreté des familles déracinées de leurs lointaines îles natales, victimes des mirages de la ville, s'est transformée en misère ordinaire : ce n'est plus à ses parents ou à ses amis moins dépourvus que soi que l'on confie le soin d'adopter les derniers-nés. L'adoption est devenue une recette commerciale comme une autre. Sous couvert de transferts d'autorité parentale, rendus plus faciles qu'ailleurs par la non-application du code de procédure civile, les bébés en surnombre sont confiés aux jeunes couples métropolitains pressés d'adopter un enfant. Au risque, une fois l'enfant en métropole, de subir le chantage financier de certains parents naturels peu scrupuleux. Des filières existent.

Tahiti découvre aussi le chômage. Rien de dramatique. Rien de comparable en tout cas avec le sous-emploi chronique des autres terres françaises d'outre-mer. Mais une réalité mal vécue dans un territoire habitué à l'abondance de la société de consommation depuis l'installation du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP), en 1963.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 6.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 86 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

Prisons privées d'hier et d'aujourd'hui

Les prisons privées ? Ce n'est pas une nouveauté. Elles ont existé au début du dix-neuvième siècle : un industriel unique pourvoyait alors aux besoins des détenus. Mais le système devint rapidement pervers : corruptions et abus se multiplièrent...

par Jean-Noël Jeanneney

QUE les va-et-vient du garde des sceaux sur l'affaire des « prisons privées », au cours de l'hiver et du printemps 1986-1987, aient été tactiques ou résignés n'importe pas pour le propos que voici. Car le problème que son intention posa, telle qu'elle fut expliquée par lui, méritait un débat civique. Il eut lieu, mais d'une certaine façon demeura insuffisant : riche en arguments juridiques et philosophiques, pauvre au contraire en comparaisons historiques. Cette lacune est visible dans les discussions du Sénat de décembre 1986 et d'avril 1987 – la seule exception notable étant l'écho discret qu'on y donna à une divergence d'interprétation sur la pensée de Tocqueville : celui-ci fut invoqué contre le projet par le président de la République, en conseil des ministres, selon une interprétation réfutée par Albin Chalandon (*le Monde* du 21 novembre 1986).

Et pourtant, le dix-neuvième siècle offre une belle provende de réflexions, enrichie depuis dix ou vingt ans, dans le sillage des hypothèses de Michel Foucault, par des travaux importants (1).

Sur les profits sociaux à attendre du projet, le ministre de la justice, dans son discours du 19 décembre au Sénat, fut bref : c'est le surencombrement des prisons, expliqua-t-il, *« qui empêche toute action sérieuse de réinsertion »* (p. 6424). Plus de places suffirait à résoudre la question. On n'en apprit pas davantage sur ce point, et le cœur de l'argumentation du ministre fut autre. *« Les avantages du système,* dit-il, *sont d'abord de nature économique. Nous savons tous que le secteur privé gère mieux que l'Etat. Il le fait par nature, car les procédures qui sont les siennes sont plus souples, plus légères que celles de l'administration. Cette faculté d'adaptation, cette flexibilité, cet esprit d'imagination qui caractérisent le recours à l'initiative privée peuvent y produire tous leurs fruits, ce qui est impossible dans le secteur étatique, dans lequel les meilleures volontés, les énergies les plus féroces, se trouvent finalement enserrées, bridées et paralysées* (...).

» Certes, je vais appliquer aux constructions publiques les résultats obtenus grâce à la participation du secteur privé – je commence déjà à le faire. Cependant, à l'évidence, ce progrès ne peut être obtenu que par l'existence d'un secteur privé concurrentiel du secteur public, faisant constamment pression sur l'administration (...). *L'appel à l'initiative privée représente le seul moyen* (...) *d'introduire dans l'ensemble des constructions pénitentiaires, aussi bien publiques que privées, l'initiative, l'imagination et l'efficacité que le contribuable attend de ceux qui gèrent les fonds publics »* (p. 6423).

CERTAINS esprits intéressés par la cohérence de la politique gouvernementale ne manquèrent pas d'observer qu'il y avait là une belle illustration des vertus du double secteur (l'Etat garantissant le respect de certaines règles, mais ses éventuelles lourdeurs étant bousculées du dehors par l'aiguillon du privé et de l'énergique efficacité, parfois, du profit). Et tel ou tel alla même jusqu'à se demander, perplexe, quelle logique poussait le cabinet, dans le même temps, à porter de telles nasardes à cette doctrine dans des domaines où ses mérites s'imposaient avec tant de force – par exemple dans l'audiovisuel – tout en tâchant d'en transférer les vertus dans un univers où l'histoire enseignait pourtant si bien les motifs de s'en méfier.

Que dit celle-ci en effet ? Elle rappelle que la première moitié du dix-neuvième siècle assista, tandis que déclinait le bagne, à la véritable « naissance de la prison » comme moyen principal de punir et éventuellement d'amender. C'est par un décret de 1808 que Napoléon créa les prisons centrales. Moment majeur. A mi-chemin du dix-neuvième siècle, au moment de la révolution de 1848, la situation est la suivante, résumée par Michelle Perrot : *« Il existe 20 centrales enfermant 18 000 condamnés à la réclusion (plus d'un an), dont cinq (Clairvaux, Seysses, Fontevrault, Melun, Nîmes) en contiennent chacune plus de 1 000 ; 367 maisons de justice et d'arrêt départementales, dont 7 à Paris pour les prévenus et condamnés à moins d'un an (22 000 personnes) ; 3 bagnes (Brest, Toulon, Rochefort) avec 7 000 forçats ; des maisons de correction et une douzaine de colonies – telle Mettray, née en 1836 – pour jeunes détenus (environ 3 000). Cela représente quotidiennement à peu près 50 000 renfermés* (2). » (Chiffre à rapprocher des 50 661 détenus au 1er juillet 1987 ; *le Monde* du 16 juillet.)

C'est dans ces conditions que, sous la monarchie censitaire, fleurit toute une littérature consacrée au système pénitentiaire, et dominée par le grand livre de Gustave de Beaumont et Alexis de Tocqueville, *le Système pénitentiaire aux Etats-Unis et son application en France* (1833) (3) : littérature parcourue d'observations et de réflexions sur le rôle de l'entreprise privée dans le fonctionnement des prisons, et dont se dégage un tableau assez clair (4).



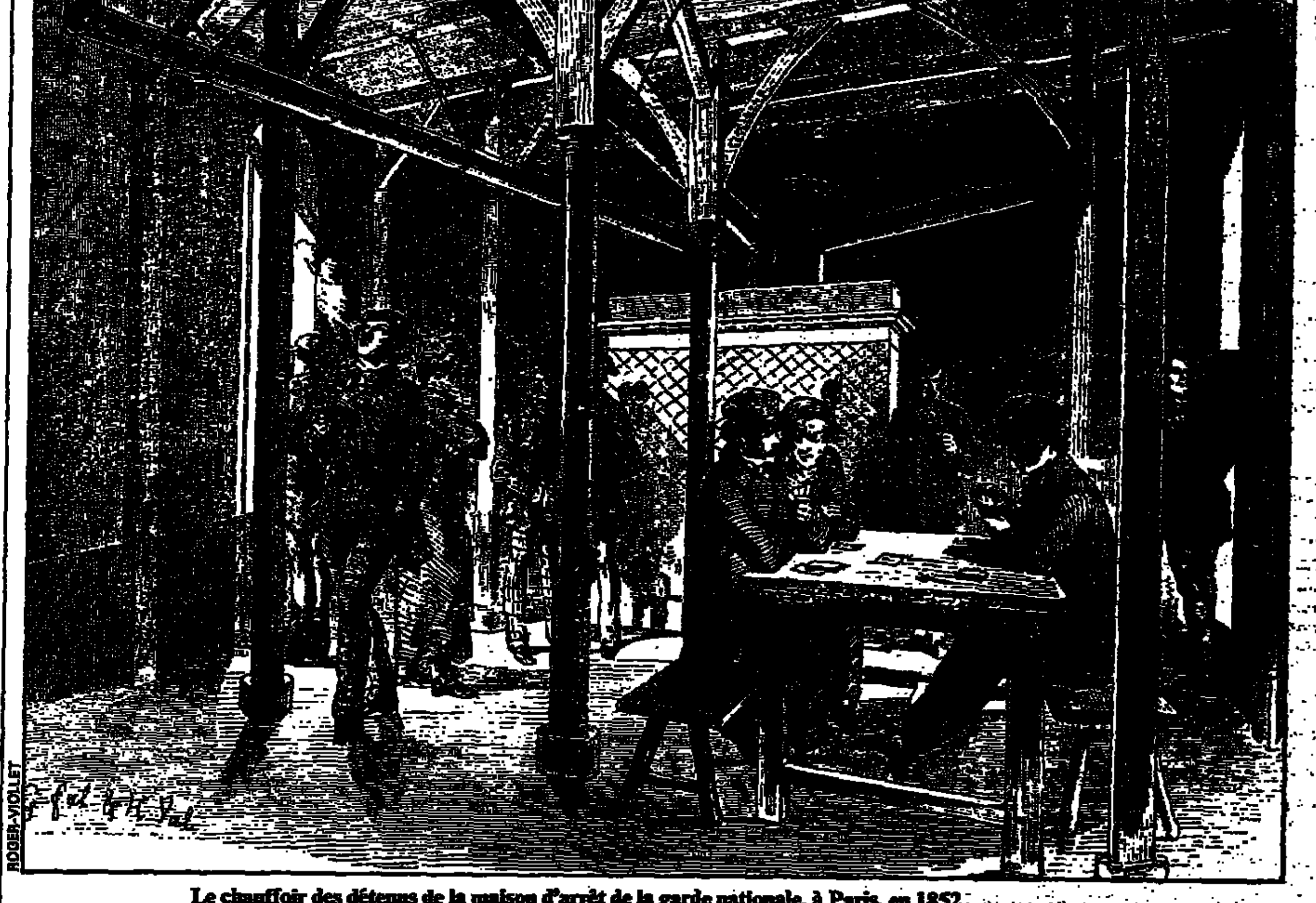
Alexis de Tocqueville, auteur d'un rapport sur le *système pénitentiaire aux Etats-Unis* et son application en France (1833).

Le rôle de l'entreprise privée est en partie double, envahissant le système carcéral tout entier : d'une part, il est vendeur de biens de consommation et des prestations nécessaires à l'entretien des locaux, d'autre part, il est acheteur des produits résultant du labeur des prisonniers.

Un cahier des charges rarement respecté

C'est un industriel unique, d'ordinaire, qui pourvoit à la nourriture, aux vêtements, à l'éclairage, au chauffage des prisonniers, et qui assure la propreté des locaux et souvent même leur aménagement. Ces prestations sont rétribuées contractuellement, selon un prix fixé par tête – les malades comme les bien-portants, les travailleurs comme les invalides. Tout contribue ainsi à ce que le fournisseur « gratte » autant qu'il le peut sur toutes ces opérations. Le cahier des charges peut bien imposer, théoriquement, ses rigueurs : seule une surveillance très pointilleuse et très stricte *permettrait d'en assurer le respect*. Mais tous les témoignages, au hasard des archives, montrent que ce contrôle est sporadique et généralement impuissant à empêcher les tricheries graves ou menues. Puis le danger est grand que l'homme d'affaires soumette le personnel pénitentiaire à toutes les tentations de la corruption, pour l'amener à fermer les yeux sur les abus, moyennant une participation marginale aux profits à en attendre. Et un mécanisme semblable affecte la qualité des produits supplémentaires fournis à la « cantine », ce magasin ouvert aux détenus, qui y dépensent bonne part de leurs gains.

D'autre part, selon un effet pervers, le système pousse à la consommation. Tocqueville, visitant la prison centrale de Poissy en 1830, décrit son effroi en ces termes : *« Nous trouvâmes tous les prisonniers assemblés dans deux grandes salles, et le spectacle que nous offrit leur réunion nous laissa une impression qui ne s'effacera jamais. Ils étaient tous en désordre ; les uns assis près d'une table ; les autres étaient debout, inoccupés ; ceux-ci fumaient une pipe ; ceux-là jouaient aux dames ; on entendait les rires des uns, les cris des autres ; le plus grand nombre mangeait ; à côté d'un prisonnier qui dévorait son pain sec, on en voyait un autre dépeçant un poulet dans un saladier ; le vin coulait à longs flots, et une gaieté cynique se peignait sur les visages. On aurait dit un festin donné par Satan à ses suppôts (...) Les repas du dimanche sont de véritables festins qui absorbent tout le profit de la semaine ; et c'est ainsi que le travail des détenus n'a d'autre fruit que les habitudes de débauche qu'il leur donne* (5). »



Le chauffoir des détenus de la maison d'arrêt de la garde nationale, à Paris, en 1852.

CES « excès » qui, à tort ou à raison, horrifient Tocqueville disparurent à partir de 1835-1840, sous l'effet de diverses dispositions répressives ; mais ils illustrent une des nombreuses façons de déraper que peut recontrer la machine du profit. Dès lors que l'argent des salaires versés n'était pas aussi aisément récupéré dans la prison même, les entrepreneurs s'efforcèrent de les réduire autant que possible – par exemple en allongeant démesurément le temps des « apprentissages », non rétribué. Et ce n'est qu'avec le développement des associations ouvrières, inquiètes d'une concurrence jugée déloyale et pesant sur le marché du travail, que pression fut faite du dehors pour limiter cette exploitation et combattre la sous-rétribution des tâches accomplies.

Dans l'ensemble, le système fonctionne en circuit fermé, et seule la part d'argent autoritairement réservée pour le pécule de sortie échappe à l'emprise de l'entrepreneur. C'est ainsi que Tocqueville relève qu'à Poissy on encourage le zèle des détenus par des gratifications régulières ou illicites, en sus du tarif officiel fixé par l'administration, accélérant de la sorte les cadences et multipliant les produits à bon compte en attendant de récupérer dans un deuxième temps cet argent par le détour de la cantine... Redoutable mécanisme !

Les intérêts matériels des marchands

Ajoutez que le souci de productivité fait perdre très vite, avec la complicité intéressée des gardiens, la préoccupation de réinsertion sociale, au grand dam des philanthropes, qui, dans ce dix-neuvième siècle, sont nombreux à s'en inquiéter. Longtemps avant le taylorisme, la loi du marché pousse à la parcellisation des tâches. En 1848, un enquêteur de la Société d'économie charitable cite le cas significatif de ce jeune homme qui *« arrive de Poissy à Mettray et se déclare ouvrier en chaises. « Ah ! merveille !* s'écrie le directeur ; *tu nous feras des chaises, nous en manquons. » Et comme on s'empresse de le mettre à l'ouvrage : « Ah ! Monsieur ! on ne m'a jamais appris à faire que le second bâton. »* A Poissy, *« certains faiseurs de porte-crayons sciaient des rainures à droite et les passaient ensuite à d'autres détenus qui faisaient des rainures à gauche »* (6).

Pas de surprise. Ce sont les intérêts matériels des marchands, non l'avantage des prisonniers, qui déterminent à la fois le type de production et les méthodes de travail. Alors que la plupart des auteurs plaidaient pour des cellules individuelles en insistant sur les effets délétères de la promiscuité, il arriva souvent que les ateliers servissent de dortoir commun aux prisonniers. Point tant par manque de place que parce que les entreprises y trouvaient l'occasion d'économies substantielles sur le chauffage et la lumière. On tourne en cercle.

PARFOIS, il advint même que la machine devînt folle : ainsi en témoigne le scandale de la prison de Clairvaux à la fin de la monarchie de Juillet. Michelle Perrot l'a étudié de près. Une effrayante mortalité (plus d'un quart des détenus disparaissaient chaque année !) finit par percer l'édredon d'un silence complice. La justice enquêta – et découvrit un hideux spectacle : nourriture infecte, légumes pourris, viandes avariées. Les malades étaient abandonnés à leur sort, transformés en « spectres » hallucinants. Et l'on mit au jour l'entrelacs de complicités qui s'était tissé peu à peu. *« Entre les entrepreneurs, le gérant salarié et intéressé aux bénéfices, le directeur de la prison, Leblanc* (...). *Entre l'entreprise et le ministère de l'intérieur, par l'intermédiaire d'un de ses membres, Ardit, dont le frère est chef de la division des prisons dans ce ministère. Entre l'entreprise et le médecin de l'hospice de Clairvaux, Leber, payé 500 francs par an pour s'occuper de la prison, qui limite au minimum le séjour des détenus à l'hôpital pour permettre aux entrepreneurs de percevoir la prime par journée de travail, attribuée par les sous-traitants. »* (Notons que le procureur général doute de la condamnation de ce dernier, écrivant : *« Il se retranchera derrière le droit d'appréciation discrétionnaire, privilège de l'art qu'il exerce, et cette défense a des grandes chances de succès »* (7).

Un épisode aussi spectaculaire contribua à l'évolution qui fit peu à peu, au cours du siècle, substituer dans les prisons françaises le système de la régie à celui de l'exploitation privée.

Certes, je me garderai d'extrapoler vers de si abominables extrémités les conséquences éventuelles du projet quelque temps caressé par M. Chalandon. Nul doute que lui-même et ses conseillers aient cru possible d'installer des contrôles plus efficaces que ceux du dix-neuvième siècle, et il semble, du reste, qu'ils aient eu l'intention de ne pas attribuer au privé une partie des activités qui lui étaient laissées au dix-neuvième siècle (8). Mais on est en droit de douter qu'aucun contrôle ne puisse tenir, aucun compartimentage, contre les tentations corruptrices qui découlent forcément de l'installation du ressort commercial dans le domaine que nos républiques avaient appris, peu à peu, à soumettre à d'autres logiques. Les modalités changeraient, mais le risque ?

Terminons donc sur Tocqueville, qui ne fut ni un rêveur ni un « philanthrope » et qui se situe sur le versant répressif de la littérature carcérale : *« Quel est l'effet d'un traité d'adjudication qui intervient entre l'Etat et un entrepreneur qui, moyennant une certaine convention, prend toutes les charges de l'établissement ? La première conséquence d'un pareil traité est de remettre entre ses mains et à sa disposition entière tous les prisonniers, qui deviennent en quelque sorte sa propriété et sa chose.*

» Le travail des détenus lui appartient ; dès lors ils sont ses agents, ses ouvriers, ses véritables serviteurs. Il ne voit dans l'administration qu'il dirige qu'une entreprise industrielle, et chaque ouvrier est pour lui un instrument dont il est le moteur. Que lui importe le moral des détenus, pourvu que le travail matériel de leurs mains lui profite ! Que lui importe que ces hommes-là volent quand ils rentreront dans la société, si pendant leur séjour dans les prisons il a fait sa fortune avec eux !

» Evidemment, l'intérêt privé devient le seul principe dirigeant d'un établissement auquel ne doivent présider que des vues d'un intérêt général. Ce seul fait est un obstacle insurmontable à toute réforme salutaire (9). »

(1) Parmi une littérature abondante, privilégions Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, *1975* et *l'Impossible Prison, recherche sur le système pénitentiaire au dix-neuvième siècle*, textes réunis par Michelle Perrot, Paris, Le Seuil, 1980. Il y a aussi à glaner dans *la Prison, le Bagne et l'Histoire*, actes d'un colloque tenu à Fontevrault et publiés sous la direction de Jacques G. Petit, Genève, 1984, 234 p.

(2) Michelle Perrot, « 1848. Révolution et Prison » in *l'Impossible Prison...*, op. cit., p. 279-80.

(3) La troisième édition en est reproduite dans le tome IV des *Œuvres complètes* de Tocqueville, *Ecrits sur le système pénitentiaire en France et à l'étranger*, 2 vol., Paris, Gallimard, 1984, édition établie par Michelle Perrot.

(4) Il a été dressé efficacement, très récemment, par Patricia O'Brien, *The Promise of Punishment, Prisons in 19th Century France*, Princeton, 1982, 332 p., à qui ces lignes doivent beaucoup (cf., notamment p. 155-163, 175-176).

(5) Tocqueville, « Visite à la maison centrale de Poissy, le 26 septembre 1830 », in *Ecrits sur le système pénitentiaire...*, op. cit. p. 456.

(6) Cité par Michelle Perrot, op. cit., p. 282.

(7) *Ibid.*, p. 284.

(8) Ce que le garde des sceaux fit valoir en réponse à la citation de Tocqueville que lui avait opposée François Mitterrand (*le Monde* du 21 novembre 1986).

(9) *« Visite à la maison centrale de Poissy... »*, texte cité p. 460. D'autres citations allant dans le même sens, dans la préface de Michelle Perrot, p. 42, et celui repris au Sénat par Félix Ciccolini, *J.O.*, 19 décembre 1986, p. 6429.

Demain : la gauche, ses Italiens et ses Maliens

Etranger

La tension dans le Golfe et la résolution du Conseil de sécurité

Washington rejette une proposition de M. Gorbatchev sur une discussion bilatérale

La Maison Blanche a rejeté, mardi 21 juillet, la proposition du numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, d'organiser des contacts Etats-Unis-URSS sur le Golfe, en faisant valoir que les contacts multilatéraux dans le cadre de l'ONU étaient plus *« appropriés »*. *« Le forum de l'ONU est le forum correct et nous n'envisageons pas un quelconque autre forum »*, a déclaré M. Marlin Fitzwater, porte-parole de la Maison Blanche.

Dans un message adressé au président Ronald Reagan, M. Gorbatchev avait indiqué que l'URSS était prête à examiner avec les Etats-Unis la situation dans le Golfe *« sous quelque forme que ce soit »*.

M. Fitzwater a confirmé que ce message avait été reçu vendredi dernier par la Maison Blanche et qu'il constituait une réponse à une lettre envoyée par le président Reagan aux pays membres du Conseil de sécurité pour soutenir le projet de résolution de l'ONU ordonnant un cessez-le-feu dans le Golfe.

Selon le porte-parole, le message de M. Gorbatchev était *« positif »* à propos de cette résolution, adoptée lundi par le Conseil de sécurité.

Selon Moscou, M. Gorbatchev a noté dans son message que *« certaines déclarations de représentants du gouvernement américain semblent témoigner d'un intérêt porté par les Etats-Unis aux propositions de l'URSS concernant le Golfe »*. *« Si cette impression est fondée,* ajoutait M. Gorbatchev, *nous serions prêts à examiner cette question d'une manière plus concrète avec les Etats-Unis, sous quelque forme que ce soit, à la convenance du président. »*

L'URSS avait proposé, le 3 juillet, le retrait du Golfe, *« dans les plus brefs délais »*, de tous les navires de guerre des Etats non riverains.

L'agence TASS a de nouveau critiqué mardi soir les Etats-Unis pour avoir entrepris, *« sous couvert d'escorte »* des pétroliers koweïtiens, *« une action militaire de grande envergure »* qui peut avoir *« des conséquences imprévisibles »*.

A Londres, Mme Tatcher a déclaré, mardi, que la Grande-Bretagne, dont la marine escorte déjà les navires marchands britanniques dans le Golfe, examinerait les demandes individuelles de vaisseaux étrangers voulant battre pavillon britannique. Le ministre d'Etat koweïtien, M. Fouad al Oseimi, était, mardi, de passage à Londres, avant de se rendre à Paris. Il s'est entretenu de la navigation dans le Golfe avec les autorités britanniques.

Mais aucune augmentation des demandes de ré-enregistrement sous pavillon britannique n'est prévue par les autorités, a-t-on appris de source proche du gouvernement. Le Koweït loue déjà trois pétroliers à des compagnies britanniques, dont deux basés à Gibraltar.

Pour sa part, le ministre britannique de la défense, M. Georges Younger, a déclaré, mardi, que la Royal Navy avait reçu l'ordre d'ouvrir le feu, si nécessaire, pour se défendre ou protéger les pétroliers britanniques naviguant sous escorte.

Radio-Téhéran a annoncé, mardi, qu'une patrouille navale de gardiens de la révolution s'était emparée des équipages de trois petits navires koweïtiens circulant dans le Golfe.

L'inquiétude des milieux pétroliers

A la suite de cette agitation, le prix du pétrole a chuté de 50 cents, mardi, sur le marché libre de New-York, pour coter 21,7 dollars le baril (pour une livraison en août). A Londres, le baril de Brent (la qualité de référence) a perdu 30 cents à 20,3 dollars (pour livraison également en août). Les milieux pétroliers, très inquiets depuis quelques semaines de l'évolution de la situation dans le Golfe, avaient anticipé une hausse de l'or noir. Mais l'absence d'attaque iranienne mardi, premier jour de l'escorte des pétroliers par la marine américaine, a calmé les spéculations et le marché s'est orienté à la baisse ou au moins à la stabilité.

Par ailleurs, le ministre japonais de l'industrie et du commerce extérieur (MITI) a entamé, le 21 juillet, des négociations officielles avec ses compagnies pétrolières pour évaluer les réserves du pays (environ 95 jours de consommation). Le MITI a, en revanche, démenti les informations circulant parmi les compagnies nippones selon lesquelles le gouvernement de Tokyo leur a demandé de réduire la dépendance du pays à l'égard du brut iranien, pour se préparer à un éventuel embargo que décideraient les Occidentaux contre Téhéran.

Un « déchet » qui mérite d'être « étudié avec grand soin »

estime l'ambassadeur d'Iran à l'ONU

La résolution du Conseil de sécurité demandant un cessez-le-feu immédiat entre l'Irak et l'Iran, adoptée lundi à l'unanimité, a été critiquée le mardi 21 juillet par Téhéran et rejetée par ses alliés chiites libanais, mais accueillie favorablement par Bagdad et la quasi-totalité des capitales arabes.

Un porte-parole officiel irakien a déclaré que l'Irak rendrait publique sa réponse définitive d'ici à vendredi, après une réunion de l'Assemblée nationale, qui, selon la télévision irakienne, doit se tenir mercredi.

Le ministère iranien des affaires étrangères a, pour sa part, jugé *« injuste »* la résolution, en expliquant son refus par l'absence de condamnation par les Nations unies du *« responsable du déclenchement du conflit »*, l'Irak. Il a estimé que le Conseil de sécurité avait *« failli à sa mission de paix »* en adoptant ce texte et a, d'autre part, annoncé qu'il ferait bientôt connaître sa position sur chaque paragraphe de la résolution.

NEW-YORK
de notre correspondant

« Je ne rejette ni n'accepte la résolution 598, adoptée lundi par le Conseil de sécurité. » Fidèle à ce qui semble une tradition séculaire, le représentant iranien auprès des Nations Unies préfère l'esquive diplomatique aux décisions tranchées. S'exprimant le mardi 21 juillet à New-York, M. Saïd Rajae Khorassani insiste sur le flou : *« Nous arrêterons notre position définitive après avoir reçu des explications sur l'essence de cette résolution, qui comporte des promesses creuses et vagues »*, a-t-il dit, évitant soigneusement d'opposer un « non » catégorique au principe d'un cessez-le-feu. Certes, pour M. Khorassani, le texte de la résolution est un *« déchet »*, mais il vaut d'être *« étudié avec le plus grand soin »*.

Les membres du Conseil de sécurité étant considérés, à Téhéran, comme de piètres figurants d'une mise en scène américaine, l'*« étude approfondie »* de la résolution sera faite sans doute avec le secrétaire général des Nations unies, seul diplomate qui trouve grâce aux yeux de M. Khorassani. Le Conseil de sécurité, critiqué en des termes peu amènes, aurait *« négligé, depuis sept ans, ses responsabilités en ce qui concerne le maintien de la paix, en refusant de condamner le fauteur de la guerre* (l'Irak) *et l'occupation de territoires iraniens.*

» Ses membres découvrent soudain le chapitre VII de la charte de l'ONU (relatif à d'éventuelles sanctions internationales), *ce qui n'est qu'une tentative pour sauver le régime corrompu de Bagdad. Et lorsque le Conseil tente de se préoccuper de l'aspect le plus important de ce conflit, celui de la responsabilité initiale, il le fait d'une telle manière ambiguë que ses décisions ressemblent à des arrangements cosmétiques »*, ajoute M. Khorassani à propos du paragraphe relatif à la création d'un comité chargé d'étudier les origines du présent conflit.

« Cela n'est qu'une promesse pour l'instant. Il faudra nous en dire davantage ; et il faudra punir l'Irak, d'une manière ou d'une autre... » Pas question, pour le moment, d'une visite de M. Perez de Cuellar à Téhéran, ni de celle d'un groupe d'observateurs chargés par la résolution de vérifier le cessez-le-feu.

Œil vif et sourire ironique, l'ambassadeur rejette, avec un mépris appuyé, les offres d'aide internationale à la reconstruction des deux pays. Faites pourtant avec beaucoup d'insistance par l'ensemble des membres du Conseil de sécurité : *« S'agirait-il d'un fonds de charité ? La tâche de l'ONU est de s'occuper de la sécurité internationale et non pas de l'économie. »*

Non sans malice, M. Khorassani accuse les Etats-Unis, *« alliés flagrants de l'Irak »*, de violer déjà l'un des paragraphes de la résolution, celui qui demande aux Etats d'éviter tout acte pouvant conduire à l'escalade militaire dans le Golfe. *« La protection navale accordée par les Etats-Unis à des pétroliers koweïtiens constitue la plus sérieuse escalade et une menace pour la sécurité internationale,* affirme-t-il. *Si l'Irak reprend ses attaques contre des objectifs iraniens, nous attaquerons de nouveau des navires koweïtiens, quel que soit le drapeau et quelle que soit la menace de protection navale américaine. »* Néanmoins, M. Khorassani ajoute une phrase importante : *« Si l'Irak cesse ses attaques, l'Iran s'abstiendra, lui aussi, de tout acte d'hostilité. »*

Venant après l'assurance, donnée il y a quelques jours, qu'aucune action militaire ne sera entreprise par l'Iran *« pendant la période consacrée à l'étude de la résolution »*, cette phrase constitue la première indication sérieuse d'une possible accalmie dans le Golfe et d'un cessez-le-feu *de facto* dans les espaces internationaux du Golfe. En effet, l'Iran a pris l'habitude d'attaquer des navires koweïtiens en représailles aux attaques irakiennes, or l'acceptation probable par Bagdad de la résolution 598 semble pouvoir exclure le recours à de telles pratiques. De mauvaise grâce et de manière la plus tortueuse possible, Téhéran rejette le texte mais pas l'idée d'une paix. A-t-il les moyens de faire le contraire ? *« Non »*, répondent unanimement les diplomates du palais de verre.

CHARLES LESCAUT.

Quand M. Khorassani regrette la rupture des relations

NEW-YORK
de notre correspondant

Le représentant de l'Iran aux Nations unies, M. Saïd Rajae Khorassani, est-il si loin de Paris et de Téhéran qu'il ignore ce qui s'y passe ? Considéré comme l'un des principaux artisans de la politique étrangère iranienne, ce brillant tacticien ne saurait pourtant parler en l'air lorsqu'il commente les relations franco-iraniennes. *« Je pense que la rupture des relations diplomatiques* [décidée par Paris la semaine dernière] *n'était pas un geste très constructif,* nous a-t-il déclaré mardi à New-York, car *les deux peuples nourrissent un grand respect pour leur amitié réciproque. J'estime que nos liens culturels et notre respect mutuel sont très, très importants. C'est pourquoi je pense que la rupture était un acte précipité aux motivations politiques. J'ose croire que les autorités françaises ne se laisseront pas entraîner, de manière définitive, à ce genre de conclusion sur la base de jugements expéditifs. Les relations entre nos deux pays doivent être développées, essentiellement au nom du grand respect que les deux nations ont l'une pour l'autre. »*

Ch. L.

Les hezbollahs libanais déclarent la « guerre sainte » aux Nations unies

BEYROUTH
de notre correspondant

Réagissant à la résolution du Conseil de sécurité ordonnant à l'Iran et à l'Irak d'observer un cessez-le-feu immédiat, le Hezbollah pro-iranien a déclaré, le mardi 21 juillet, la « guerre sainte » aux Nations unies, au cours d'une parade armée, organisée dans son fief de Baalbek. Cette manifestation constituait de surcroît un défi à la Syrie, auquel l'armée n'a pas réagi, malgré l'interdiction de port d'armes faite aux hezbollahs et à leurs alliés iraniens, les pasdarans (gardiens de la révolution) et bien qu'elle ait resserré et renforcé son dispositif autour de cette ville.

L'appel au Djihad concerne, en principe, l'ensemble des Nations unies, mais ce sont la France et les Etats-Unis qui étaient dans le collimateur : leurs drapeaux ont été brûlés par la foule et les effigies de leurs présidents brisées à coups de bâton. Devant vingt mille personnes, sur la place centrale de Baalbek, rebaptisée à cette occasion par les intégristes « place de l'imam Khomeiny », le cheikh Sobhi Toufayli, un des principaux dirigeants du Hezbollah, a pourfendu le Conseil de sécurité, l'accusant de *« conspiration »*, de *« machination »* et de *« déclaration de guerre à l'islam »*. *« Nous sommes prêts à y faire face,* a affirmé l'orateur. *Tous se sont ligués et ont amené leurs flottes dans le Golfe des musulmans (...), la guerre va se poursuivre (...), jusqu'à la victoire ou le martyre (...), nous sommes pour la guerre jusqu'à ce que les eaux du Golfe se transforment en tombeaux pour les Américains. »*

Un autre uléma, le cheikh Mohaméd Yazbeck, a dit à la foule qui scandait des slogans anti-occidentaux : *« La France, l'Amérique et l'Angleterre sont des ennemies de Dieu »*, et *« le terrorisme est la seule solution, nous attendons un signe de l'imam Khomeiny : le jour où nous recevrons une fatwa* (décret religieux), *nous combattrons pour défendre l'honneur de l'islam contre l'Amérique, la France et Israël. »*

Alerte numéro un

Ainsi que l'a souligné l'ambassadeur de France, M. Blanc, en annonçant que ses services sont *« en état d'alerte numéro un »*, on ne peut exclure que les intégristes mettent leurs menaces à exécution, n'importe où au Liban, y compris à Beyrouth-Est (secteur chrétien) où l'ambassade et la quasi-totalité des Français sont repliés et en relative sécurité.

C'est néanmoins à Beyrouth-Ouest où il ne reste toutefois que quelques Français – en général très âgés. – otages potentiels, et au Liban sud, où un contingent français de cinq cent quatre-vingts hommes opère dans le cadre de la FINUL, que sont essentiellement susceptibles de s'exercer des représailles intégristes. D'autant plus que le Hezbollah et les pasdarans se sont fortement implantés récemment dans le Sud, principalement dans la région de Tyr, à l'abri des contraintes que leur imposait la Syrie dans la Bekaa.

Les Français d'abord, les autres contingents de la FINUL ensuite ont pris des mesures de sécurité maximum. Quant aux Américains, il leur est strictement interdit par leur gouvernement de se rendre au Liban et si quelques personnes enfreignent cette consigne dans le secteur chrétien, depuis le rapt du journaliste Charles Glass, le 17 juin dernier, il n'y a plus, que l'on sache, aucun Américain en secteur musulman. Seulement quelques Américaines telle cette infirmière blessée le week-end dernier à Saïda, où les combats ont repris samedi et continuent depuis lors entre la milice chiite Amal et les Palestiniens. Ce qui a amené le département d'Etat à rappeler à ceux qui ignoreraient ces avertissements en restant ou en se rendant au Liban qu'ils le font *« à leurs risques et périls »*.

LUCIEN GEORGE.

Des pétroliers français pourront être « accompagnés » par la marine nationale

La situation évoluant de jour en jour voire d'heure en heure, il n'est pas facile de suivre l'activité des navires de commerce français fréquentant les parages du Golfe. Il est nécessaire d'abord de bien préciser ce que l'on appelle « navires français ». Il ne peut s'agir, dans la terminologie officielle, que des cargos et pétroliers battant pavillon bleu blanc rouge. Ce qui signifie que les navires dont les propriétaires sont des entreprises françaises (ou leurs filiales) et qui naviguent sous pavillon étranger ou les navires étrangers affrétés par des armateurs ou des opérateurs français *(et ils sont de plus en plus nombreux)* sont exclus des éventuels dispositifs de protection que peut-être amené à décider le gouvernement.

Définie à la fin de la semaine dernière par M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, la position du gouvernement *reste inchangée*, précise-t-on dans l'entourage du ministre. Un « avis général » a été adressé à tous les armateurs français le 17 juillet (y compris aux propriétaires de pétroliers) leur expliquant les risques qu'ils encouraient s'ils fréquentaient les eaux du Golfe, car la marine nationale ne dispose pas de bâtiments en nombre suffisant dans cette région du monde pour escorter chaque navire marchand.

Parallèlement, une *recommandation* spéciale a été adressée, à la fin de la semaine dernière, aux armateurs de deux navires pétroliers, le *Mascarin* (de la compagnie Soflumar) et le *Boré* gros pétrolier de Total qui devaient, l'un charger des produits raffinés (donc très exposés à des risques d'incendie en cas d'attaque) dans le Golfe, et l'autre prendre livraison de pétrole brut en Iran. tous deux ont renoncé à leurs destinations. Mardi 21 juillet, deux super-pétroliers français l'*Athos* (275 000 tonnes) de Mobil Oil France et le *Brissac* (239 000 tonnes) de BP France se trouvaient aux abords du Golfe et devaient y entrer pour effectuer des chargements de brut. C'est alors que M. Guellec a légèrement assoupli sa position, en partie sur l'insistance de syndicats de marins et a fait savoir que ces navires pourraient, s'ils persistaient dans leur intention d'entrer dans le Golfe, être *« accompagnés »*, (ce qui ne signifie pas être) *« escortés »*, de près, par un bâtiment de la marine nationale.

Mais le 22 juillet, les armateurs du *Brissac* avaient fait savoir au gouvernement qu'ils avaient trouvé un autre affrètement et que le navire ne sollicitait donc pas de protection. Restait, ce 22 juillet en fin de matinée, le cas de l'*Athos*, le gouvernement se réservant d'apprécier la situation et d'intervenir au cas par cas, notamment en fonction des opérations déployées par l'US Navy.

La flotte pétrolière française, qui s'est considérablement réduite ces dernières années comptait au 1er juillet 1987 22 pétroliers au long-cours pour 4,32 millions de tonnes de port en lourd et 34 caboteurs pétroliers de plus petite taille (375 000 tonnes de port en lourd). Sur ce total deux navires (représentant 540 400 tonnes) étaient désarmés au 1er juin.

En 1985, les armements français ont transporté 9 millions de tonnes seulement de l'ensemble du pétrole brut importé par la France et les navires affrétés 1,6 million. Les mêmes navires français ont transporté 24,4 millions de tonnes de pétrole brut entre des ports étrangers.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Escorte ou accompagnement

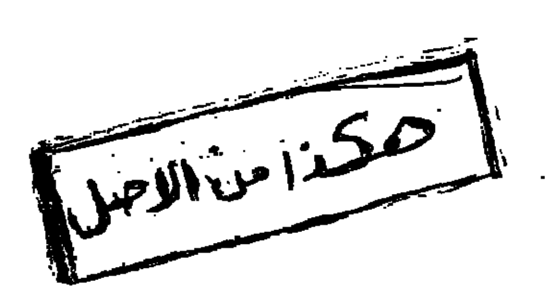
La marine nationale, qui maintient des moyens dans la *région avec sa flotte de l'océan* Indien, n'a pas reçu, à ce jour, l'ordre d'escorter le trafic marchand civil dans le Golfe.

En permanence, la flotte française de l'océan Indien est organisée, en moyens de combat, autour d'un navire de commandement, la *Marne*, et de trois ou quatre avisos-escorteurs, qui peuvent recevoir un renfort épisodique de l'escadre de la Méditerranée ou de l'escadre de l'Atlantique. Ces navires effectuent une patrouille permanente (en se relayant) en mer d'Oman et ont une présence de courte durée dans le Golfe pour des missions d'assistance.

Seul, un ordre du gouvernement peut amener la marine nationale à effectuer une mission d'escorte des bateaux circulant dans le Golfe sous pavillon national. L'escorte, que pratique, en revanche, la marine de guerre américaine, est définie comme un acte d'Etat par lequel celui-ci s'engage à assurer la protection des navires civils relevant de son pavillon. Des règles d'ouverture du feu, en cas de menace et, *a fortiori, d'agression, sont alors données* aux navires escorteurs.

Pour l'instant, la marine nationale s'en tient à l'accompagnement, qui est plus souple et moins contraignant que l'escorte. Des règles de comportement ont été données aux bateaux de guerre français qui devraient réagir en cas de menace ou d'attaque.

L'an dernier, lorsque le pétrolier français *Brissac* a été attaqué par des hélicoptères iraniens, qui ont tiré des missiles AS-12 de fabrication française, la marine nationale a été autorisée à assister le navire, notamment en envoyant à son *bord des équipes chargées de* désamorcer les charges, non explosées, des missiles iraniens. De même, la semaine dernière, lorsque le porte-conteneurs *Ville-d'Anvers* a été attaqué par des vedettes iraniennes, la marine nationale a dépêché sur les lieux le *Victor-Schoelcher*, qui a accompagné le navire *entre Bahreïn et le détroit* d'Ormuz.



Proche-Orient

La crise franco-iranienne

(Suite de la première page.)

L'affaire de la désignation des pays « protecteurs » est importante, car l'Italie et le Pakistan pourraient être des intermédiaires efficaces lorsque viendra l'heure du rapatriement des diplomates. On n'en est pas là, et l'affaire Gordji continue à bloquer le processus de départ. Mardi, le ministre français délégué aux affaires européennes, M. Bernard Bosson, a répété qu'il n'était pas question d'un « troc » entre M. Wahid Gordji, non couvert par *l'immunité diplomatique et qui* refuse de se présenter devant la justice française, et le premier secrétaire de l'ambassade de France à Téhéran, M. Paul Torri, accusé d'espionnage et de trafics divers par les Iraniens et « convoqué » par la justice islamique. Le cas de M. Gordji ne paraît pas, d'autre part, s'être amélioré depuis l'arrestation, mardi, de trois Libanais soupçonnés d'activités terroristes, dont un au moins était en contact avec l'interprète iranien.



A Téhéran, le chargé d'affaires français, M. Pierre Lafrance, continue de s'entretenir, le plus souvent par téléphone, avec le ministère iranien des affaires étrangères. A Paris, le chargé d'affaires iranien, M. Gholam Reza Haddadi, a été, à sa demande, autorisé à se rendre mardi soir à Orly pour y rencontrer un diplomate iranien faisant escale dans la capitale française avant de regagner Téhéran. Ce diplomate, dont l'identité n'a pas été révélée, se trouvait à bord du Boeing-747 d'Iran-Air, venant de Londres.

La *rupture* des relations diplomatiques entre Paris et Téhéran a suscité une vive inquiétude parmi les quelque 30 000 Iraniens – pour la plupart des réfugiés politiques – résidant actuellement en France. Tous les étrangers titulaires d'une carte de séjour doivent, pour voyager et revenir en France, demander « un visa de sortie » à la préfecture de leur lieu de domicile. Ce document est suffisant pour pouvoir sans encombre regagner ensuite le territoire français. Plusieurs Iraniens qui ont fait cette démarche ces derniers jours, notamment en province, se sont vu répondre, selon des sources concordantes dans la communauté iranienne de Paris, que cette facilité pourrait être supprimée. Au cas où ils quitteraient la France, ce serait alors sans possibilité de retour. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré tout ignorer de cette affaire, mais de source autorisée on soulignait, mardi, que *« le régime juridique concernant le séjour des Iraniens en France n'a subi à ce jour aucune modification »*, ajoutant que *« les conséquences de la rupture des relations consulaires entre les deux pays seront examinées dans les prochains jours par les différents départements ministériels intéressés »*.

Devant l'ambassade à Paris

En attendant l'autocar...

16 h 20, avenue des Nations-Unies. *« Bon, je m'étais donné jusqu'à 16 heures, je m'en vais. »* Une demi-heure plus tard, elle est toujours là, derrière les barrières. Non pas qu'il se passe quelque chose, mais qui sait... au cas où elle pourrait dire : *« J'y étais. »* Pour la vieille dame qui *« tue le temps comme* [elle peut]*»*, l'ambassade d'Iran est un but de promenade comme un autre. Près d'elle, un homme confie : *« Non, ce n'est pas parce que je suis Iranien que ça m'intéresse, j'étais déjà à l'assassinat de Besse... »*

Derrière les badauds, voitures et cars de touristes ralentissent, c'est l'embouteillage. D'autant que les cars-régies des télévisions, les voitures banalisées de la police et les véhicules de TDF empiètent sur la chaussée.

De l'autre côté des barrières, les journalistes ont leur enclos où sont alignés pieds de caméras et d'appareils photo. Parmi les dix équipes de télévision, on reconnaît les britanniques et les américaines à leur escabeau pour être mieux placées que les autres.

En attendant l'autocar qui doit transporter les diplomates – ici, le bruit veut que ce soit pour bientôt, – on fait des mots croisés, on papote... bref, on fait salon.

Pour les CRS qui gardent la rue barrée, la tâche est plus ingrate. Entre autres colles, les passants demandent : *« Et maintenant, il est où l'arrêt du 92 ? »*

M.-P. S.

Le ministre iranien des affaires étrangères aurait à Bonn des entretiens au plus haut niveau

BONN
de notre correspondant

Le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, est attendu, le jeudi 23 juillet à Bonn, pour une visite de vingt-quatre heures. Une semaine après la rupture des relations diplomatiques entre la France et l'Iran, il devrait être, selon l'ambassade d'Iran en RFA, reçu par le président Richard von Weizsäcker, le chancelier Helmut Kohl et le ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher.

M. Velayati est ainsi, depuis la révolution iranienne en 1979, le plus haut responsable iranien à se rendre en Allemagne occidentale.

L'annonce de cette *« visite de travail »* a été confirmée avec maintes précautions et hésitations par le ministère ouest-allemand des affaires étrangères, qui indiquait que *« la visite était planifiée de longue date »*.

Dans les milieux gouvernementaux de la capitale fédérale, on reconnaît que la venue de M. Velayati prend un *« relief particulier »* en plein orage franco-iranien, mais on soutient que le principe en a été accepté par les partenaires occidentaux de la RFA. Ceux-ci ont été consultés à New-York par M. Genscher, en marge de la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies. M. Genscher, dit-on à Bonn, a fait valoir la nécessité pour l'Occident de maintenir le dialogue avec le régime de l'iman Khomeiny.

On est toutefois bien conscient en RFA que cette visite peut être perçue en France comme un camouflet et un crime de lèse-solidarité, tout comme les prudentes réactions de Bonn à l'annonce par Paris de la rupture de ses relations diplomatiques avec Téhéran. Le soutien de l'*« ami allemand »* à la France s'est d'abord limité, au cours du week-end dernier, à l'expression de *« regrets »* sibyllins, dont on ne savait trop s'ils déploraient le pas franchi par Paris ou l'attitude iranienne.

Dimanche soir, avant de se rendre à New-York, M. Genscher est allé un peu plus loin. Il a reçu l'ambassadeur iranien et lui a rappelé les *« liens d'amitié unissant la France à la RFA »*. Dans le même temps il a pressé Téhéran de *« faire preuve de sens des responsabilités »* et de ne rien entreprendre qui *« conduirait à une nouvelle aggravation de la situation »* avec la France. Lundi enfin, Bonn s'est engagé à une mesure de soutien concret annoncée haut et fort : l'ambassade de RFA à Téhéran participe au ravitaillement *des quinze personnes se trouvant* à l'intérieur de l'ambassade française, encerclée par les gardiens de la révolution.

Conflits oubliés

La RFA, dans une position beaucoup plus facile que la France sur la scène proche ou moyen-orientale, est rompue à ce difficile exercice d'équilibriste, grâce auquel elle espère bien récupérer les deux otages qu'elle a au Liban depuis janvier dernier, MM. Rudolf Cordes et Alfred Schmidt, détenus à Beyrouth par des intégristes musulmans pro-iraniens. Ses « bonnes relations » avec l'Iran n'ont pas été sans orages, *mais Bonn a l'art de les faire oublier.*

Oublié le conflit sur la livraison de six sous-marins commandés par le chah à la Howaldtswerke Deutsche Werft et pour lesquels l'Iran a versé *100 millions de marks*. Oublié aussi le crime majeur commis contre l'imam sur la première chaîne de télévision ouest-allemande. L'« humoriste » Rudi Carrell avait, *en février dernier*, réalisé un montage de quatorze secondes représentant l'imam Khomeiny tenant des sous-vêtements féminins qui lui étaient apparemment lancés par les foules iraniennes manifestant à l'occasion du huitième anniversaire de la révolution. Deux diplomates ouest-allemands avaient alors été expulsés de Téhéran, qui avait exigé des excuses.

Oublié aussi l'impair de M. Horst Teltschik, principal conseiller diplomatique du chancelier Kohl, qui, répondant au « Questionnaire de Marcel Proust », avait dit, également en février : *« Les personnalités que je méprise le plus sont les bourreaux comme Staline, Hitler et Khomeiny. »* Téhéran avait exigé des excuses : le porte-parole du gouvernement, M. Friedhelm Ost, s'était contenté de dire que M. Teltschik *« ne faisait qu'exprimer une opinion personnelle »*.

Du coup, la diplomatie ouest-allemande a des tentations de « donneur de leçons » dans le traitement des contentieux avec l'Iran. M. Genscher, après la réunion du Conseil de sécurité, devait déclarer au Deutschlandfunk – la radio à diffusion internationale de la RFA : *« Nous pensons que les efforts pour parvenir à la paix dans le Golfe ont aujourd'hui des chances de réussite. C'est pourquoi j'ai appelé à New-York tous les Etats à ne rien faire qui pourrait compliquer une situation déjà très compliquée. »*

Et M. Genscher a ajouté : *« Nous appartenons aux pays qui entretiennent de bonnes relations avec l'Iran comme avec l'Irak. Nous faisons partie des pays qui ont condamné cette guerre dès le début et qui n'ont pas livré d'armes. Tout cela nous a permis de contribuer à ce que la résolution adoptée par le Conseil de sécurité soit plus équilibrée que prévu et ait donc plus de chance de contribuer à la paix. »*

(Intérim.)

Afrique

AFRIQUE DU SUD : à leur retour de la conférence de Dakar

Les libéraux blancs évitent la confrontation avec les militants d'extrême droite

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Comme promis, l'extrême droite était au rendez-vous. Une bonne centaine de militants de l'AWB (Afrikaanse weerstandsbeweging – mouvement de résistance afrikaner) et du Mouvement de libération des Blancs attendaient à l'aéroport de Johannesburg une partie de la délégation de libéraux afrikaners de retour de la conférence de Dakar (*le Monde* du 14 juillet). Tous bien déterminés à accueillir en fanfare ces *« traîtres »* du peuple afrikaner, ces *« terroristes politiques »* comme on les a qualifiés, coupables d'avoir parlementé avec l'ennemi, l'ANC (Congrès national africain). Mais ces *« collaborateurs »*, ces *« complices des terroristes »* ne se sont pas présentés. Ils ont pris une porte dérobée ou se sont envolés vers Le Cap sans subir les huées et les quolibets *de leurs frères ennemis.*

« Les délégués de Dakar n'ont pas le courage de regarder le peuple dans les yeux », a déclaré M. Eugène Terre-Blanche, leader de l'AWB, juché sur les épaules de ses gardes du corps. *« Nous voulons que le monde sache qu'ils ne sont pas les bienvenus dans leur pays »*, a-t-il ajouté avant de donner l'ordre de dispersion. Alors que les militants de droite frustrés quittaient le hall en chantant, une quinzaine d'étudiants blancs a entonné en réplique l'hymne national des Noirs : *Dieu sauve l'Afrique.*

La troupe a immédiatement fait *demi-tour* pour dire leur fait à cette proie inespérée, que la police a eu toutes les peines du monde à protéger de quelques excités. Les étudiants ont quitté le hall sous les insultes, escortés par les forces de l'ordre. Après quelques courses-poursuites, quelques bousculades, des imprécations et des anathèmes, la police a chargé sans matraque pour disperser ces Blancs se déchirant sous l'œil médusé des passagers qui se demandaient pourquoi ils en venaient aux mains entre eux.

Seize journalistes ont été interpellés, des pancartes ont été déchirées *et tout est rentré dans l'ordre*. Il ne restait plus à ce jeune Afrikaner qu'à nettoyer son visage et sa blouse blanche aspergés de sauce tomate. Dans son dos, l'emblème du marteau et de la faucille barré d'un trait était souligné par ces mots : *« Dites non à la terreur rouge. »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

Devant le conseil ministériel à Addis-Abeba

Le secrétaire général de l'OUA stigmatise l'attitude de la Libye et du Maroc

Addis-Abeba. – En présentant, mardi 21 juillet, son rapport d'activité, devant le conseil ministériel, le secrétaire général de l'OUA, M. Ide Oumarou, a indiqué que le comité *ad hoc* de l'organisation panafricaine chargé du dossier tchado-libyen se réunira en marge du prochain sommet. Il a également déploré que la Libye n'ait pas collaboré aux travaux de ce comité, insistant sur la *« gravité »* du dossier. M. Oumarou a constaté que les Tchadiens ont *« reconquis leur terre »*, que la réconciliation nationale *« est presque achevée »*, en rappelant toutefois que si le problème de la bande d'Aouzou n'était pas encore réglé, le président Habré entendait *« libérer la totalité de son pays, par un moyen ou un autre. »*

Les délégations libyenne et tchadienne sont déjà sur place à Addis-Abeba, prêtes à s'affronter dans le forum de l'OUA, où Tripoli est de plus en plus isolé. Il est possible que les deux chefs d'Etat, le président Hissène Habré et le colonel Kadhafi, viennent à Addis-Abeba pour le sommet *qui* débutera lundi 27 juillet.

M. Oumarou a, par ailleurs, été particulièrement sévère avec le Maroc, qui a quitté l'OUA en 1984 pour protester contre l'admission de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). *« Outre le Tchad, il existe une autre zone de guerre sur notre continent : le Sahara occidental »*, a-t-il souligné, parlant d'*« escalade »* à propos du sixième mur marocain, qui inquiète *« même la Mauritanie »*. Le secrétaire général a également indiqué que les négociations indirectes, sous l'égide de l'ONU, entre le Maroc et le Front Polisario *« sont loin d'évoluer de façon satisfaisante »* et que *« d'importants problèmes de fond continuent d'empêcher la mise en œuvre de la résolution de l'OUA prévoyant un cessez-le-feu et un référendum »*. – *(AFP, Reuter.)*

Diplomatie

Les négociations sur les euromissiles sont « ralenties »

La négociation américano-soviétique de Genève sur les Forces nucléaires intermédiaires (FNI) est bloquée, ce qui explique en partie le rendez-vous manqué entre MM. Shultz et Chevardnadze, prématurément annoncé pour la mi-juillet par certains conseillers du président Reagan, a-t-on appris mardi 21 juillet.

De source américaine autorisée, on indique que *« les choses se sont soudainement ralenties ces dernières semaines »*, même si les négociateurs américains et soviétiques continuent de se voir tous les jours.

De fait, ce tour est le plus long de l'histoire de cette négociation, puisque les experts des deux pays, initialement encouragés par les perspectives d'un accord relativement rapide, siègent sans désemparer depuis le 23 avril. Ils ont même réussi à mettre sur pied, en s'inspirant des projets d'accord avancés par Washington et Moscou, un texte commun.

Mais les « blancs » qui subsistent soulèvent de telles difficultés que, de l'avis des Américains, seule une décision politique, prise au plus haut niveau, serait de nature à sortir la négociation de l'ornière.

Dans un article publié la semaine dernière par le *New York Times*, M. Iouli Vorontsov, chef de la délégation soviétique à Genève, admettait que le mouvement vers un accord FNI avait été rompu par ce qu'il avait appelé les *« nouvelles conditions destructrices »* posées par les Etats-Unis. Répondant à cet article dans le même journal, mardi 21 juillet, M. Kampelman, chef de la délégation américaine, affirme que l'*« effort soviétique s'est virtuellement arrêté »*. Il fait valoir notamment que, les négociations étant bilatérales, elles ne peuvent comprendre les arsenaux de pays tiers, y compris les 72 Pershing déployés par l'armée de l'air ouest-allemande en coopération avec les Etats-Unis. Rapelant que les Soviétiques sont hostiles à la transformation de missiles Pershing-2 en missiles 1B à courte portée, ainsi qu'au stationnement de 100 engins américains en Alaska, d'où ils pourraient menacer l'Union soviétique, M. Kampelman affirme que ces deux difficultés pourraient être tournées en supprimant toutes les armes nucléaires de portée intermédiaire et en renonçant aux 100 engins résiduels réclamés par Moscou. – *(AFP.)*

Amériques

ÉQUATEUR

Condamnations de militaires ayant sequestré le chef de l'Etat

Quito *(AFP)*. – Le Conseil de guerre a condamné, mardi 21 juillet, à des peines de prison cinquante-huit militaires responsables de la séquestration du président Leon Febres Cordero le 16 janvier dernier sur la base militaire de Taura, située près de Guayaquil, et les a rayés des cadres de l'armée.

Le conseil a condamné à seize ans de prison le capitaine de l'armée de l'air John Maldonado ainsi que seize sous-officiers, *reconnus coupables* d'avoir été les meneurs de la prise d'otage. Vingt-trois sous-officiers ont été condamnés à huit ans de prison. Les autres inculpés se sont vus infliger des peines plus légères. En revanche, un commandant et trente-cinq autres militaires, sous-officiers *et hommes du rang, ont été relâchés.* Tous les condamnés ont été exclus de l'armée et dégradés.

Le capitaine Maldonado et ses trente-neuf compagnons, condamnés à des peines allant de huit à seize ans de prison, ont refusé de signer le jugement, ce qui entraîne pour eux la perte des droits civiques et politiques, *à la retraite et à tous* les services auxquels peuvent prétendre les anciens militaires.

Le président Febres Cordero avait été séquestré en janvier dernier par des commandos parachutistes alors qu'il passait en revue les troupes de la base de Guayaquil, à quelque 250 kilomètres au sud-ouest de Quito. *Les mutins* avaient relâché le président en échange de la remise en liberté de l'ancien commandant en chef de l'armée de l'air, le général Frank Vargas Pazzos, qui avait été mis aux arrêts de rigueur en mars 1986 pour avoir tenté un soulèvement militaire contre le chef de l'Etat.

A l'annonce du verdict, le général Vargas, candidat du Parti populiste à l'élections présidentielle de janvier prochain, a déclaré qu'en cas de victoire il accorderait l'amnistie aux cinquante-huit condamnés.

L'évolution du conflit en Afghanistan

M. Najibullah réaffirme à Moscou la prééminence du PC afghan dans l'hypothèse d'un partage du pouvoir

Le chef du régime prosoviétique de Kaboul, M. Najibullah, a soufflé le chaud et le froid, mardi 21 juillet, à l'issue d'entretiens, à Moscou, avec M. Mikhaïl Gorbatchev. Il a affirmé au cours d'une conférence de presse, qu'il irait jusqu'à renoncer à son poste à la tête de l'Etat et du parti communiste (Parti démocratique populaire afghan) si *« l'intérêt suprême du peuple »* l'exigeait. Il a fait valoir que c'était là une règle pour les *« révolutionnaires »* qui doivent être prêts à *« renoncer à leur poste et à sacrifier leur vie. »*

Ces propos confirment les difficultés auxquelles on savait M. Najibullah confronté au sein même du régime afghan depuis qu'il a évincé, sous l'impulsion de Moscou, l'an dernier, M. Babrak Karmal. Ce dernier se trouve à présent en résidence surveillée, sous prétexte médical, en Union soviétique.

Concernant le rôle du parti communiste prosoviétique dans l'hypothèse d'un partage du pouvoir avec des factions de la résistance, M. Najibullah a été, en revanche, beaucoup moins conciliant. le parti, a-t-il dit, *« reste la force motrice qui organise le mouvement vers la réconciliation »*. A l'avenir, *« nous espérons que le parti pourra préserver son rôle d'organisation et de mobilisation des masses »*. En clair : le parti communiste doit conserver les leviers du pouvoirs dans toute solution négociée. L'actuelle opposition armée se voit, certes, offrir des postes de responsabilité, mais ceux-ci n'excèdent pas le rang – largement symbolique dans un Etat communiste – le vice-président de la République. C'est un de ces postes que le roi Zaher Shah pourrait occuper s'il revenait sur son refus, encore récemment exprimé en Italie où il vit en exil, de saisir la main tendue par Kaboul.

M. Gorbatchev, selon l'agence Tass, a réitéré au leader afghan le soutien de Moscou pour sa politique de *« réconciliation nationale »* dont on s'est, de part et d'autre, appliqué à masquer l'échec. *« Personne d'autre, ni en Afghanistan ni au-delà de ses limites, n'a proposé d'alternative à la politique de réconciliation nationale »*, a dit le leader soviétique, cité par Tass. A en croire M. Najibullah, quinze mille rebelles armés se sont rendus aux autorités de Kaboul depuis l'entrée en vigueur de cette politique à la fin de l'année dernière.

Une attitude « souple et constructive »

Les deux dirigeants, a-t-on indiqué sans autre détail à Moscou, ont *« examiné des mesures supplémentaires* [à prendre] *pour normaliser rapidement la situation autour de l'Afghanistan »*. M. Najibullah n'a pas voulu aller plus loin dans le commentaire que de préciser que ces mesures étaient *« économiques, sociales, politiques et militaires »*. Il a tout de même vendu la mèche sur l'attitude du camp prosoviétique vis-à-vis des négociations indirectes de Genève sous l'égide des Nations unies : un retrait *« par étapes »* des cent seize mille à cent dix-huit mille soldats soviétiques présents en Afghanistan, ne peut se faire qu'en fonction d'un arrêt des actions de la résistance attribuées, selon le rituel, à *« la réaction régionale, celle des pays de l'OTAN et des Etats-Unis »*.

Le chef afghan a assuré que Kaboul adopterait une attitude *« souple et constructive »* dans les pourparlers de Genève avec le Pakistan, mais s'est refusé à prédire la date de leur reprise. Il a ajouté que son camp attendrait *« une réponse logique »* de l'opposition à l'ensemble de ses propositions, déjà rejetées par plusieurs factions de la résistance.

Enfin, il s'est montré plus optimiste sur la situation militaire que l'Union soviétique elle-même, dont le ministère des affaires étrangères faisait état la semaine dernière d'une *« supériorité provisoire »* de la résistance. *« Ces questions*, a dit M. Najibullah, *sont évoquées par les mass-medias occidentaux à des fins de propagande, voire de calomnie et de mensonge. »*

Signe, probablement, que Moscou n'envisage pas de solution prochaine au conflit afghan lui permettant d'infléchir dès maintenant son soutien au régime de Kaboul, M. Gorbatchev a accédé au souhait formulé, selon Tass, par M. Najibullah de voir un cosmonaute afghan participer à un vol spatial soviétique. *« Ce sera une nouvelle manifestation des relations d'amitié solides »* entre les deux pays, a ajouté Tass.

A Islamabad, le même jour, des diplomates occidentaux ont confirmé que quatre-vingts soldats soviétiques ont été tués, et dix autres faits prisonniers, dans une attaque de la résistance contre un camp militaire dans la province de Nangarhar, sur la route menant du Pakistan à Kaboul.

F. D.



Comment l'armée soviétique a perdu la maîtrise du ciel

M. Geoffroy Linyer, membre de la Guilde du Raid, a séjourné du 13 juin au 13 juillet en compagnie de maquisards du parti Hezb Khalès dans plusieurs zones contrôlées par la résistance afghane, dont la province de Kaboul. C'était son quatrième séjour dans les maquis afghans. Il en a rapporté un témoignage dont nous publions les extraits suivants.

Hadj Dul Mahmad peut se montrer satisfait : le Mig qui tombe sous ses yeux, désarticulé, est le dixième appareil soviétique abattu par la résistance depuis le début de la grande offensive des forces de Moscou autour de Kaboul. Aujourd'hui, un mois après l'intervention des premiers commandos à Paghman, Chardi et Maïdan (districts à l'ouest de la capitale), les Soviétiques n'ont toujours pas réussi à s'assurer la maîtrise du terrain.

Hadj Dul Mahmad est le premier adjoint du célèbre commandant Abdul Haq. A ce titre, il dirige les actions des moudjahidines du Hezb Khalès (parti dominant dans cette région) dans et autour de Kaboul. Des montagnes proches du Hazaradjat, où il s'est replié avec les populations des villages, il organise sa « contre-offensive » : opérations de harcèlement, de jour comme de nuit, à la roquette ou à l'artillerie légère, sur les positions ennemies.

Du côté soviétique, la tactique semble, au premier abord, avoir peu évolué : des bombardements massifs, de l'aviation ou de l'artillerie, destinés à nettoyer une vallée ou une plaine, suivis de l'avance des blindés. Pourtant, l'observation du ciel afghan révèle qu'une étape décisive vient d'être franchie dans cette guerre. Les hélicoptères MI-8 et MI-24, qui surveillaient et bombardaient les pistes et les cols empruntés par les groupes de résistants et semaient la terreur dans la population, sont devenus invisibles.

C'est que, désormais, les pilotes ont peur. Depuis l'automne dernier, plus de six cents missiles antiaériens Stinger de fabrication américaine, sont entrés en territoire afghan. Grâce à ces armes quasi-« intelligentes », la résistance abat, en moyenne chaque jour, près de deux avions ou hélicopères. Ces derniers sont particulièrement vulnérables, en raison de leur lenteur et de leur faible altitude de vol. Lorsqu'ils s'aventurent à sortir de leurs bases, ils doivent, pour échapper au système de détection des Stinger, voler en rase-motte, s'exposant du même coup aux tirs des mitrailleuses antiaériennes classiques, voire aux lance-roquettes antichars. Quant *aux avions, ils continuent* à prendre l'air dans des conditions de plus en plus précaires. La maîtrise de l'espace aérien leur échappant progressivement, les Soviétiques se trouvent placés devant l'alternative suivante : soit ils renforcent leur pression au sol, soit ils tentent de progresser *vers un règlement* politique.

La maîtrise du sol passe en premier lieu par le blocage des voies d'approvisionnement en armes de la résistance. A cette fin, début juin, plus de cinq mille soldats soviétiques et afghans, avec à leur tête les fameux *spetsnaz* (commandos d'élites de l'armée soviétique), tentaient de s'emparer de la plaine de Jaji, l'une des plus importantes voies de passage des armes en provenance du Pakistan.

Les maquisards afghans bénéficiaient de la proximité des camps de réfugiés en territoire pakistanais, formidable réservoir de moudjahidines, ainsi que de l'encourageante présence sur le terrain, fait exceptionnel, des dirigeants de trois des principaux partis de la résistance, MM. Rabbani, Hekmatyar et Sayyaf. Résultat : l'armée soviétique fut obligée de se retirer au bout de quelques jours de combat, subissant ainsi l'une de ses plus importantes *défaites. Aujourd'hui, un flot* ininterrompu de caravanes de chameaux transportant missiles, roquettes et pièces d'artillerie traverse à nouveau Jaji.

Autre exemple des difficultés avec lesquelles les Soviétiques contrôlent des régions pourtant accessibles, car non montagneuses : Kandahar. Dans cette ville, la seconde du pays, s'était progressivement établi un équilibre militaire : la résistance tenait environ la moitié de la ville, les Soviétiques le reste. Début juillet, se sentant menacés par la résistance, ils sont passés à l'offensive. Ils rasent actuellement au bulldozer des quartiers entiers de la ville.

Kaboul, Jaji, Kandahar : trois régions-clés, trois exemples illustrant cette donnée nouvelle et fondamentale de la guerre d'Afghanistan ; le temps joue désormais contre les Soviétiques. Jusqu'en 1986, le temps leur apparaissait comme un allié sûr, tant pour lasser la résistance que pour décourager les pressions diplomatiques. Si quelques ralliements au régime ont pu, au cours des deux dernières années, les conforter dans cet espoir, c'est aujourd'hui l'évolution inverse qui prévaut. La résistance se professionnalise, et des groupes mobiles sont mis sur pied par Abdul Haq, qui a en partie renoncé à regrouper ses hommes en *markaz* (bases fixes, et donc vulnérables). Elle s'unifie également, et *pas seulement dans le cadre de* l'alliance des partis de Peshawar : la bataille de Jawar, l'an passé, a marqué dans cette voie une étape importante, confirmée par les combats de Jaji.

Une nouvelle génération de résistants

Plus important à long terme, une nouvelle génération de moudjahidines apparaît progressivement : très jeunes (entre quinze et dix-huit ans), ils n'ont connu pratiquement que la guerre. Sans attache familiale (ils ne sont pas mariés et, pour bon nombre d'entre eux, leurs parents sont morts), ils sont particulièrement déterminés et entraînés. Ils constituent souvent les commandos d'élite de la résistance, notamment pour les actions à l'intérieur même de Kaboul. Signe révélateur : ils ont troqué leur traditionnelle tenue afghane bouffante contre des treillis militaires.

Favorablement impressionnés par ces évolutions, les pays occidentaux *hésitent de moins en moins* à livrer du matériel de qualité (Stinger pour les Etats-Unis, Blowpipe pour la Grande-Bretagne).

Si ces armes ne permettent pas aux moudjahidines de remporter la victoire, elles leur permettent de conserver ou de retrouver un moral de vainqueur. Loin de désarmer, ils tentent des actions de plus en plus audacieuses, comme l'attentat manqué de justesse contre Najib, organisé cet hiver à Kaboul, par Abdu Haq.

Quant au moral de l'occupant, à en juger par la manière dont ses garnisons se terrent dans leurs positions, il n'est pas brillant. Kaboul est aujourd'hui entourée par cinq ceintures de postes militaires. Protection d'ailleurs inefficace contre les infiltrations des moudjahidines. En fait, la résistance dispose déjà, à l'intérieur de la capitale, de petites unités de combattants *(chiriki)*, qui, la nuit venue, effectuent des opérations : attentats à la roquette ou à la bombe *dans les lieux fréquentés par* les Soviétiques et les « collaborateurs » ; la tactique de l'attentat à l'aveuglette est rejetée. La technique adoptée par les postes militaires, au point de passage des groupes de résistants, pour se protéger, révèle également un sentiment d'insécurité flagrant : chaque nuit, alors qu'ils ne disposent plus de la protection aérienne, ils dissuadent les attaques en tirant des obus au hasard. Le véritable danger pour la résistance provient des embuscades et des mines posées sur les pistes, qui les obligent à modifier constamment leurs itinéraires.

La tension croissante pousse les forces soviétiques à commettre des bavures dont se gaussent les maquisards. La dernière en date : le 28 juin à Maïdan, un hélicoptère emportant le pilote rescapé d'un Mig abattu a été détruit au décollage par un obus tiré au hasard depuis un poste gouvernemental...

Sauf à accroître considérablement leurs effectifs, l'évolution militaire ne peut être que défavorable aux forces soviétiques. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la recherche d'une solution politique s'accentue. Mais la dernière initiative soviétique en ce domaine, le retour proposé de l'ancien roi Zaher Shah, se heurte au scepticisme, voire à la franche hostilité, de la majorité des partis de la résistance. Ceux-ci n'oublient pas que c'est sous son règne que se sont implantés les premiers éléments communistes dans l'armée. Lui-même a déclaré qu'il ne rentrerait pas dans son pays tant que les Soviétiques s'y maintiendraient.

Les difficultés rencontrées par M. Najibullah pour asseoir sa propre *autorité à Kaboul sont un autre* obstacle. M. Najibullah a multiplié les offres de conciliation, mais il ne parvient pas à désarmer l'opposition des partisans de l'ancien « numéro un » M. Babrak Karmal, aujourd'hui assigné à résidence en URSS. En tout état de cause, l'avenir politique de « Najib le Chien », comme l'ont surnommé les résistants, paraît sombre. Les Soviétiques pourraient être amenés à réinstaller au pouvoir M. Babrak Karmal, moins conciliant vis-à-vis d'eux-mêmes, mais mieux accepté par les communistes afghans.

Le contrôle des évolutions militaire, diplomatique et politique échappe progressivement aux Soviétiques. La résistance doit-elle pour autant crier victoire ? Ce serait pour le moins prématuré. Une inconnue majeure subsiste en effet : l'évolution intérieure pakistanaise. Sentant la situation évoluer défavorablement, il est probable que les Soviétiques tentent, en Afghanistan comme à l'extérieur, de brusquer le cours des événements, de provoquer un effondrement rapide de la résistance, et de sa principale base *arrière. Mais l'arrivée en Afghanistan* depuis le début du mois de juin d'imposants convois d'armes et de moudjahidines laisse présager un été meurtrier pour l'armée soviétique.

GEOFFROY LINYER.

Dans la presse en URSS

« L'horreur de crânes brûlés montrant les dents »

La presse soviétique publie, ces jours-ci, des reportages d'un réalisme inhabituel sur la guerre en Afghanistan. Après le quotidien *Trud*, organe des syndicats, c'est l'hebdomadaire *Ogoniok*, fer de lance de la politique de « transparence » de M. Gorbatchev, qui vient de publier un témoignage dont l'auteur, Artem Borovik, montre l'horreur du conflit vu des lignes gouvernementales.

Le récit commence dans le bureau du responsable de la sécurité d'Etat pour la province de Koundouz, dans le nord du pays, le colonel Abdoul Fakir-Zad, interrogé sur *« les récents cas de désertion dans les forces afghanes de la région »*. Le colonel est au courant de ces cas, et reconnaît que *« l'état d'esprit moral et politique de nombreuses unités afghanes laisse à désirer »*.

Le colonel voit beaucoup d'explications à cela. *« Je n'en citerai qu'une*, dit-il. *L'argent n'est pas suffisant. Un soldat touche cinq fois moins qu'un rebelle de la bande d'Akhast-chah. Il peut vendre son pistolet réglementaire au marché noir pour 80 000 afghanis. A titre de comparaison, 1 kilo de beurre coûte 250 afghanis. Avec ça, on fait manger une famille pendant un an. »*

Le colonel présente ensuite au journaliste un mollah prisonnier, qui *« faisait office de juge dans les villages autour d'Imamsahib et a fait preuve d'une cruauté rare à l'égard des partisans de la révolution »*.

« Pour prouver qu'il n'a jamais porté une arme ni tué, il va vous montrer ses blanches et douces mains, avertit l'officier. *Mais ne le croyez pas : il a du sang jusqu'aux coudes. Il a tué, supplicié, exécuté, et coupé des oreilles par ses verdicts. »*

Comme le colonel, Mohammed Yassine, un responsable régional du Parti communiste, trouve que les choses pourraient aller, mieux dans sa région. La politique de réconciliation nationale ? *« Complexe... Ça ne va pas si bien que ça »*, dit-il. *« Les attaques contre nos garnisons ont augmenté, la situation militaire s'est détériorée. Nous contrôlons 290 des 433 villages de la province, et des élections locales ont pu être organisées dans 143 villages. »*

Les hélicoptères occupent une grande place dans le reportage. Les missiles sol-air Stinger de la guérilla rendent la tâche de leurs pilotes de plus en plus périlleuse, explique *Ogoniok*, en publiant des extraits du journal d'un pilote de Mi-8, Youri Vladykine.

« 4 novembre. Le 1er novembre est mort dans la montagne le lieutenant Serguei Chinnikov, commandant de Mi-8. On m'a envoyé là-bas, et la première chose que j'ai vue, c'est l'horreur de crânes brûlés qui montrent les dents, Serguei et deux soldats : ils n'avaient pas réussi à s'extraire de l'appareil en feu. Quand on a voulu s'approcher pour les emmener, une grenade a explosé à 3 mètres. J'ai fait le vol du retour avec les corps carbonisés. Pendant deux ou trois jours, ma combinaison a senti la chair grillée. »

« 15 novembre. Parachutage sur la Montagne noire. Les trente premières minutes, calme. Puis ils ont commencé à tirer, il tombait même des pierres, tellement les points d'impact étaient nombreux. Ceux qui sont là pour la deuxième fois disent : rien de plus doux que le Panshir. (...) On est tous sortis vivants. Mais Fedoritch, sans doute, ne volera plus. Des pilotes ont volé sans pieds, mais sans mains on ne peut pas voler. Ce soir-là, Vitia Bouyachkine a décollé, mais il n'est pas revenu. Ils l'ont eu à la nuit. » – (AFP.)



Enquête

Les tensions

Le pouvoir est sur les quais... et à l'Eglise !

QUI contrôle le port de Papeete, poumon du territoire, a pouvoir de vie ou de mort sur toute l'économie de la Polynésie française. Depuis qu'ils ont pris conscience de l'importance de leur position stratégique et se sont organisés en conséquence, les dockers de Papeete sont les seuls véritables maîtres des lieux. Rien ne résiste à leurs grèves prolongées, pas même les gouvernements locaux. M. Flosse, après d'autres, a été leur victime, l'hiver dernier, sa démission de la présidence de l'exécutif territorial ayant été accélérée par le blocage du port.

Réunis près de leur cantine, *dans l'enceinte du port*, leurs dirigeants syndicaux consentent, pour la première fois depuis longtemps, en ce jour de juin, à recevoir un journaliste. Les délégués des quatre organisations regroupées au sein de l'Union syndicale des dockers polynésiens (USDP) sont présents, au nom des trois cent cinquante-trois dockers permanents et des cent quatre-vingt-douze intermittents du territoire. Fiers de leur unité et de leur solidarité au-delà des sensibilités politiques de chacun.

Il y a là leurs deux figures de proue, Félix Colombel — dit «Rara», — proche du président du Front indépendantiste de libération de la Polynésie (FLP), *M. Oscar Temaru, et Slim* Pukoki, partisan, lui, du principal chef de l'opposition, M. Emile Vernaudon, mais aussi le président du syndicat FO, le vice-président du syndicat chrétien, l'animateur de la CGT, etc. Tous *nationalistes dans l'âme*, mais avec des options politiques parfois divergentes. Il y a même, parmi ces syndicalistes, un ou deux adhérents du parti de M. Flosse.

Tous font chorus pour affirmer leur volonté collective de s'en tenir à un seul mot d'ordre : la garantie de l'emploi. La garantie pour eux-mêmes bien sûr, mais également pour leurs enfants. Car à Papeete on est docker de père en fils.

Corporatistes de choc, salariés privilégiés parmi les travailleurs polynésiens, ces hommes se montrent sûrs et dominateurs : *«Nous avons prouvé notre force, les pouvoirs publics reconnaissent notre puissance.»* Ils osent même dire qu'il leur *suffit presque toujours de réclamer*, quand leurs revendications *«sont légitimes»*, pour obtenir satisfaction. Les voilà même — scène surréaliste — en train de faire l'apologie de leur principal employeur, M. Braun-Ortega, *celui-là même* qui taille des croupières à M. Flosse. Ils s'en expliquent volontiers en avançant un argument de bon sens : *«Depuis qu'il préside la Cowan, «Quito» a créé des emplois sur le port. Ce n'est pas le cas de Flosse...»* Elémentaire... Et ces vieux briscards du syndicalisme d'inviter leur patron à assister à leur entretien avec le journaliste de passage.

Religion et politique étroitement mêlées

La seule force politique du territoire qui soit aussi monolithique et aussi performante, c'est... l'Eglise évangélique, en face de laquelle l'Eglise catholique, malgré ses progrès, reste très minoritaire. Elle est présente partout. Si elle n'avait pas arbitré, avec succès, les violents conflits sociaux de l'hiver dernier Papeete aurait sans doute vécu — *le* haut commissaire de la République, M. Angeli, en convient — des journées d'émeutes.

Aujourd'hui, ce sont deux de ses diacres qui occupent les postes clés du pouvoir territorial : M. Jacques Teuira, *à la tête* du gouvernement, et M. Roger Doom, le propre frère du secrétaire général de l'Eglise évangélique, à la présidence de l'Assem*blée territoriale*.

Déroutante Polynésie, où la religion et la politique sont si *étroitement mêlées... Souvent* pour le meilleur : toutes les réunions politiques commencent et se terminent par une prière, ce qui donne incontestablement aux échanges de vues une extrême courtoisie. Parfois pour *le pire* : c'est sur la Bible que certains notables font jurer fidélité politique à certains de leurs électeurs...

L'Eglise catholique, pour autant, n'est pas absente du débat politique. Au point culminant de *la crise qui a abouti à la* démission de M. Flosse de la présidence du gouvernement, l'archevêque de Papeete, Mgr Michel Coppenrath, n'a pas hésité à apporter son grain de sel sous la forme d'un éditorial *paru dans le Semeur tahitien*, bimensuel d'information.

Il y expliquait la différence qui *existe, dans la société polynésienne* traditionnelle, entre le chef ordinaire, le *tavana*, et le guide spirituel, le *metua*, entre celui qui se borne à savoir commander et celui qui sait se faire aimer en commandant. *«L'avenir appartient à ceux ou celles qui sauront être les deux à la fois,* tavana *et* metua, écrivait Mgr Coppenrath ; *à ceux qui sauront résolument être modernes et traditionnels, et pour cela travailler leur caractère, se convertir, changer de méthode, repenser leur programme. Si la double image du* tavana *et du* metua *ne se retrouve pas dans le même leader, il s'expose à des surprises.»*

M. Flosse s'est senti visé et il a filialement reproché à l'archevêque, en privé, de rouler pour l'opposition...

A.R.

Manœuvres et règlements

Comment l'opposition essaie de priver M. Flosse

PAPEETE
de notre envoyé spécial

UNE interrogation prédomine dans le feuilleton politique polynésien : M. Gaston Flosse aura-t-il sa revanche ? Conduit à abandonner, en février dernier, la présidence du gouvernement du territoire et à se cantonner dans son rôle de secrétaire d'Etat, après *avoir été accusé d'affairisme* en tout genre par ses adversaires, le président du Tahoeraa Huiraatira — *« petit frère »* du RPR — retrouvera-t-il un jour le faîte du pouvoir ?

Confiant en son charisme et en l'efficacité de son parti, *qui* détient la majorité absolue à l'assemblée territoriale, misant également sur la victoire de M. Jacques Chirac à l'élection présidentielle de 1988, le maire de Pirae avait assuré ses arrières en *choisissant pour le remplacer* à la tête de l'exécutif territorial le maire d'Arué, l'un de ses fidèles, M. Jacques Teuira, à défaut de pouvoir décemment présenter la candidature de son propre gendre, M. Edouard Fritch, député RPR.

Le dindon de la farce avait été alors l'autre député RPR, M. Alexandre Leontieff, qui n'osa pas franchir le Rubicon malgré la pression d'une partie de l'opposition locale et... les encouragements du haut-commissaire de la *République, M. Pierre Angeli.* L'affaire paraissait donc verrouillée.

C'était sans compter avec l'appétit personnel de M. Teuira qui aspire, depuis cinq mois, à se poser en grand réconciliateur et à pratiquer à son profit la politique d'ouverture annoncée par M. Flosse dans un discours du 15 avril 1986 vite oublié. De déjeuners discrets en rendez-vous quasi clandestins avec les chefs de file de l'opposition, tout en observant un *mutisme presque total* en présence des médias, le nouveau président du gouvernement tisse ainsi sa pelote, en étroite concertation, toujours, avec M. Angeli, dont l'obsession est de favoriser le retour au calme politique dans le *territoire*.

Les chefs de l'opposition ne se montrent pas insensibles à cette démarche. On a déjà entendu, à l'assemblée territoriale, M. Pierre Hunter, élu du parti du maire de Papeete, M. Jean Juventin, le Here Ai'A (*« Groupe aimant son* pays pour le bien du peuple ») encourager M. Teuira à persévérer dans cette voie.

Les deux conseillers territoriaux les plus acharnés à la perte de M. Flosse, le maire de Mahina, M. Emile Vernaudon, président du Ai'A Api (« Terres nouvelles ») et le PDG de la compagnie d'Acconage Cowan, M. Enrique Braun-Ortega, dit « Quito », sont eux aussi ouverts à toute entreprise qui aboutirait à la formation d'une nouvelle majorité de gouvernement. Mais ils réclament à M. Teuira, dans cette hypothèse, la mise en œuvre d'un programme économique et social dont l'application se traduirait par un radical changement de cap. A l'inverse des orientations de M. Flosse, ils préconisent en particulier une refonte totale du régime fiscal du territoire.

Paradoxalement, c'est « Quito », prospère homme d'affaires, proche de l'UDF par sa sensibilité politique personnelle — il possède toujours, officiellement, une carte de membre du Parti républicain — qui exprime en la matière les convictions les plus progressistes : *« La solidarité fiscale passe d'abord par la mise en œuvre d'une politique des revenus en faveur des plus défavorisés. Les impôts indirects « flossiens » représentent environ 30 % du prix des produits consommés alors que l'imposition des profits immobiliers, des revenus fonciers ou des revenus des capitaux mobiliers est généralement inférieure à 10 %. Flosse dit souvent que le revenu moyen polynésien est parmi les plus élevés du Pacifique. Mais que signifie la notion de revenu moyen lorsque l'inégalité des revenus s'accentue avec la politique de M. Flosse et que les riches sont de plus en plus riches alors que les pauvres sont de plus en plus pauvres ! Une nouvelle politique des revenus pourrait s'appuyer courageusement sur un impôt sur le revenu des personnes physiques pour les revenus supérieurs à deux fois le SMIC mensuel. »* M. Braun-Ortega propose également le rétablissement des droits de succession.

Les trois mousquetaires de l'opposition

M. Vernaudon s'associe à ces options : *« Les énormes disparités sociales qui existent entre une petite minorité de privilégiés fortunés et le reste de la population constituent un germe de division et de conflit. Si la Polynésie est un pays riche, selon les statistiques officielles, cette richesse est assurément mal répartie entre ses habitants. Depuis l'installation du CEP une véritable fièvre de l'or s'est emparée d'un petit nombre de Polynésiens qui ont bâti en peu de temps de colossales fortunes, notamment à partir de certaines opérations spéculatives. La caste des privilégiés gouvernant ce pays n'a rien fait pour combler ce fossé. Au contraire, notre système fiscal, assis sur les taxes et les droits de douane, aggrave encore les disparités sociales en*

La fin du mythe tahitien

(Suite de la première page.)

Mal vécue par *« les laissés-pour-compte qui côtoient quotidiennement le luxe affiché sans pudeur par une catégorie de privilégiés et de super-privilégiés »*, selon l'expression du maire de Mahina, M. Emile Vernaudon, président de Ai'a Api (en français : Terres nouvelles), l'un des principaux meneurs de l'opposition au parti majoritaire de M. Flosse, le Tahoeraa Huiraatira (Rassemblement du peuple).

Sur les hauteurs de Papeete et de sa banlieue, à Arue, Faaa, Mahina, les pudiques bidonvilles chatoyants de couleurs voisinent presque, en effet, avec de somptueuses villas qui ne dépareraient pas Beverly-Hills. *« Une réaction sociale nouvelle pour la Polynésie se développe actuellement dans ce territoire*, assure M. Vernaudon, *le complexe de classe. Une machine infernale est donc en train de se mettre en place, et rien ne dit qu'à ce rythme nous ne connaîtrons pas bientôt, nous aussi, notre révolution. »*

L'ancien « patron » politique de la Polynésie française, M. Francis Sanford, père spirituel du régime d'autonomie, ancien député réformateur, aujourd'hui retiré de la scène publique, partage ce pessimisme : *« Nous avons cru que le Centre d'expérimentation du Pacifique allait apporter la richesse. C'est faux. Il a apporté l'argent, mais a déréglé le système de vie. Nous avons la politique et les comportements des émirats arabes ; mais nous n'avons aucune ressource. Un jour ça craquera* (1). »

La poule aux œufs d'or commence, en effet, à se tarir. Les activités du Centre d'expérimentation nucléaire se réduisent lentement (2). Sur le site de Mururoa, comme au quartier général de Papeete, les séjours des personnels militaires durent moins longtemps. Les départs à la retraite ne sont plus compensés. Des emplois civils sont menacés de suppression. L'Etat se désengage sur la pointe des pieds. Bien que le premier ministre ait explicitement donné consigne de faire en sorte que cette évolution ne *« porte pas atteinte à l'équilibre du territoire »*, c'est la base même du château de cartes polynésien qui se trouve sapée.

Les indicateurs au rouge

Or, au même moment, presque tous les indicateurs économiques sont au rouge. La note de conjoncture de l'Institut territorial de la statistique publiée en juin constitue un catalogue de mauvais augure : chute des exportations de coprah, perliculture en déroute, stagnation des exportations de vanille et café, tourisme morose, ralentissement des investissements, dégradation de la balance commerciale, accroissement de la dépendance économique. Il n'y a pratiquement que les crédits à la consommation qui progressent, donc l'endettement de la population. La fuite en avant. Avec comme corollaire — autre nouveauté dans le territoire — une augmentation spectaculaire des abandons pour cause d'asphyxie financière : on compte une trentaine de dépôts de bilan par mois, alors que, jusqu'en 1984, il n'y en avait que trente à quarante par an.

Le patronat crie casse-cou : *« La Polynésie n'a plus rien à envier aux pays développés ; enfin la morosité s'est installée dans les esprits, les cœurs et les caisses des entreprises*, dit le président du Conseil des employeurs, M. Jacques Guilpain. *La fin de l'année 1986 et le début de 1987, avec leur cortège de querelles politiques et de troubles sociaux, nous ont permis de constater la fin de l'époque des vaches grasses. Le bâtiment stagne, le commerce vivote, les indépendantistes s'agitent et les hommes politiques pérorent.*

» Je pense qu'il est grand temps de rappeler les impératifs qui s'imposent à notre territoire. 1° Définir et mettre en place un plan de relance économique à court et à moyen terme. 2° Dans le cadre du départ futur du CEP, définir avec l'Etat un plan de remplacement du Centre qui ne soit plus de l'assistanat pur et simple. 3° Que la politique ne s'immisce plus dans l'économie du territoire, pour que les vaches soient enfin gardées. 4° Rassurer les investisseurs étrangers quant à la pureté de nos intentions, ce qui ne sera pas chose facile, et rassurer aussi les investisseurs locaux, ce qui sera encore plus difficile. »

La peur d'une forte récession économique en 1988 hante tous les esprits et suscite désormais au sein de la population d'origine polynésienne, très majoritaire (3), un sentiment jusque-là inconnu : la xénophobie. Les commerçants d'origine chinoise, souvent issus d'immigrés formosans, sont de plus en plus ouvertement jalousés parce que leur dynamisme leur vaut des succès. La caste des « demis » — ainsi appelle-t-on les métis - voit leur ascension économique et politique d'un mauvais œil parce qu'elle menace ses propres positions hégémoniques. Mais les « faranis », les métropolitains — jugés trop nombreux, — sont eux aussi visés. Les Polynésiens, qu'ils se situent politiquement à droite ou à gauche par rapport aux critères hexagonaux, pressent leurs élus de freiner leur venue à Tahiti.

Une double répercussion

Au-delà de sa vitrine pleine de vahinés à usage touristique, Tahiti offre ainsi aujourd'hui le spectacle inquiétant d'une société désorientée, angoissée, qui se sent agressée parce qu'elle réalise qu'elle a perdu son identité et qu'elle n'a rien gagné au change. Une société longtemps hypnotisée par les effets économiques artificiels de la manne généreusement octroyée au territoire par un pouvoir central toujours prompt à dispenser ses largesses, sous M. Mitterrand comme sous ses prédécesseurs à l'Elysée, pourvu que les Polynésiens laissent la France faire tranquillement sa bombe à Mururoa...

Il est difficile de prévoir quelles seront toutes les conséquences de cette mutation sociologique qui renverse les mythes tahitiens, mais il est évident qu'elle a, dans l'immédiat, une double répercussion. Elle tend d'abord à remettre en cause le postulat de l'expansion continue, sur lequel a été fondée la politique économique ultra-libérale (sauf à l'encontre des hommes d'affaires polynésiens appartenant à l'opposition locale) — conduite par une majorité territoriale obnubilée par les modèles de Hawaii, de Hongkong et de Singapour.

Compte tenu de la paralysie qui caractérise le gouvernement territorial présidé par M. Jacques Teuira depuis la mise à l'écart de M. Flosse, en février dernier, il ne semble pas qu'une révision de cette politique intervienne très vite.

Ensuite, cette *mutation* favorise l'émergence de la revendication nationaliste. Il y a dix ans, le mot indépendance était *tabu* (tabou) en Polynésie française, et toute réunion de séparatistes sévèrement contrôlée par la police. Aujourd'hui, les partis indépendantistes ont pignon sur rue et sont représentés par cinq élus — sur quarante et un — à l'Assemblée territoriale.

Le secrétaire général du Ia Mana Te Nunaa (« Que le pouvoir soit au peuple »), M. Jacky Drollet, un ancien biologiste marin, apôtre de l'indépendance économique, vient d'être reçu en grande pompe en Nouvelle-Zélande, où il a eu un entretien d'une heure en tête à tête avec le premier ministre, M. David Lange. Sa liste n'a pourtant obtenu, aux élections territoriales du 16 mars 1986, que 4410 voix dans la circonscription des îles du Vent, soit 8,17 % des suffrages exprimés.

Son principal rival, M. Oscar Temaru, président du Tavini Huiraatira No Porinesia (« Front de libération de la Polynésie ») et maire de Faaa, avait réalisé ce jour-là un score légèrement meilleur : 4547 voix (8,43 %), mais dans la commune où il est né et où vivent de nombreux déshérités, il avait atteint 38,48 %. Voilà pourquoi ce fonctionnaire des douanes en situation de détachement est un militant heureux — *« On a fait un grand pas en avant »* — qui ne doute de rien. *Nous voulons notre référendum d'autodétermination, nous l'avons écrit au ministre des DOM-TOM. »*

Dans son bureau, cet ancien séminariste a accroché au mur un drapeau du FLNKS (Front de libération nationale kanak socialiste) et un emblème pacifiste : *« No more Hiroshima »*, avec, entre les deux, juste au-dessus de son fauteuil de maire, placée comme une auréole, une effigie du Christ. Qui eût dit qu'à Tahiti aussi les indépendantistes auraient un jour la foi ?

ALAIN ROLLAT.

(1) *La Croix* du 6 mai.

(2) En 1986, les dépenses de l'Etat en Polynésie se sont élevées à 87216546617 FCFP (francs des comptoirs français du Pacifique), soit près de 5 milliards de francs (1 FCFP = 0,055 F), dont 52335354792 FCFP de dépenses militaires, soit près de 3 milliards de francs.

(3) La population de la Polynésie est pluri-ethnique : 68,50 % de Polynésiens, 11,60 % d'Européens, 4,50 % de Chinois. Les « demis » représentent environ 14,40 % de la population.

Le territoire de la Polynésie française est un immense empire maritime de 2 millions de kilomètres carrés. Si l'on transpose la carte qui le représente sur celle de l'Europe en faisant coïncider l'emplacement de Tahiti avec celui de Paris, la position des îles Australes coïncide avec la Sicile, celle des îles Gambier avec la Roumanie et celle des Marquises avec le sud de la Suède. Cette étendue océanique est saupoudrée de quelque cent cinquante îles regroupées en plusieurs archipels et représentant une superficie terrestre globale de seulement 4 200 kilomètres carrés, très inférieure donc à celle de la Corse. La population est d'environ 175 000 habitants dont plus de 60 % vivent à Tahiti (chef-lieu : Papeete) et dont la moitié ont moins de vingt ans.

et règlem

en Polynésie française

de comptes politiques

d'une revanche avec le concours... de la majorité !

pesant sur les prix à la consommation tandis que les revenus des personnes physiques sont libres de tout impôt. »

Or, jusqu'à présent, M. Teuira se garde bien de donner, sur ce terrain, le moindre gage à ces deux mousquetaires anti-Flosse, car leurs propositions vont à l'opposé des dogmes économiques et sociaux du secrétaire d'État, farouchement hostile à toute « *inquisition fiscale* » parce qu'il juge « *préférable de taxer la consommation plutôt que le travail* ».

En outre, M. Teuira n'ignore pas que toute concession à MM. Braun-Ortega et Vernaudon serait considérée par M. Flosse *comme un crime* de lèse-majesté puisque ces deux élus mènent campagne contre lui, en multipliant les plaintes en justice au nom de la « *moralité publique* ».

La volonté d'ouverture affichée par le nouveau président du gouvernement territorial demeure donc, pour l'instant, équivoque aux yeux des opposants de droite.

Ne discernant pas clairement quelles sont chez M. Teuira, au-delà des gestes de conciliation, la part de la sincérité et celle du calcul, les chefs de la fronde s'emploient à se renforcer.

Le tandem Vernaudon-« Quito », constitué lors des élections territoriales de l'an dernier, s'est dissocié pour « ratisser » plus largement. Le maire de Mahina, géomètre de profession, placé en position de leader de l'opposition par le score de sa liste en mars 1986 (10.094 voix dans la circonscription des Iles-du-Vent dont fait partie Tahiti, soit 18,71 %) fait preuve de beaucoup de détermination dans l'organisation du Aï'A Api. Il revendique plus de cinq mille adhésions nouvelles depuis le début de 1987. S'adressant essentiellement aux couches les plus modestes de la population, il se pose en champion de la lutte contre « *le SIDA moral de notre société : la corruption* ». Adulé par ses militants pour son profil mi-visionnaire mi-assistante sociale, il revêt pour parler à ses troupes le blouson de shérif qui l'a rendu célèbre à ses débuts politiques, à l'époque où les petits délinquants étaient « condamnés » sur-le-champ à de menus travaux forcés communaux.

Nouveau venu sur la scène politique, M. Braun-Ortega, lui, a décidé de rouler pour son propre compte tout en conservant des liens privilégiés avec M. Vernaudon. Il met dans son entreprise tout le dynamisme d'un homme formé à l'école de la compétition américaine : « *Je voudrais faire entendre la voix de la raison. Depuis de longs mois je refuse le confort douillet de la soumission aveugle et je me bats pour la liberté et la dignité de mes frères polynésiens, contre le chantage et la corruption. J'aurais pu faire, comme d'autres, acte d'allégeance et profiter des magouilles des copains et des coquins. Si je m'y suis refusé c'est parce que, en ma qualité première de Polynésien, je veux marcher la tête haute et en paix avec ma conscience.* »

D'ascendance mexicaine par son père, « Quito » est handicapé, pour l'instant, par une imparfaite maîtrise de la langue polynésienne, la seule qui permette de communiquer avec la majeure partie de la population. Mais son physique de play-boy plaît à l'électorat féminin, sa réussite professionnelle en impose aux hommes, il passe bien à la télé et sa *simplicité fait le reste*.

Sous-estimé peut-être par les milieux politiques, ce patron dont l'état-major du Tahoeraa Huiraatira a juré la perte s'est totalement investi dans l'action politique depuis sa rupture avec M. Flosse, son ancien instituteur. Il a déjà réalisé un petit exploit : sans tambour ni trompettes il est parvenu, en six mois, à constituer son propre parti : le Amuitahiraa No Oceania (« l'Union pour l'Océanie »).

Les statuts de cette nouvelle formation précisent qu'elle se propose « *d'abolir les privilèges ou les inégalités sociales qui ne seraient fondées ni sur le travail, ni sur le talent ou la compétence* » et de « *faire respecter les valeurs traditionnelles polynésiennes, notamment la famille, le travail, la propriété et l'ordre public* » en étant « *fondamentalement attachée au principe de l'autonomie interne du territoire au sein de la République française* ».

Première fracture ouverte

Les premières sections locales installées par M. Braun-Ortega, qui s'appuie sur plusieurs de ses collaborateurs professionnels, attirent un public populaire d'origines sociales et politiques diverses. Il recrute à la fois parmi les militants du parti de M. Flosse, chez les indépendantistes, les amis du maire de Papeete et même au détriment de... son compère de Mahina, M. Vernaudon. Il lui reste, toutefois, à faire ses classes après avoir été promu par ce dernier, en 1986, en remerciement de son appui financier.

Le troisième mousquetaire de l'Amuitahirra No Porinesia (« l'Union pour la Polynésie française ») où se retrouvent *MM. Braun-Ortega* et Vernaudon est un excellent tribun de pure souche polynésienne, formé à la stricte école de l'Eglise évangélique et qui présente une étonnante ressemblance physique avec Mao Zedong : M. Monil Tetuani, maire de l'île de Tahaa, austère trait d'union entre Raiatea et Bora-Bora.

Chacun des discours politiques de ce diacre protestant est un prêche. Ses ouailles – qui lui ont confié 1 000 voix aux élections territoriales de 1986 (46,15 %) – sont priées de marcher droit, sinon, gare aux « sermons » ! Ancien militant du Tahoeraa Huiraatira, M. Monil Tetuani a rompu avec M. Flosse « *après avoir été trompé par celui-ci et conduit à faire localement, en 1984, en échange d'adhésions à ce parti, des promesses de distributions de maisons neuves préfabriquées, qui n'ont pas été tenues* ». Et il a constitué, à son tour, sa propre formation, le « *Nouvel espoir* » (référence biblique à l'Apocalypse). Il exalte le particularisme des quatre mille dix-sept habitants de son île sur le thème « *Tahaa d'abord !* » et mise sur le sous-équipement de la population de presque toutes les autres Iles-sous-le-Vent pour opposer à la majorité tahitienne une revendication hyper-autonomiste. L'opposition a ainsi, en ce moment, le monopole de l'initiative dans l'arène politique encombrée par les groupuscules.

Placé sur la défensive, le parti majoritaire de M. Flosse donne de *la bande. Il vient de perdre une* élection municipale partielle dans l'île de Raiatea, au profit de M. Tony Hiro, l'un des lieutenants du maire de Papeete, M. Juventin. Ce scrutin a vu la défaite de M. Guy Sanquer, ce conseiller territorial aux prises avec la justice que M. Flosse avait spectaculairement embrassé et couvert de fleurs au seuil de la prison du territoire, en janvier, provoquant l'émoi de la magistrature et l'indignation des ses adversaires.

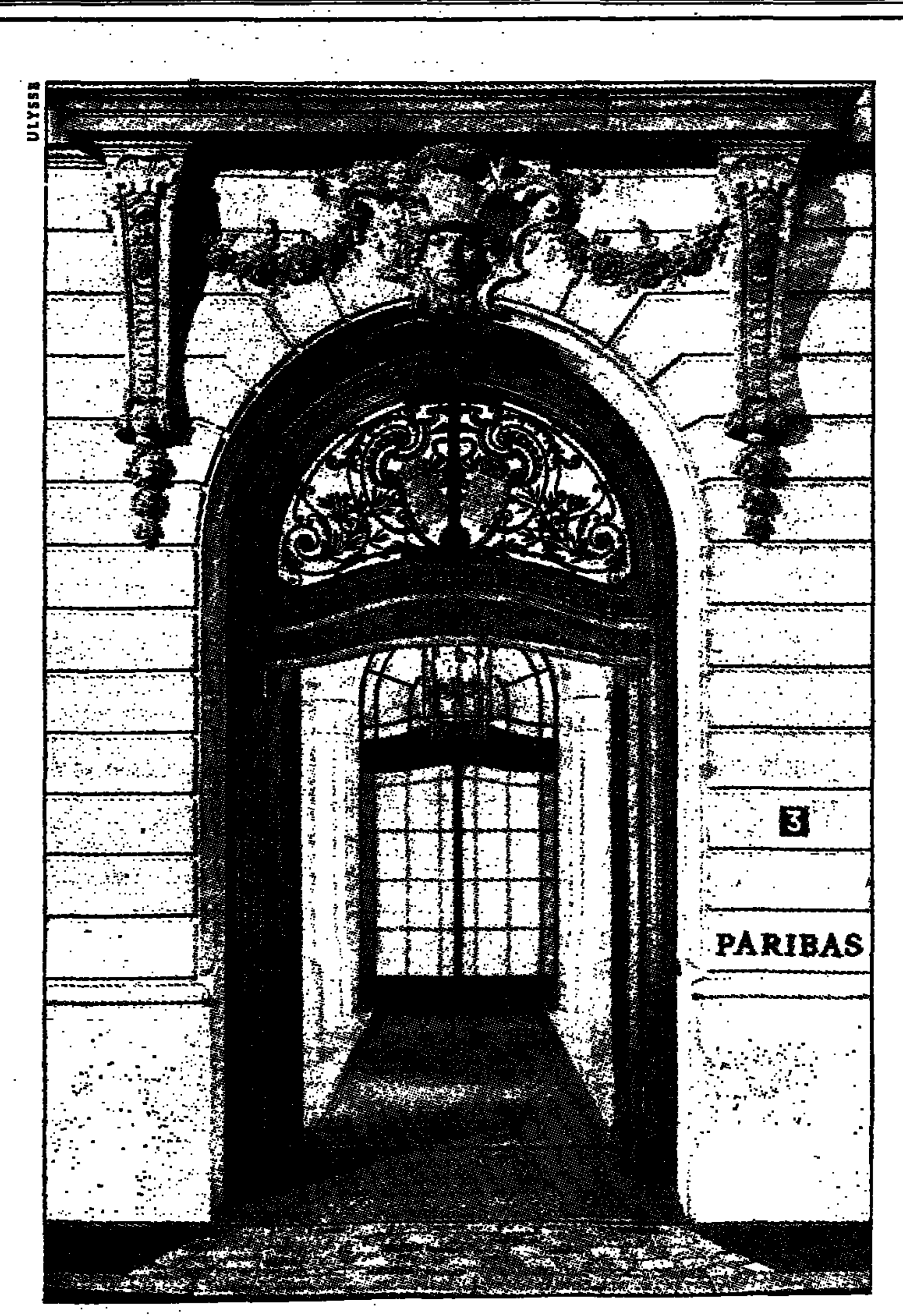
La semaine dernière, ce même conseiller a été à l'origine de la première fracture ouverte entre le nouveau président du gouverne*ment territorial, M. Teuira, et les* fidèles de M. Flosse. Avec deux autres conseillers de la majorité, MM. Austin Hunter et Jean Tupu, élus comme lui des Iles-sous-le-Vent, M. Sanquer a, en effet, démissionné du groupe du Tahoeraa Huiraatira de l'assemblée polynésienne pour protester contre la nomination par M. Teuira de l'un de ses partisans personnels au poste d'administrateur territorial à Raiatea.

De règlements de comptes en querelles intestines, sur fond de morosité économique et sociale, c'est déjà la succession de M. Flosse qui se joue. Peut-être de façon prématurée...

A.R.


PHOTO : PINSON SIPA PRESS.

Le secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud, M. Gaston Flosse, démissionnaire de la présidence du gouvernement territorial en février dernier, soigne sa forme physique. Non content de pratiquer régulièrement le yoga, il se rend plusieurs fois par mois dans une salle de gymnastique de Papeete.





Politique

Aux Antilles

Le chef présumé de l'ARC et plusieurs autres dirigeants indépendantistes guadeloupéens ont été arrêtés à Saint-Vincent et extradés

Le chef présumé de l'ARC (Alliance révolutionnaire caraïbe, organisation antillaise indépendantiste officiellement dissoute en mai 1984 par le conseil des ministres), Luc Reinette, cofondateur récemment d'un Conseil national de la résistance guadeloupéenne (*le Monde* du 1er juillet), a été arrêté, le mardi 21 juillet, en compagnie de plusieurs complices, à Saint-Vincent, petite île indépendante située au sud de la Guadeloupe. Il a été aussitôt extradé. Ces arrestations, venant après celles de Humbert Marbœuf et Henri Peraton, deux autres membres de l'état-major de ce mouvement clandestin, responsables de plusieurs attentats, semblent achever le démantèlement de l'ARC.

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

C'est alors qu'il faisait une escale à Saint-Vincent que le cerveau présumé de l'ex-ARC a été arrêté par la police locale qui le surveillait depuis la veille au soir. Une procédure d'extradition particulièrement rapide a été aussitôt engagée, permettant à l'armée de l'air de rapatrier à la Guadeloupe les quatre personnes interpellées en même temps que Luc Reinette : Henry Bernard, Henri Amédien, Michèle Fabre, Georges Maréchaux.

Ces cinq militants indépendantistes avaient demandé, dimanche, l'asile politique au Suriname dès leur arrivée en avion à Paramaribo après une tentative infructueuse en Guyana. Les autorités surinamiennes ont refusé et alerté les policiers français.

Agé de trente-huit ans, originaire de Port-Louis (petite commune du nord de l'archipel), Luc Reinette avait fondé l'Alliance révolutionnaire caraïbe en mai 1983. L'organisation avait revendiqué la plupart des attentats à l'explosif commis depuis sur l'archipel guadeloupéen. Incarcéré une première fois en métropole, dans le cadre de l'enquête sur l'enlèvement d'une journaliste de Radio-France, Marie-Christine Le Du, Luc Reinette avait bénéficié d'une libération anticipée en 1981.

Le juge Bruguière en Guadeloupe

Recherché de nouveau pour divers attentats, il avait été arrêté le 27 novembre 1984 en compagnie de Henri Amédien. Les deux hommes s'étaient évadés de la prison de Basse-Terre le 16 juin 1985.

A propos de Luc Reinette, le préfet de la Guadeloupe, M. Yves Bonnet, ancien directeur de la surveillance du territoire, avait déclaré mardi, une heure avant son arrestation, sur les ondes de Radio-Tambou (organe de l'UPLG, principale formation indépendantiste de l'archipel) que le cerveau de l'ARC avait devant lui *« de longues années de prison »*. Un total de près de trente ans si l'on tient compte des différentes condamnations déjà prononcées, dont celle, il y a deux semaines, pour les attentats dits « de la Fête des Mères » perpétrés à la naissance de l'ARC.

Lors de son arrestation, Luc Reinette se trouvait en compagnie de Michèle Fabre, une enseignante métropolitaine recherchée depuis le mois d'avril et ayant appartenu, selon la police, à des organisations françaises d'extrême-gauche.

Henry Bernard, professeur de philosophie, était recherché depuis plusieurs années. On le disait, dans les milieux policiers, particulièrement proche de Luc Reinette et de Humbert Marbœuf, arrêté en avril.

Enfin, Georges Maréchaux, membre de l'aéroclub de Pointe-à-Pitre, était également fiché par la police comme « taxi aérien » au bénéfice – entre autres – de militants indépendantistes guadeloupéens.

Ce coup porté à la branche dure du mouvement indépendantiste guadeloupéen rend désormais caduque l'affiche de recherche *« contre récompense »* placardée dans les lieux publics depuis la fin de l'année dernière, affiche qui avait été fortement critiquée par l'ensemble de la classe politique locale.

Le juge d'instruction, M. Jean-Louis Bruguière, magistrat chargé du dossier des attentats à l'explosif perpétrés à la Guadeloupe depuis le 25 novembre dernier devait arriver en Guadeloupe mercredi.

ANDRÉ LÉGER.

Les modalités d'application de la loi d'indemnisation des rapatriés

La loi relative au règlement de l'indemnisation des rapatriés a été promulguée au *Journal officiel* du 19 juillet.

Les indemnités accordées aux pieds-noirs en vertu des nouvelles dispositions adoptées par le Parlement (dans la limite de 1 million de francs par ménage ou par personne dépossédée et de 2 millions pour les rapatriés de Tunisie et du Maroc sous certaines réserves) seront versées dans les conditions suivantes :

– les certificats d'indemnisation détenus par les personnes dépossédées ou leurs ayants droit âgés d'au moins quatre-vingt-neuf ans au 1er janvier 1988 seront remboursés à concurrence de 20 000 F en 1988 et du solde en 1989 ;

– les certificats d'indemnisation détenus par les rapatriés ou leurs ayants droit âgés d'au moins quatre-vingts ans au 1er janvier 1989 seront remboursés à concurrence de 100 000 F en 1989, de 200 000 F en 1990 et du solde en 1991 ;

– les certificats détenus par les personnes âgées de moins de quatre-vingts ans au 1er janvier 1989 seront remboursés à concurrence de 10 000 F en 1990, de 15 000 F en 1991, de 20 000 F en 1992, de 40 000 F par an de 1993 à 1997, de 60 000 F en 1998, de 150 000 F en 1999 et du solde en l'an 2 000 ;

– les certificats d'indemnisation détenus par les ayants droit de moins de quatre-vingts ans au 1er janvier 1989 seront remboursés à concurrence de 5 000 F en 1992 et 1993, de 10 000 F en 1994, de 20 000 F par an de 1995 à 1998, de 50 000 F en 1999, de 100 000 F en 2000 et du solde en l'an 2001 ;

– les certificats d'indemnisation des personnes ou de leurs ayants droit qui atteindront l'âge de quatre-vingt-dix ans après le 1er janvier 1989 seront remboursés pour la totalité du montant de la créance leur restant due ;

– les certificats d'indemnisation des personnes ou de leurs ayants droit qui atteindront l'âge de quatre-vingts ans après le 1er janvier 1989 seront remboursés, à leur demande, pour le montant de la créance leur restant due, à concurrence de 100 000 F, l'année de leur quatre-vingtième anniversaire, de 200 000 F la deuxième année et du solde l'année suivante.

En outre, une allocation de 60 000 F sera versée, à raison de 25 000 F en 1989 et 1990, et de 10 000 F en 1991, aux anciens harkis, moghaznis et autres personnels des diverses formations supplétives ayant servi en Algérie qui ont conservé la nationalité française. En cas de décès de l'intéressé, cette allocation sera versée au conjoint survivant ou, à défaut, à parts égales, aux enfants, s'ils ont la nationalité française et leur domicile en France.

Et les « parias du Sahara » ?

Ancien membre du Conseil économique et social pour le Sahara, ancien président de la chambre de commerce des Oasis, M. Michel Lalou est l'un de ces vieux pieds-noirs qui n'en peuvent plus d'attendre. Et aujourd'hui il est d'autant plus amer qu'il fait partie d'une catégorie de rapatriés qui semblent avoir été... complètement oubliés à cause de certaines confusions administratives.

Malgré l'appui de plusieurs parlementaires qui sont intervenus en ce sens au cours des débats à l'Assemblée nationale et au Sénat, il n'a pas pu faire admettre que depuis deux décrets ambigus de 1970 sont exclus du bénéfice de la plupart des textes relatifs à l'indemnisation les rapatriés originaires des deux anciens départements sahariens, des Oasis et de la Saoura.

« Le secrétaire d'Etat aux rapatriés a été induit en erreur par l'ANIFOM (Agence nationale pour l'indemnisation) *qui persiste à affirmer que les rapatriés originaires de ces deux anciens départements sont nommément cités par les décrets appliqués aux rapatriés algériens, ce qui est contraire à la vérité,* souligne cet homme en colère. *Nous sommes doublement victimes de cette situation. D'abord sur le plan matériel. Ensuite par l'oubli total de nos populations sahariennes, de nos villes et de nos villages qui sont ainsi rayés de la mémoire de l'histoire. Effacés l'épopée saharienne, les sacrifices du père de Foucauld, du général Laperrine, de Flatters, de Polignac... Effacés les pionniers des temps modernes qui ont découvert le gaz et le pétrole du Sahara... Tout ce monde enterré dans une fosse commune, comme des parias ou des pestiférés que l'on veut oublier ! »*

● **COLLOQUE.** – L'Institut *d'économie régional du Sud-Ouest,* qui dépend de l'université de Bordeaux-I, organise, les 15 et 16 septembre, un colloque intitulé « Efficacité et prospective des politiques régionales ». Renseignements : IERSO, avenue Léon-Duguit, 33604 Pessac ; tél. : 56-80-61-50, poste 451.

Communication

La vente des actions de TF 1

Les résultats définitifs sont meilleurs que prévu

Au ministère de la culture et de la communication comme au ministère de l'économie et des finances, c'est le soulagement. Les résultats définitifs de l'offre publique de vente des actions de TF 1 sont sensiblement supérieurs aux estimations faites en fin de semaine dernière rue de Rivoli et rue de Valois. On attendait un peu plus de 300 000 actionnaires pour la « Une » ; elle aura, en fait, 415 741 petits porteurs, auxquels il faut ajouter 1 200 personnes morales, sociétés ou investisseurs institutionnels.

Les demandes des particuliers ont atteint un total de 9,6 millions de titres, soit 1,25 fois plus que le nombre d'actions offertes. Si on y ajoute les 9 millions de titres réclamés par les investisseurs institutionnels, l'OPV de TF 1 aura été couverte quatre fois.

Dans ces conditions, le ministère des finances répartit les actions selon des règles semblables à celles des autres privatisations. Les particuliers se voient attribuer 85 % des titres. Jusqu'à 10 actions, la demande est entièrement servie. De 10 à 50 titres, elle est satisfaite à 75 %. Au-delà de 50 titres demandés, l'actionnaire n'en reçoit que 30 %. Pour les investisseurs institutionnels, la proportion tombe à 6 %.

Les résultats de la vente de 10 % du capital au personnel ne seront connus qu'en fin de semaine. Mais, là encore, les deux ministères se montrent bien plus optimistes que la semaine dernière. Selon leurs estimations, plus de 50 % des salariés de la chaîne seraient devenus actionnaires pour un montant moyen de 50 000 francs. Un pourcentage qui, selon le ministère de la culture, vaut largement celui des autres privatisations. Néanmoins, le nombre de titres offerts aux salariés sera loin d'être entièrement souscrit.

Comment expliquer le décalage entre les résultats partiels annoncés la semaine dernière et l'amélioration de 40 % constatée ? Il semble que les deux ministères aient voulu couper court au début de polémique politique suscitée par un silence prolongé après la fin de l'OPV. *« Nous n'avions pas beaucoup d'éléments pour donner une information,* explique un membre d'un des deux cabinets. *Nous avons fait des prévisions plutôt pessimistes pour ne pas prendre de risques. »* A moins que cette stratégie du chaud et froid ne serve à mieux faire accepter des résultats nettement moins spectaculaires que ceux des précédentes privatisations.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● **M. Jean-Jacques Queyranne : *« La privatisation de TF 1 est un fiasco »*.** – Le porte-parole du Parti socialiste, M. Queyranne, s'est exprimé, le mardi 21 juillet, sur la privatisation après l'annonce des résultats définitifs de la vente des actions, résultats, selon lui, cinq fois inférieurs aux prévisions de M. Bouygues, annoncées il y a trois semaines. *« Les Français n'ont pas compris pourquoi on vendait TF 1,* a-t-il déclaré sur RMC, *et c'est la preuve que la politique de privatisation est en train de s'essouffler parce que c'est avant tout une politique de spéculation. »*

● **Pierre Bellemare et la Lyonnaise des eaux s'associent dans le télé-achat.** – La Lyonnaise des eaux, propriétaire de réseaux câblés et actionnaire de M 6, vient de s'associer au producteur Pierre Bellemare pour créer des services de télé-achat (*le Monde* du 10 juillet). La filiale commune, Home Shopping Service, entend proposer, en collaboration avec d'autres partenaires, des émissions sur les réseaux câblés, les chaînes nationales ou les télévisions par satellite en France et en Europe. On sait que M 6 veut lancer une émission de ce type dans les programmes de la rentrée. Quant à Pierre Bellemare, il doit animer en septembre une émission matinale sur TF 1 consacrée à la vente de marchandises diverses aux téléspectateurs.

● **Les centres Leclerc feront de la publicité sur Télé-Monte-Carlo.** – Les centres Leclerc ont signé avec TMC un premier contrat de publicité commerciale. La campagne de six semaines débutera le lundi 27 juillet, et prendra la forme de huit spots diffusés le soir entre 20 heures et 22 heures. Les centres Leclerc, qui ont saisi le Conseil d'Etat d'un recours contre l'exclusion de la distribution des écrans publicitaires des chaînes nationales, affirment manifester ainsi *« leur volonté d'accéder à ce média »*. A la différence des chaînes françaises, les chaînes monégasque (TMC) et luxembourgoise (RTL) peuvent, en effet, ouvrir leurs antennes au secteur de la distribution.

Affecté au Havre

Un enseignant communiste affirme être victime d'une brimade politique

M. Jean-Paul Jouary, membre du comité central du PCF, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Révolution*, est-il victime, de la part de l'administration de l'éducation nationale, d'une brimade à motif politique ?

Reçu à l'agrégation de philosophie en 1972, nommé dans un lycée de Rouen en 1974, M. Jouary avait été mis en disponibilité, à sa demande, en 1979. Chef de la rubrique culturelle de *l'Humanité*, il avait soutenu avec succès, en 1980, une thèse de doctorat d'Etat, et publié plusieurs livres.

En juin 1981, M. Jouary, nommé conseiller technique au cabinet de M. Charles Fiterman, ministre d'Etat, ministre des transports, avait réintégré l'éducation nationale, qui l'avait mis à disposition du ministère des transports. En janvier 1983, cette mise à disposition avait été annulée et remplacée par une position de détachement, M. Jouary étant alors appointé par une administration des transports. Après le départ des ministres communistes du gouvernement, en juillet 1984, M. Jouary était resté à la sécurité routière, jusqu'à ce qu'un arrêté signé du directeur adjoint du cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, le 14 mars 1986, le réintègre dans le corps des enseignants du second degré de l'académie de Paris, avec mise à disposition de l'académie d'Amiens pour une durée d'un an et demi.

M. Jouary a assuré des vacations à la faculté des lettres d'Amiens, complétées par un demi-service à l'école normale d'instituteurs de cette ville. Sa candidature à un poste de maître de conférences à la faculté n'a été retenue ni par le Conseil supérieur des universités, qui se prononce pour avis, ni par l'université d'Amiens.

Le 27 février dernier, le directeur des personnels enseignants des lycées et collèges lui a adressé une lettre l'interrogeant sur sa situation et lui demandant de remplir une fiche de vœux relative à son affectation future. M. Jouary, n'ayant pas rempli cette fiche, a été informé, au mois de mai, de son affectation au lycée polyvalent de Caucriauville, au Havre.

Pour M. Jouary, qui habite Créteil (Val-de-Marne), cette affectation à 250 kilomètres de son domicile, dans un établissement à caractère professionnel, est *« inacceptable »*. Soutenu par ses étudiants et par ses collègues enseignants de philosophie d'Amiens, appuyé par le PCF et par un « appel » qui a recueilli deux mille signatures, M. Jouary demande sa nomination dans l'enseignement supérieur à Amiens.

Au cabinet de M. René Monory, ministre de l'éducation nationale, on indique que la nomination de M. Jouary au Havre résulte de la situation administrative et correspond à ses états de service dans l'enseignement secondaire.

P. J.

M. Gilbert Mitterrand et ses filles de retour en France après leur accident de voiture en Espagne

M. Gilbert Mitterrand, fils cadet du président de la République, député socialiste de la Gironde, et ses deux filles, Pascale (neuf ans) et Justine (six ans), ont été blessés, le mardi 21 juillet dans la matinée, lors d'un accident de la route, dans la province de Gérone, en Espagne, à proximité de la localité de Parlaya.

M. Gilbert Mitterrand a eu le nez cassé et la lèvre fendue. Sa fille aînée, Pascale, a un poignet cassé et souffre de diverses contusions. Sa fille cadette, Justine, a été plus sérieusement touchée. Elle souffre d'un traumatisme crânien avec large entaille du cuir chevelu et a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital Alvarez de Castro de Gérone. La conductrice de la voiture qui avait heurté de front, à vive allure, le véhicule de M. Gilbert Mitterrand, Mme Dolores Senon Arnau, cinquante ans, a été tuée sur le coup.

Le chef de l'Etat et son épouse, qui séjournaient dans leur maison de Latche, dans les Landes, se sont rendus en début d'après-midi par avion à Gérone pour voir leur fils et leurs petites-filles blessés, qui ont été rapatriés en France dans la soirée de mardi. Soignés par les médecins espagnols, M. Gilbert Mitterrand et ses filles avaient aussi bénéficié de l'assistance d'une équipe médicale conduite par le docteur Claude Gubler, médecin personnel du chef de l'Etat, venue de Paris dès que la nouvelle de l'accident a été connue.

Le président de la République a regagné Latche dans l'après-midi et Paris dans la soirée.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAITS DU JUGEMENT RENDU PAR LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BORDEAUX LE 30 AVRIL 1987

Les associations demanderesses (LPO, SEPANSO, SNPN, FFSPN, SPA) reprochent à la fédération départementale des chasseurs de la Gironde d'avoir par son comportement général incité les chasseurs de tourterelles à méconnaître l'interdiction légale de cette chasse au printemps de l'année 1985 et de leur avoir ainsi causé un préjudice important.

Une fédération de chasseurs ne saurait négliger ce qui ressort de son objet spécifique : mettre en œuvre la réglementation applicable sur son territoire, assurer l'information des chasseurs, ainsi que la répression des infractions.

Dès le mois de mars 1985 au plus tard, les responsables de la fédération savaient que cette chasse était interdite, que donc ils avaient l'obligation d'en informer les chasseurs et de concourir à la répression des infractions.

Au cours de son congrès (1985), la fédération a « appelé ses adhérents à chasser cette année ».

Surpris en action illicite de chasse en mai 1985, plusieurs chasseurs ont expliqué qu'ils avaient eu l'accord de la fédération des chasseurs.

LE TRIBUNAL

Condamne la fédération à payer à la SNPN, la SEPANSO, la SPA : 5 000 F, à la LPO : 10 000 F, la FFSPN : 8 000 F. Ordonne la publication du jugement aux frais de la fédération des chasseurs.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

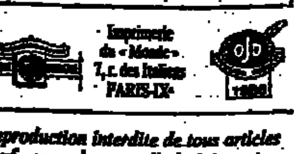
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

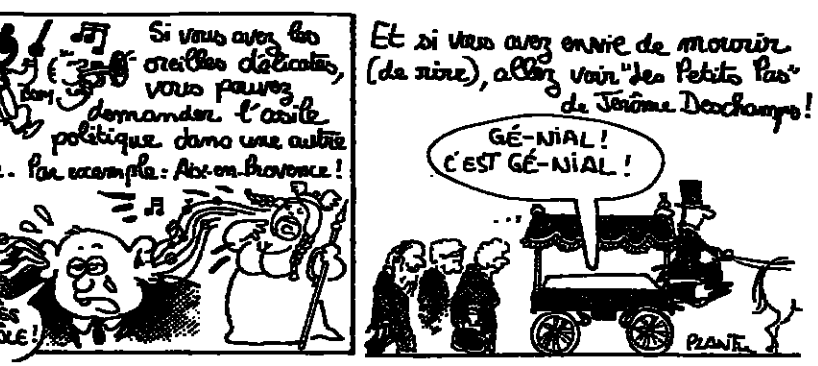
Avignon

quelques conseils si vous voulez passer quelques jours au Festival









On se bousculait le lundi 20 juillet à la projection du* Roi Lear, *film hyper-godardien de Jean-Luc Godard. Mardi avait lieu l'inévitable rencontre avec le public. A la sortie, un monsieur poivre et sel a proposé au cinéaste :* « Si vous avez un rôle pour moi... Je suis ténor chez Jérôme Deschamps. » *Pour son spectacle,* les Petits Pas, *Jérôme Deschamps a réuni un ange blond et des gens fort âgés qui avaient attendu toute leur vie de monter sur les planches. Leçon de patience que ne suivront certainement pas les jeunes comédiens tout juste sortis des écoles, qui ont pour la première fois affronté le vrai public.

« Le Roi Lear », de Godard

Comme si un seul cœur brassait plusieurs sangs

7 heures du soir :
multitude devant le cinéma
Le Palace,
rue de la République,
pour voir King Lear,
de Jean-Luc Godard.
Attente, chaleur,
échanges animés.
Plus de fièvre
qu'aux portes des théâtres.

DANS un café, assis dans une pénombre : Jean-Luc Godard. Une chemise de toutes les couleurs. Lui – incroyable au point où il en est – est gris d'inquiétude. Il dit : *« J'ai écouté le son de ce cinéma, tout à l'heure. Il n'est pas trop fort... Le report optique du son, je suis allé le faire à Londres, il est plutôt doux... Tu vas voir le film, je me demandais si tu avais changé... Tu ne comprends pas l'anglais ?... Le film est en anglais... J'ai lu plusieurs traductions : on ne peut pas traduire Shakespeare, pas plus que Pouchkine, que Racine... Oh, le texte de la pièce, tu n'en entendras pas beaucoup, je n'allais pas filmer la pièce, c'est autre chose... Une approche... Tourner autour... »*

La salle. Le noir. Le film.

Un vieux roi peut-être, un vieil homme, c'est l'écrivain Norman Mailer, des yeux il parcourt une page, il la signe, il s'éloigne vers une croisée, une jeune fille entre, sa fille Cordelia peut-être, à son tour elle lit la page, quelque chose lui déplaît.

Comme si le film lui-même, pas trop sûr de lui avant de se lancer, cherchait un appui, avait au moins une pensée pour des parents compréhensifs, oui, larges d'idées, cinq six visages croisent l'écran, comme dans la rue, Tati, Renoir, Bresson, Cocteau...

Ce jeune homme aux cheveux on ne peut plus rebelles, maigre, au sommeil sans doute frugal, qui, dans une forêt d'hiver, semble chercher quelque chose qu'il n'a pas tout à fait perdu, c'est Shakespeare. Les mouettes ont un vol serein mais des cris de cruauté. Assis de travers sur un rocher, Shakespeare écrit très vite dix lignes ; la mer qui rebondit trempe son cahier, sa chemise. Dans la nuit noire, la flamme d'une bougie se déplace lentement devant un dieu de Goya qui déchire, dévore ses créatures. Cordelia retrouve son père devant une nappe blanche, des verres de cristal, des assiettes de porcelaine ; ils sont deux, ils ne se parlent pas. A travers les fenêtres, un lac répercute la lumière. Jean-Luc Godard, la tête couverte de câbles électriques emmêlés – les chutes imperceptibles du courant électrique sont l'un des contretemps des prises de cinéma, – traduit dans un anglais caillouteux une phrase de Marguerite Duras.

C'est le cinéma de Jean-Luc Godard, ce télescopage d'aperçus éloignés, de voix et de bruits contraires, qui, courant ensemble du même pas, forment un flot cohérent, lumineux, vigoureux, allègre avec des coups de vent brusques de douleur qui s'en vont sitôt apparus, comme si un seul cœur, battant trente-six vies par seconde, brassait plusieurs sangs, plusieurs consciences, plusieurs avenirs.

Un cheval blanc s'est sauvé, il court dans les cailloux au bord de la rivière, est-ce celui du roi en échange d'un royaume ? Une jeune femme est par terre, étendue sur le dos, a-t-elle quitté la vie ? Une Parque, une fileuse du temps, qui n'a pas confiance peut-être dans la colle de cinéma, ou qui, simplement, garde ses habitudes, s'entête à coudre de façon sûre, avec une aiguille et du gros fil, deux bouts de pellicule, et elle rajoute dessus une épingle de sûreté, pour se sentir plus tranquille. Le roi Lear, surpris de dos, regarde la mer qui descend. Woody Allen, pour une fois muet mais pas vraiment déconcerté, fait face au film de Godard, débobiné, qui envahit la chambre comme une anguille sans queue ni tête. The end.

Vingt minutes plus tard, Jean-Luc Godard, détendu, sous un platane, mangeottant une salade verte. *« C'était le roi Lear et sa fille Cordelia que j'avais en tête, un peu comme Dieu et Marie, dans l'autre film... Comment ne pas se retrouver devant un homme comme Shakespeare, quels que soient les détours par où tu continues de passer ? Il était un poète, un acteur, il faisait vivre son théâtre, il était un homme aussi, tu as lu ses* Sonnets ? *J'ai essayé, en faisant ce film, d'approcher un peu de lui... Je suis incapable d'écrire* le Roi Lear, *je suis incapable d'écrire du théâtre, d'écrire* la Mouette, *incapable aussi d'écrire une toccata de Bach, d'écrire un poème de Rimbaud, c'est une chose dont j'ai... disons « souffert », et puis un jour j'ai découvert qu'il y avait d'autres poètes, j'ai vu un film de Jean Vigo, un film de Renoir, et là je me suis dit : je crois que je pourrais le faire, moi aussi... Ce qui m'a frappé, c'est que les écrivains anglais font le silence sur Cordelia, parce qu'elle ne paraît qu'au début et à la fin de la pièce... Mais son père ne pense-t-il pas à elle, à un moment ou à un autre, chaque jour ?... Je n'ai pu tourner cette fois qu'en hiver... Je n'ai pu filmer une forêt en été... Cela manque, dans le film, tu as remarqué ?... Shakespeare, c'est aussi la forêt d'été... »*

MICHEL COURNOT.


PASCAL VICTOR ENGUERAND

Fleur bleue et petits pas

LA vieille dame fête ses quatre-vingts ans, ses copains et copines de la maison de retraite lui offrent une belle soirée d'anniversaire, tout le monde chante. C'est le spectacle de Jérôme Deschamps, *les Petits Pas.*

A force des petits pas, les petits vieux ont fait un bon bout de chemin. Leur périple, commencé en novembre 1986 aux Bouffes du Nord où ils reviendront en novembre, les emmène dans une tournée qui ne doit rien au Tour de France cycliste.

Les cyclistes sont partis du secteur français de Berlin, les petits vieux sont passés par Milan, sur l'invitation du directeur du centre culturel français, Patrice Martinet. Il m'a raconté que c'était grandiose, car, à la dernière représentation, il y avait dans la salle les pensionnaires de la Casa Verdi, maison de retraite pour chanteurs lyriques, où Daniel Schmid a tourné son bouleversant chef-d'œuvre *le Baiser de Tosca* (titre français).

La fête a été superbe, une complicité sans reticences s'est établie entre les deux groupes. Ce n'était pas évident, car les Italiens pour beaucoup ont connu la gloire et s'entourent de souvenirs, alors que les Français choisis par Jérôme Deschamps – à deux exceptions près – ont sans doute rêvé de monter sur les planches, mais ont seulement pu tourner autour. Attendant leur chance jusqu'à ce qu'ils n'attendent plus rien. Ils ont acquis une tendance à se satisfaire de pas grand-chose. Pis que la fatigue, le mal de la vieillesse, c'est l'indifférence.

L'attitude de Jérôme Deschamps envers ses vieux acteurs est stricte, sinon rude. Une fois par jour et souvent deux, il les fait répéter leurs chansons, les oblige à recommencer jusqu'à ce qu'ils atteignent le ton juste et aillent jusqu'au bout sans dérailler. Il leur rappelle patiemment les lignes de la mise en scène, les détails des gestes, et ne laisse rien passer. Il est vrai que ses spectacles sont et doivent être minutés, réglés au millimètre. Car ils se tiennent au bord de la chute dans les trous de conscience, avec des passages à vide, capables de temps en temps de stopper l'enchaînement de catastrophes clownesques, occasionnées par la désobéissance des objets, et leur violence.

L'équilibre est fragile, surtout quand les acteurs le sont eux-mêmes, et qu'ils envoient des images rattachées à la première enfance – souvenir de sensations ambiguës, baisers obligés sur les peaux rèches, crainte des mains tremblantes, et l'extraordinaire lumière des sourires. Face à ces images, les réactions peuvent devenir troubles, vaguement malsaines. Mais chez Jérôme Deschamps, ça se passe autrement. Il procède avec ses quatrième âge exactement comme avec tous les membres de la famille Deschiens, qu'ils soient grands ou petits, maigres ou obèses. Il n'évite pas les ridicules, il en fait des sujets de rire et d'inquiétude, il en éclaire les beautés, les montre comme un simple accident susceptible de frapper chacun à tout moment, comme l'inévitable effet du temps.

L'autre jour, Jérôme Deschamps est allé voir courir les cyclistes du Tour de France. Il a noté minutieusement la façon dont les fans se déguisent avec casquette et jambes cagneuses, dont les suiveurs s'entassent dans des bagnoles fatiguées, bourrées de pneus, de roues de vélo, et comment ils friment jusqu'à en perdre de vue leur poulain... Sans doute, on en recevra bientôt les retombées.


PASCAL VICTOR ENGUERAND

Jérôme Deschamps

Comme le Woody Allen de *Radio Days,* de *Broadway Dany Rose,* Jérôme Deschamps est un amoureux des antihéros, jeunes, vieux. Là n'est pas la question. Il aime les gens qui bricolent leur survie – lui, nous, beaucoup d'entre nous en tout cas. Il ne se moque pas, ne s'attendrit pas. Faussement maladroit, vraiment généreux, les bras pleins de fleurs et le regard bleu, il se met en état d'innocence.

COLETTE GODARD.

L'ange blond de la famille Deschamps

D'UN spectacle à l'autre, il a la dégaine coincée d'un grand coucou tout sec qui aurait avalé un manche à balai. Jean-Marc Bihour est le jeunot un peu perdu, sinon débile léger, qui, dans *la Veillée,* de Jérôme Deschamps, prend régulièrement dans la figure des portes de la MJC. Qui, dans *les Petits Pas,* renverse le gâteau d'anniversaire.

Parfois, aussi, prix d'un accès d'audace et d'aisance, il danse ; ou chante, d'une voix de haute-contre pas mal placée du tout. Dans *les Petits Pas,* il pousse son bel canto depuis l'une des loges du théâtre municipal. Comme une apparition. D'où le surnom que lui donnent les spectateurs qui le reconnaissent dans les rues d'Avignon : l'ange blond des *Petits Pas.*

Le blues dénonciateur du jeune adolescent de *la Veillée,* en révolte contre la société, la jeunesse triste en banlieue, les HLM et les MJC, ce blues était de lui. *« J'étais en plein dedans quand j'ai rencontré Deschamps... »*

Son histoire est celle d'un jeune guichetier de la Sécurité sociale, qui suivait, pour occuper ses soirées, des stages de vidéo, de théâtre. *« J'avais vu* les Blouses, *je n'avais pas vraiment ri, mais j'étais revenu très touché. Un jour, j'ai demandé à mon animateur théâtre de m'accompagner à un stage chez Deschamps. Celui-ci nous a posé des questions « quelle personne vous aimez le plus » ou « chantez une chanson ». J'ai parlé d'un ami qui m'avait offert une guitare, et j'ai chanté* Au clair de la Lune. *»*

Un coup de fil huit jours après et le voici à Avignon, pour préparer *la Veillée. « J'avais pris un arrêt maladie »* dit-il en riant. Un peu plus tard, il quittait sans regrets, mais *« non sans voir réfléchi »,* les guichets de la Sécurité sociale.

« Les gens se demandent, dans la rue, si je suis dans la vie comme sur scène... Bien sûr que non ! Laurel et Hardy ne jouaient pas des personnages très valorisants, mais c'était magnifique. Et on ne leur posait pas cette question... C'est beau, en même temps, que ce trouble existe. Avec Jérôme, on ne travaille jamais ni le comique ni la clownerie, mais précisément à la limite du parodique et du crédible ; pour qu'on ne pense pas que l'acteur compose un personnage... Alors, il suffit d'extrapoler, juste un peu. J'ai ce corps-là, de toute façon, et pas la démarche d'un petit gros. »

Des amis, des professionnels du spectacle, lui ont conseillé, ou proposé, de quitter un peu la famille Deschamps. TF 1 l'a même sollicité pour un rôle de présentateur raté, à 19 h 45, en remplacement de l'émission de Collaro. Mais Bihour n'a pas envie de reprendre ailleurs ce personnage maladroit et touchant. Il sera du prochain spectacle *Lapin chasseur* au Théâtre des Amandiers, où il raconte, avec des gens qu'il aime, des histoires comme il les aime. Drôles et tristes à la fois. *« En classe, déjà, dans des petits films, je faisais le pitre : la gaieté, c'est terrible. Comme si on était à la recherche du bonheur. »*

ODILE QUIROT.

FESTIVAL D'AVIGNON

A l'école du TNS

Priorité au texte

Sylvie Debrun, vingt-sept ans et Thierry Paret, vingt-cinq ans viennent de quitter l'école du Théâtre national de Strasbourg. Marivaux les a révélés : émus, inquiets, motivés.

LES travaux de fin d'études des écoles d'art dramatique sont toujours une curiosité. Ils sont d'abord l'occasion pour de jeunes acteurs de faire la preuve de leur talent. Ils sont aussi un moment rare qui réunit, souvent pour la dernière fois, un groupe soudé par plusieurs années de travail commun, trois pour les élèves de l'école du Théâtre national de Strasbourg.

Que ces travaux soient montrés à Avignon représente de surcroît un risque considérable.

« *Le premier soir, au Cloître des célestins, nous avons trouvé l'intensité du jeu.* confie Thierry Paret, vingt-cinq ans cette année, qui joue le rôle de Blaise, le « simple » des *Acteurs de bonne foi*, de Marivaux, et le « désespéré », sombre et intelligent de *la Conquête du pôle sud*, de Manfred Karge. *Lors de la seconde représentation, nous avons trouvé le bon rythme. Le troisième jour, nous avons tout réuni, tout arrondi. A l'école, on a travaillé des spectacles puis on les a présentés à nos professeurs, à nos amis qui les recevaient comme des « exercices ». A Avignon, c'est un vrai public, pas nos copains. C'est beaucoup plus difficile.* »

Une difficulté dont les élèves du TNS avaient déjà dû se jouer l'année dernière. Sylvie Debrun, vingt-sept ans, qui interprète le rôle de Lisette, jeune campagnarde abusée par les jeux pervers de son amant, dans *les Acteurs de bonne foi*, se souvient : « *En deuxième année, nous sommes allés faire un stage avec le Collectif de Parme pendant quinze jours et nous avons travaillé la pièce de Sophocle* Œdipe à Colone. *Nous l'avons jouée en public en clôture du Festival de Parme puis dans le théâtre du Collectif. Là-bas comme ici, et à la différence des exercices d'école, notre engagement était plus rapide, plus pressant. Des répétitions aux représentations, il fallait aller vite.* »

Après trois années d'études, sous la direction de Jacques Lasalle et Alain Knapp, les élèves de Strasbourg sont donc déjà des professionnels. Chaque jour, ils ont participé à des cours techniques (travail de la voix, chant, aïkido, taïchi, danse, percussions, tir à l'arc, interprétation et improvisation), à des cours sur l'histoire du théâtre, et bien sûr ils ont travaillé des textes, par extraits ou dans leur totalité.

« *Quand je suis arrivé à Strasbourg*, raconte Thierry Paret, *je n'avais jamais lu de théâtre, pas une ligne de Beckett ou de Shakespeare.* »

« *Nous avons appris là-bas à discerner la finesse et l'intelligence d'un texte*, ajoute Sylvie Debrun. *Nous sommes allés à la découverte des auteurs, des langages, de la sensibilité et de l'exigence des metteurs en scène.* »

Le passage d'un auteur, d'un metteur en scène à l'autre, est ce qui les a le plus fascinés. « *Alain Knapp nous a appris à nous engager tout de suite dans un travail, une équipe* », explique Thierry Paret.

Sylvie Debrun estime que « *le principal enseignement de notre apprentissage est que le texte est la base du travail du comédien : l'essentiel du théâtre est dans la phrase* ». Pour leur venue à Avignon, ils ont été pris en charge par le Jeune Théâtre national (JTN), qui rassemble tous les élèves sortis des écoles nationales d'art dramatique, jusqu'à trois ans après leurs études. Leur salaire : 8 000 F brut, auxquels s'ajoute ici un défraiement de 320 F par jour.

Pour le moment, ils n'ont pas réfléchi à l'intérêt de prendre un agent, tout en espérant que les agents s'intéresseront à eux. Une seule certitude : ils devront s'installer à Paris, « *c'est forcé* ». Thierry Paret s'accorde trois ans pour « *acquérir du métier, trouver une « famille » et aller plus loin avec elle* ». Sylvie Debrun mise sur sa disponibilité : « *Nous avons tous la capacité de faire du théâtre ; on n'est pas des produits finis ; on a encore des choses à apprendre.* »

Dernier retour sur le passé : « *On peut vraiment conseiller aux gens de passer par l'école du TNS*, conclut Sylvie Debrun. *C'est un peu un monastère, un peu le bout du monde, mais ça n'a pas que des désavantages.* »

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT.

France-Culture sur le terrain

L'ambiance des grands feuilletons

« *C'EST la première fiction radiophonique enregistrée en direct depuis trente-cinq ans.* » Sur France-Culture, les « Nuits d'Avignon » n'ont pas l'exclusivité de l'ambiance festival captée au gré des flâneries de Jean-Christophe Bailly. Le feuilleton de juillet, « L'affaire Mortin », a fixé lui aussi quelques moments d'atmosphère tout en exposant sa cuisine d'enregistrement au public de passage. Tandis que les acteurs monologuent leur texte en plein air dans la courette studio du Conservatoire, une équipe mobile va chercher des fonds sonores à la gare, à la rédaction du *Provençal* ou dans un hôpital psychiatrique.

Le ton est policier : Robert Pinget a concocté, à partir du récit *Autour de Mortin*, une sorte d'enquête sur les témoignages écrits, déclenchée par la disparition de son héros favori. D'épisode en épisode, ces témoignages se contredisent, et le souvenir laissé par l'écrivain semble de plus en plus hypothétique, au grand désarroi de l'enquêteur, qui égare jusqu'au mobile de sa propre inquisition. « *Pour Michel Raskine qui joue ce rôle*, commente le réalisateur Michel Guerre, *il s'agit presque d'arbitrer un combat de monstres sacrés, puisqu'il a pour partenaires tous les grands acteurs qui jouent dans les différents spectacles Pinget du festival : David Warilow, Jean-Paul Roussillon, Jean-Paul Moulinot... J'aimerai retrouver ainsi à la radio*, confie Claude Guerre, *l'ambiance des grands directs des années héroïques de la télévision...* »

B. B.

★ « L'affaire Mortin » : derniers épisodes le jeudi 23 et le vendredi 24 juillet de 13 h 30 à 13 h 40 (coproduction France-Culture et NDR Cologne). Les pièces de Pinget présentées au Festival d'Avignon sont retransmises par France-Culture. Après *l'Hypothèse*, on pourra entendre *la Manivelle* et *Abel et Bela* le 6 septembre à 14 h 30, et *Lettre morte* le 3 octobre à 20 h 30.

— Autres spectacles du festival retransmis par France-Culture : soirées André Frenaud, les 12, 13 et 14 août à 21 h 15, *Texte nu*, du 3 au 21 août à 18 h 30, *Jean Tortel et ses amis*, les 3 et 4 septembre à 21 h 15. Diffusions ultérieures prévues pour *Œdipe à Colone*, *Juste avant Tamerlan*, *les Pragmatistes* et *la Sentance des pourceaux*.

MUSIQUES

Grands projets à Saintes

Le passé au futur

Capitale française de la musique ancienne, Saintes abrite chaque été un festival qui, surprise, s'ouvre désormais à la musique contemporaine. Etape parmi bien d'autres d'une stratégie concertée. Philippe Herreweghe, son directeur, cultive pour Saintes des ambitions européennes. Tout comme la municipalité.

DES monuments stupéfiants, à visiter en paix ? A Saintes, il y en a à chaque pas. Les lieux où donner des concerts sont, du même coup, partout. Lambris de la mairie pour la viole et le clavecin, crypte romane Saint-Eutrope pour les médiévaux ; orgue et cloître de la cathédrale Saint-Pierre, chapelle des Jacobins..., en cherchant bien, on trouverait encore les arènes, pour d'éventuels plaisirs de l'île enchantée, les places et les rues piétonnes du vieux quartier qui, à Aix, seraient depuis longtemps annexées. On allait oublier l'abbaye aux Dames d'où rayonnent, hiver comme été, les activités de l'Institut de musique ancienne. Encore lieu de culte, mais monastère désaffecté, cette ancienne caserne deviendra, dès l'achèvement du gros œuvre, à la fin de l'année, un immense hôtel — splendidement restauré — pour cette académie (1), ainsi que pour les grands projets de son directeur artistique, Philippe Herreweghe.

L'abbaye était en ruine lorsque Alain Paquier y organisa les premiers stages de clavecin, de flûte à bec et de hautbois baroque, provoquant, au début des années 70, la découverte de tous les futurs héros de la « révolution baroque » — Malgoire le premier — à une époque où Harnoncourt était lui-même considéré comme un farfelu. C'est là qu'un chef de chœur belge, Philippe Herreweghe, devait se révéler. Et comme il n'avait pas caché son attachement à la région et aux gros efforts de décentralisation qui s'y accomplissaient (animations en milieu rural, création d'une compagnie d'opéra-ballet), c'est à lui que devait être confiée, en 1981, la succession d'Alain Paquier.

Pour Saintes, l'ère de la voix commençait. Le nom d'Herreweghe allait en effet signer l'enregistrement de grands motets oubliés, de Rameau, Brahms, Lully, Charpentier (Harmonia Mundi). Et l'Institut — dont le festival est une production — concentrer ses recherches sur la constitution d'un répertoire vocal et sur la meilleure façon de l'interpréter. En l'absence de conservatoires où le style de ces musiques soit enseigné, un chœur — future réserve — allait être constitué : 130 amateurs, recrutés à 150 kilomètres à la ronde, réunis autour de Bernard Tétu, puis de Michel Piquemal, pour travailler une fois par mois pendant un long week-end. Et, degré intermédiaire de cette structure en escalier, un ensemble préprofessionnel allait réunir une vingtaine de chanteurs, solides musiciens et bons lecteurs, capables de se risquer dans les entreprises les plus risquées.

Mais, direz-vous, Herreweghe est un décentralisé quelque peu parachuté ! Le premier chœur qu'il a créé, et avec lequel il continue d'enregistrer, était belge, le Collegium Vocale. Le second, français, a son siège à Paris et apparaît souvent en compagnie d'un orchestre intitulé, comme lui, Chapelle Royale, avec des effectifs variables. Et, de l'un à l'autre, selon le quota officiellement toléré, quelques individus semblent interchangeables.

Si les pratiques des « baroqueux », exercées tout un temps en circuit très fermé, restent assez insondables pour le profane, c'est que ce milieu n'est jamais vraiment sorti de la marginalité et — un peu comme le jazz ou un certain rock — se constitue, évolue, semble disparaître et renaît à chaque production, selon le style et l'effectif concernés : petit noyau de virtuoses pour la polyphonie Renaissance, chœurs d'une vingtaine de musiciens pour Bach ou Rameau, phalange de plus de trente, pour Brahms, le premier Schubert, ou Mendelssohn, le tout *a cappella* ou accompagné. Tantôt au pupitre de l'English Chamber Orchestra, ou à celui de l'Ensemble orchestral de Paris (pour ses prochains enregistrements), Herreweghe se trouve ainsi, comme tous ses semblables, obligé de transiger entre un public mis en appétit, des subventions soumises à des dépressions imprévues, les carences des chanteurs français peu préparés à plonger dans un répertoire qui ne leur est pas enseigné, l'absence d'interlocuteurs spécialisés dans les ministères, et avec l'impression, les prodigalités de l'époque Fleuret n'étant plus ce qu'elles étaient, de risquer d'être lâché par l'Etat au moment même où un droit à l'existence lui était accordé. Mécénat, mécénat chéri... Resterait à le trouver. Et même à trouver de quoi payer la personne qui le démarcherait.


THIERRY MARTINOT
Philippe Herreweghe.

Alors, des projets : répartir en deux chapitres les activités de l'Institut de musique ancienne. D'un côté, le chœur et l'ensemble régionaux, le festival, les colloques, l'animation des églises romanes. De l'autre — ce serait le sommet de l'escalier, — un ensemble de solistes calqué sur les Tallis Scholars anglais : de dix à quinze chanteurs virtuoses, triés sur le volet, et donc recrutés en partie à l'étranger, deux Espagnols, deux ou trois Belges, quelques Allemands et Hollandais. Manière d'attirer les mécènes et les subventions européennes ? Façon, aussi, de « multiplier les réseaux », de rappeler que les échanges culturels se pratiquaient jusqu'au dix-neuvième siècle sur la scène européenne, d'explorer la production, en grande partie ignorée, des grandes chapelles anciennes, de se déplacer, de réaliser à l'étranger expositions, cours, enregistrements, de s'arrêter au retour dans de grandes villes-étapes pour amortir les productions. Ni Saintes — bercail désigné — ni l'Institut de musique ancienne — support logistique et banque d'idées — ne seraient oubliés. Ni bien sûr la Chapelle Royale qui, dans le répertoire baroque qui lui est coutumier, garderait son territoire.

Un petit coup de fil au chargé de mission culturelle par la municipalité (d'union de la gauche) rassure sur les chances d'existence de cet ensemble vocal européen. Au chapitre des préfigurations, en effet : une Maison européenne de Polichinelle, liant aux personnages de la Commedia dell'arte ceux des « théâtres de figure » du Bassin méditerranéen. Le musée saintais ne serait, là aussi, qu'un relais « *dans tout un réseau de villes européennes* »... Comment attribuer au hasard un unisson aussi parfait ?

ANNE REY.

(1) L'Institut de musique ancienne devra néanmoins partager les lieux avec le conservatoire de cinq cents élèves, selon une répartition dont l'étude est actuellement confiée à ABCD, bureau d'ingénierie culturelle de Claude Mollard. Il est subventionné par le ministère (1,2 million), le conseil général (environ 600 000 F), le conseil régional (500 000 F) et la ville (730 000 F plus un prêt de trésorerie cette année de 300 000 F). Le festival, lui, est financé aux deux tiers par la ville. La Chapelle royale, intégralement par l'État (1,8 million).

Espagne dorée

CE qui se passe à Saintes au mois de juillet n'a rien à voir, faut-il le préciser, avec les Chorégies, les Choralies ou telle autre variante des jamborees. Trois chanteurs — ceux de l'ensemble Sequentia de Cologne — lancent dans une crypte en corolle leur voix à nu dans des lamentations du douzième et treizième siècle ; les frères Hantaï, viole de gambe et clavecin, jouent Ortiz, Bull, Farnaby et, pour clavier seul, une superbe passacaille de Cabanilles (1644-1722). Joan Guinjoan, à la tête de son ensemble Diabolus in musica, joue ses propres pièces, un beau *nonette* de Homs, deux pages d'un inconnu, Ernest Martinez (né en 1962), pour un portrait catalan tout à fait inattendu.

De la musique contemporaine dans un festival de musique ancienne ? Le public, bien clairsemé, et constitué depuis des années dans l'oubli de l'actualité, ne s'est pas laissé convaincre dès cette première tentative. Mais qu'ils étaient nombreux, et appliqués, à suivre en fin de chaque matinée l'exposé d'universitaires austères venus en délégation avec leurs exposés sur l'apport flamand dans la musique espagnole renaissante, Tolède au seizième siècle, le catholicisme, la Contre-Réforme et l'Inquisition, ou Francesc Valls, dont la *Messe* ouvrait d'ailleurs les festivités ! Il faudrait bien voir qu'un tel désir d'apprendre, et de comprendre, ne s'exerça pas au profit de la création contemporaine.

Festival aristocratique s'il en est, plaisir pour le goût et pour la pensée (sous-titre choisi cette année : *Regard vers l'intérieur*), les Seizièmes Semaines musicales de Saintes ont été conclues la semaine dernière, ès qualités, par Philippe Herreweghe, la Chapelle royale et le Collegium Vocale. Sept mille personnes s'y seront au total initiées au Siècle d'or espagnol, une Espagne que le tourisme a oubliée.

A. R.

★ Institut de musique ancienne, Abbaye aux Dames, BP 214, 17014 Saintes. Tél. : 46-92-51-35.

Les nuits de

Stockhausen

La Fondation Maeght héberge. Cette année, Stockhausen, avec un nouvel épisode de son opéra cosmique, *et deux œuvres récentes du Portugais Nunes.*

RESSUSCITÉES depuis deux ans, les nuits de la Fondation Maeght ont été ouvertes... par un violent orage annonçant l'arrivée d'un des prophètes de la musique contemporaine, Karlheinz Stockhausen, ce qui obligea à démonter en toute hâte les installations techniques prévues justement pour donner des extraits de *Donnerstag* (« le jour du tonnerre ») ! Mais le soir même tout était rétabli pour les apparitions des héros de *Licht*, « l'Opéra des sept jours », Michael, Lucifer et Eva, dont nous furent narrées quelques aventures.

Lancé dans cette épopée qui durera environ vingt ans, le compositeur dut pendant ce temps maintenir en haleine et faire vivre toute une équipe avec laquelle il expérimente et répète jour après jour les pièces de cet immense puzzle, qui a déjà connu deux aboutissements lors des représentations, à Milan, de *Donnerstag* (jeudi) et *Samstag* (samedi).

Ainsi, cet été, on verra la troupe de cet « illustre théâtre » passer et dresser son chapiteau à Lisbonne, Cologne et Montpellier (les 25 et 26 juillet), Sienne, Odense (Danemark), Rome, Berlin et Fribourg. Une troupe jeune et charmante, colorée et hétéroclite, flottant dans les airs comme ces personnages de Chagall qui règnent dans toute la région, de Saint-Paul-de-Vence au Musée du message biblique.


GUY VIVIEN
Stockhausen

Pour la Fondation Maeght, dans le patio des Giacometti (où la nouvelle conque acoustique assure maintenant une audition parfaite), on voyait d'abord Suzanne Stephens, cor de basset, et Kathinka Pasveer, flûte alto, les deux compagnes du héros de *Licht*, se livrer à une amusante joute amoureuse, *Ave* (ou Eva, lu à l'envers), en costume de chenille verte garni d'ornements plus ou moins érotiques. Simple pantomime sans grande vertu musicale..

EXPOSITIONS

Prévert à la Fondation Maeght

Paroles d'amis

La rencontre sous le signe des amitiés fécondes d'un écrivain-poète de cinéma, qui aimait coller les mots et les images.

IL avait le visage rond sous un chapeau rond, et sous les paupières lourdes un regard aigu sur les choses de la vie. C'est ce qu'ils disent tous, les amis prêts à faire de ce visage un soleil, ou, gentiment celle d'un diable cornu, quand Picasso de son côté lui allonge volontiers les bajoues et les poches en relation à la courbe du mégot qui tombe des lèvres, gentiment lui aussi, car c'était, lui aussi, un ami. Jacques Prévert, on l'aime bien, on n'y touche pas. Et de quel droit d'ailleurs oserait-on toucher, autrement qu'en blaguant, à ce grand faiseur *d'images et de mots*, ce vulgarisateur poète qu'à l'école on apprend tout de même mieux que les parnassiens, à la laïque surtout ; que l'on chante, dont on a toujours dans la tête quelque souvenir de baleine aux yeux bleus, de Brest sous la pluie, et d'odeur de feuilles mortes ?

On n'y touche pas, on lui rend hommage, même, à la Fondation Maeght, cet été, en une exposition spectacle faite au mieux pour rappeler cette étonnante figure de créateur capable de « *pourvoir indéfiniment le réservoir de la révolte* », ainsi que disait Breton au temps de la rue du Château. Où opéraient les surréalistes où habitaient un *mécène* Marcel Duhamel, futur patron de la « Série noire » (titre inventé par Jacques Prévert), Jacques Prévert qui à l'époque ne foutait rien – il l'a dit, – Tanguy, un peintre qui n'avait encore jamais peint, et Pierre Prévert, le frère cadet, qui commençait tout juste à tâter de la pellicule et de la caméra. Une drôle de tribu, en devenir, dans laquelle Jacques s'exerce à la parole avant de passer à l'acte ; scènes, saynètes et tableaux pour un théâtre d'agit prop jusqu'au Front populaire, et dont l'histoire – celle du groupe Octobre – n'est pas bien connue.

Allusion y est faite dans l'exposition, comme à tant d'autres choses, à travers des documents, bien choisis, égayés, renvoyant en forçant un peu, aux excellentes relations de Prévert avec les peintres et les sculpteurs dans le Paris de l'entre-deux-guerre, et de l'après-guerre ; ou, justement, à Saint-Paul-de-Vence et dans les environs, pendant la guerre et l'Occupation, puis plus tard, après l'accident, quand Prévert fut passé par une fenêtre de la Maison de la radio. A une époque où, dira son frère, se rencontraient des gens qui n'avaient jamais rendez-vous.

Le Prévert d'*Adonides* avec Miro, *de Diurnes* avec Picasso, de *Fêtes* avec Calder est là, écrivant pour les *Cahiers d'art*, *Verve* ou *Derrière le miroir*, pour Chave et Matarasso, préfaçant des expositions. C'est le Prévert célèbre d'après *Paroles*, l'ami aussi de photographes, comme Brassaï ou Izis. Mais puisque exposition populaire il y a pour un poète populaire, c'est d'abord avec l'homme du cinéma et de la chanson, l'adaptateur, le scénariste, le dialoguiste de Carné, ou le parolier de Kosma, qu'a lieu la rencontre. Dans une rue en carton-pâte, reconstituée par des décorateurs qui travaillent encore aux studios de la Victorine à quelques films publicitaires. Affiches célèbres, gouaches de décors signés Trauner pour *les Enfants du paradis*, *les Visiteurs du soir*, *Quai des brumes* ; photos Harcourt d'Arletty, Berry ou Brasseur..., partitions, pochettes de disques avec saut de carpe des Frères Jacques en collant et gilet...

D'emblée, on le reconnaîtra, on est dans le bain, dans l'ambiance bistrot, cabaret (La Rose rouge), *rétro parisien. Pour* un parcours de grandes et petites rencontres, abolissant les frontières entre l'Art et l'art, réalité et rêve, burlesque et sérieux, gag et militantisme. Qui s'achève comme il avait commencé, par des images, des images en quantité, engrangées, découpées, et collées. Chromos, planches d'histoires naturelles, pages de catalogues de la Manufacture de Saint-Etienne où, cette fois, *seul à seul*, *Jacques Prévert* s'amuse, sur fond d'anticléricalisme notoire, à marier anges et démons.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Fondation Maeght. Jusqu'au 4 octobre. Catalogue.



MICHEL ROI

Collage de Prévert

Sculptures et peintures en Gironde

Histoire d'une collection

A Bordeaux, la peinture italienne des seizième et dix-septième siècles est remise à l'honneur.

CONTRAIREMENT aux habitudes festivales, estivales et bordelaises, Philippe Le Leyzour, nouveau directeur du musée des beaux-arts de Bordeaux, a choisi de présenter une soixantaine de tableaux italiens, parmi les meilleurs de son établissement, plutôt que d'y rendre hommage à quelque figure majeure de l'art ancien ou *moderne. On peut trouver cette* initiative un peu déplacée et penser qu'il y avait plutôt là matière à bâtir une excellente exposition « d'hiver » ; il faut pourtant en reconnaître l'opportunité puisqu'elle accompagne la publication du catalogue raisonné du fonds italien de Bordeaux (1), en même temps qu'elle coïncide avec *l'achèvement d'une campagne* exceptionnelle de restauration des œuvres.

La section Italie du Musée des beaux-arts est fort considérable et cohérente, en ce sens qu'elle s'est faite autour d'un échantillonnage d'œuvres représentatives des différentes écoles. Comme quoi les mises en dépôt de tableaux (provenant des collections royales) qui servirent de base à la constitution des musées de province n'ont pas été effectuées sans ordre. Ainsi figurent Titien, les Bassan et Véronèse pour la Vénétie, le Pérugin pour l'Ombrie, Le Guerchin pour Rome, Giordano pour Naples, dans le premier envoi de 1803. Le musée a aussi très tôt largement bénéficié de la collection du marquis de Lacaze. Ce diplomate collectionneur des Landes avait en effet proposé à la Ville, en 1821, d'acquérir pour le nouveau musée deux cent soixante-cinq tableaux en sa possession, dont cent trois italiens. Ce qui ne se fit que six ans plus tard, et grâce à une bonté de Charles X (40 000 F, soit moitié moins que *le prix estimé)*, *le conseil* municipal n'ayant toujours pas voulu engager la dépense. Roi mis à part, on connaît ça de *nos jours...*

Avec la collection Lacaze – choix d'un amateur qui avait un goût fort prononcé pour les Vénitiens (quarante peintures), – le musée allait s'enrichir d'œuvres moins conventionnelles que celles des ténors et de leurs ateliers qui y figuraient déjà, de tableaux plus libres appartenant à des registres mineurs, comme on aime aujourd'hui les interroger afin de reconstituer des personnalités dont on ne sait pas grand-chose. Comme cette Laura Bernasconi – une femme peintre ! – active à Rome en 1674, auteur de deux paysages un rien romantiques.

Parmi les points forts de la collection, on remarquera des acquisitions récentes : les deux sombres Magnasco, *l'Arrivée des galériens dans la prison de Gênes* et leur embarquement dans ce même port (achats de 1961), *et la Déposition de croix*, entré au musée en 1985. Selon Sylvie Béguin, qui lui consacre dans le catalogue une étude particulière, cette très belle œuvre, tendue et dramatique, pourrait avoir été réalisée à Venise par un peintre du Nord proche de Spranger Speckaert ou de Van Achen.

Le catalogue, remarquablement fait, révèle le travail considérable de recherche effectué sur la collection, propose de nombreuses réattributions, restituant par exemple à Pittoni *Eliezer et Rebecca*, naguère attribué à Tiepolo, et à Antonio Bellucci *l'Amour jaloux de la fidélité*, traditionnellement attribué à Sebastiano Ricci, et sûrement offre aux experts de quoi se régaler.

G. B.

(1) Ed. des musées nationaux.

★ Italie : Histoire d'une collection, Galerie des beaux-arts de Bordeaux. Jusqu'au 1er septembre.

D'un château l'autre

Dans le Médoc, l'art contemporain s'étale dans l'ombre propice des chais et des caves.

AU bout de l'allée de pins, il y a une pelouse, et, au bout de la pelouse, se trouvent les chais, bâtiments de pierre jaune. On y travaille à nettoyer des cuves, dans l'odeur du tanin et du bois. Entre les cuves, l'allée mène à une porte et, derrière la porte rouge sang, se révèle le saint des saints, l'alignement des tonneaux où vieillit le vin.

A l'extrémité de la rangée centrale, contre un mur ourlé de salpêtre, on a disposé un assemblage de feuilles de parchemin griffonnées, *salies de maculations sombres*. Les feuilles, sous l'effet de l'humidité, se contractent, se *décollent du support et prennent* des teintes grises. C'est à dessein que l'artiste, Jean-Pierre Bertrand, laisse son œuvre se corrompre et vieillir dans ces caves comme s'y transforme lentement la récolte de l'année précédente. A exposer dans les chais du château Lanessan, autant s'inspirer du dieu local et œuvrer dans sa chapelle la plus noble, en effet.

Ce que Bertrand a poussé jusqu'à l'extrême, la plupart de ses compagnons d'invitation l'ont éprouvé à leur manière. Conviés à œuvrer dans des châteaux du Médoc, entre Pauillac, Margaux et Saint-Estèphe, ces propagateurs de la foi contemporaine ont obéi aux suggestions du lieu. Et si leurs quinze expositions, dispersées *au fil des vignobles*, ne forment pas le panorama le plus complet ni l'initiation la plus aisée *pour le promeneur qui consentirait* un moment à quitter les plages de l'océan pour l'« intérieur », *il demeure fort curieux de* voir ce que l'endroit et ses mythologies ont inspiré à des artistes renommés le plus souvent pour être des modernes aux principes définitivement établis.

Les rares qui n'ont pas joué le jeu de bon cœur, on ne sait pourquoi, faute de temps ou d'inspiration, se sont contentés d'accrocher ou de poser de-ci de-là des pièces que l'on verrait aussi bien, sinon mieux, dans une galerie. Deacon, malgré sa célébrité, réussit assez mal dans le décor Second Empire du château Giscours, théâtral en diable, car ses sculptures d'aluminium riveté ne s'accordent pas aux murs vêtus de lierre et aux greniers à poutres *monumentales*.

Fêtes provisoires

Zush, au château Siran, et Braco Dimitrevic, dans un pavillon post-moderne du château Chasse-Spleen, sont venus avec leurs toiles. Celles du premier, expressionnistes et morbides, ont l'air déplacées parmi les collections de faïences et les bouteilles. Celles du *second*, *aimables patchworks* de citations ironiques entre abstraction à la Malevitch et bestiaire à la Walt Disney, rappellent au milieu des vignobles l'actuelle manie du collage.

De la même manière, John Armleder, avec ses rectangles blancs d'une désespérante vacuité, ne se montre pas à son avantage dans les chais de Larose-Trintandon : son ascétisme calculé et stérile prend des airs de reproche dans un lieu si visiblement consacré au plaisir, et l'œil s'en détourne comme d'une offense inutile.

A ces importations de moderne un peu forcées, on peut préférer des mises en scène plus adroites, de celles qui jouent de la complicité et de l'allusion. Sarkis, inventeur d'un moine japonais qui danse, ivre plus qu'à moitié, entre les cuves de Lynch-Bages et Eric Dietman, qui a consacré une série de sculptures en verre et pierre à ces nez d'amateurs qui hument et reniflent les bouquets du Médoc, *se sont inspirés de la thématique* viticole. Sans doute, leurs allusions restent-elles d'une littéralité très immédiate, du moins ont-ils su s'adapter aux circonstances.

Un Bertrand, fort à son aise dans un cadre propice à ses célébrations mi-panthéistes mi-écologiques, un Jean-Pierre Meurice, qui a peint pour le château Loudenne une somptueuse décoration sur le motif de la feuille de vigne, font figure de triomphateurs dans cet exercice. Plus subtilement que Richard Allington, qui a employé des grappes en plastique, avec plus d'épicurisme que Lavier, plaisantant sur le rouge bordeaux. Bertrand et Meurice *ont délibérément accepté leur rôle* de décorateurs. Qu'ils se veuillent, à la ville, des artistes « difficiles », sinon conceptuels, ne les a pas empêchés de se muer en metteurs en scène adroits à la campagne.

Un thème imposé, un espace intangible – les châtelains du Médoc n'aiment guère que l'on se mêle de défigure leurs propriétés, – et voici des artistes critiques mués en ordonnateurs de fêtes provisoires ou en ornemanistes d'une saison... Quelques-uns échouent, d'autres réunissent avec assez de talent pour que l'on en vienne à se *demander si certains de leurs travaux* antérieurs, austères comme il convenait alors, n'étaient pas que les exercices *préparatoires* des décors qu'ils réalisent aujourd'hui.

S'il en est ainsi, le passage par le Médoc est plus lourd de conséquences qu'on ne l'aurait cru, car il aura révélé aux visiteurs de cette partie de campagne dans les vignes ce que dissimulent les démarches sévères de bien des contemporains : l'apprentissage de l'ornement par la peinture et la sculpture. Comme autrefois ?

PHILIPPE DAGEN.

★ Jusqu'au 31 août. La liste des châteaux ainsi qu'une carte – fort utile – se trouve dans tous les musées et syndicats d'initiative du Médoc et de Bordeaux. Il est prudent de s'en munir pour ne pas s'égarer trop souvent.

Saint-Paul-de-Vence

mystico-dramatique

Le Combat du dragon, en « création mondiale » dans cette version pour soliste, nous faisait entrer plus avant dans le « mistere » de Stockhausen avec une page truculente extraite du *Voyage de Michael autour du monde*, de *Donnerstag*. Sur les trames *éthérées d'un synthétiseur* (Michael Obst), le trompettiste Markus Stockhausen, pieds nus, en longue robe de moine croisé, qui incarne le héros Michael, accompagné d'une danseuse belle comme un ange (Michèle Noiret), adresse de longs appels, coupés de silences, aux quatre points de l'horizon.

De sous un globe terrestre sort le dragon, un beau danseur cuivré (Jean-Christian Chalon), qui offre une minuscule mappemonde à Michael, lequel jette ce jouet indigne de lui dans un bassin rempli d'eau. Une lutte furieuse oppose alors danseuse et danseur, soutenus, l'une, par la trompette de Markus, l'autre, par un hidalgo toréador (Michael Svoboda) armé d'un trombone. Au terme d'un combat épique, Michael triomphe bien entendu de cette tentation, inspirée sans doute de l'Evangile.

Mais le diable ne se tient pas pour battu. Tout autour de la Fondation, la voix d'une basse parcourt la campagne, et bientôt Lucifer, en costume de ville noir (Nicolas Isherwood), apparaît dans le patio et vient interpeller Michael, doublé cette fois par un ténor (Julian Pike) en un long dialogue philosophique de récitatifs un peu élémentaires *mais qui* ne manquent pas de grandeur, ponctué par trompette et trombone sur fond de *synthétiseur*. Une nouvelle fois, Lucifer est renvoyé à ses chères études, mais son dernier cri, « *Un fou ! Un fou !* », se répercute inlassablement à travers la montagne.

Alors Stockhausen enchaîne avec une *Vision* extraite de la dernière partie de *Donnerstag*, la plus belle, où le héros, au terme de son aventure terrestre, remonte au ciel ; il y est accueilli par ses parents, et aussi ce bon diable de Lucifer, moins noir qu'on ne le pense, esprit pur qui simplement ne comprend pas que Michael ait voulu s'incarner, passer par la souffrance et *la mort* pour racheter ce monde de matière et l'amener à la lumière, *Licht*...

Et c'est un frais cantique partagé entre les trois images de l'ange Michael, Markus, le ténor *et la danseuse*, *elle aussi habillée* en moine croisé ; celle-ci traduit chaque note de la trompette en un langage corporel scintillant à la manière de celui d'*Inori*, poings fermés, bras coupants, doigts qui s'ouvrent, mains offertes, jointes en calice sur la tête, plaquées sur le cœur, avec une virtuosité égale à celle de l'instrumentiste et une candeur angélique.

Peu à peu, les chœurs célestes chantant la gloire de Michael envahissent l'air, et les trois anges disparaissent en procession tandis que se perpétuent à l'infini d'éblouissants concerts de trompette où Markus dialogue avec les multiples échos de son instrument que *lui renvoie la bande* magnétique.

Dans la nuit azuréenne où les *cigales avaient rapidement* fait silence, ce condensé mystico-dramatique d'une œuvre prodigieusement ambitieuse ne semblait pas indigne de figurer à côté des admirables folies surréalistes de l'exposition Jacques Prévert *(lire l'article de Geneviève Breerette)*. Même si la naïveté et le « primitivisme » de cette musique déconcertent, venant d'un des plus grands compositeurs de notre époque, à travers elle passe un *message mystérieux qui* la transcende et nous entraîne comme des enfants à la suite de ses images.

JACQUES LONCHAMPT.

Nunes le chercheur

DEUX jours après avoir reçu le tonnerre et Stockhausen, Blaise Calame, ordonnateur des belles nuits de la Fondation Maeght, avait convié un des grands compositeurs de la génération suivante, le Portugais Emmanuel *Nunes, âgé de quarante-six ans*, qui poursuit sans tapage une recherche très exigeante et neuve. On n'a pas oublié *Rus*, qui fut en 1977 une des révélations du Festival de Royan, ample poème pour orchestre et bande magnétique, feu d'artifice de rythmes et de couleur, rayonnant d'un noyau central.

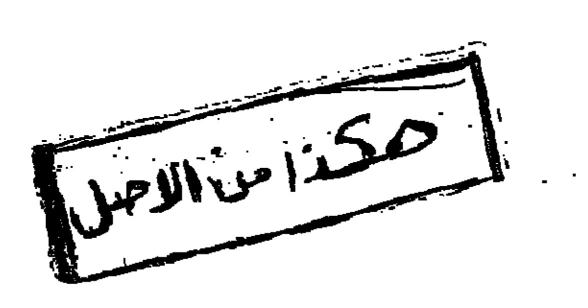
Dix ans après, c'est encore Ernest Bour, ce grand chef français si peu connu en France, qui donnait tous ses soins, avec un brillant ensemble de jeunes instrumentistes allemands, à deux pages récentes de Nunes, *Musik der Frühe*, créé en 1981 à Lisbonne par l'ensemble Intercontemporain, et *Duktus*, commandes des fondations Maeght et Gulbenkian.

Il s'en faut que ces deux longueurs (quarante et vingt-cinq minutes, respectivement) *s'imposent de manière* aussi immédiate que *Rus*. Dans la première, on suit difficilement la ligne directrice dans ce discours très dispersé à travers la polyphonie instrumentale, malgré le pôle des quatre trombones qui *semblent chargés de lui donner* une cohérence. La matière musicale paraît toujours aussi vivante et originale, mais on cherche en vain la clé de ce langage concentré et de la dynamique de ces puissantes progressions émiettées en mille jeux mélodiques.

Dans des tempos plus variés et en général plus vifs, *Duktus* restait d'un abord ardu, et son organisation polyphonique et rythmique semble complexe. Mais on est plus sensible au frémissement, au fourmillement intérieur, aux éclats sonores de cette œuvre où une « mélodie infinie » passe à travers sept petits groupes instrumentaux, avec parfois des échappées, des percussions lumineuses où la *musique rayonne, suspendue* dans les airs.

Les nuits de la Fondation Maeght, après un concert Ligeti-Kurtag par l'Ensemble Intercontemporain, se sont achevées ce mercredi par la création mondiale de la nouvelle *Atlantide* de Jean-Claude Risset, qui a juré de faire de l'ordinateur l'instrument des rêves, et y réussit le plus souvent.

J. L.



THÉATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50) : relâche annuelle.

SALLE FAVART (42-96-06-11) : relâche annuelle.

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15) (D. soir, L.), 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 : Monsieur chasse ! (dernière le 30 juillet).

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32) : relâche annuelle.

BEAUBOURG (42-77-12-33) (Mar.) : Cinéma-Vidéo, salle Garance : se reporter à la rubrique *Cinéma/Cinémathèque* L'époque, la mode, la morale, la passion.

Les autres salles

ARLEQUIN (45-89-43-22) (D., L.), 20 h 45 : Patati-Patata (der. le 25).

ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Malade imaginaire.

BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h 30 : Pas deux comme elle ; 22 h : Y'en a marr'ez vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. soir, L.), 22 h, dim. 15 h : Pelouse interdite.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h 30 : le Misanthrope.

DIX-HEURES (42-64-35-90) (D. soir, L.). 20 h 30. dim. 16 h : Maman ou Donne-moi ton linge, je fais une machine.

FONTAINE (48-74-74-40) (D., L.). 21 h, sam. 20 h et 22 h 15 : Au secours tout va bien.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.). 21 h : I do ! I do !

GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D.) I : 20 h 15 : Nous on fait où on nous dit de faire ; 22 h : les Babas Cadres ; II (D.), Carmen cru ; 22 h : Lâchez les chiens.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 18 h 30 : Barouf à Chioggia.

GRÉVIN (42-46-84-47) (D., L.), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur ; 21 h 45 : Minitel de toi.

HOTEL LUTÉTIA, Espace Jean-Cocteau (45-44-38-10) (L.) 20 h 30, dim. 17 h : Mensonge.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin ; II : 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six (der. le 26).

MONTPARNASSE (43-22-77-74) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Conversations après un enterrement.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (L., Mar.), 20 h 30, Sam., 18 h 30 et 21 h 30 : Mais qui est qui ?

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D., L.), 20 h 45, sam. 19 h 15 et 21 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h : Coup de crayon.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30 : l'Eprouvette.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), (D.) 20 h 30 : Arrêt sur images.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), mer., jeu., ven., sam. 21 h : l'Écume des jours.

TH. DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), mer., jeu. 20 h 30 : le Scorpion.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74) (D.), 20 h 30 : Nuits câlines.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D., L.) ; 21 h : l'Eté africain.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (S. soir, D., L.), 20 h 30, S. 17 h 30 et 21 h : C'est encore mieux l'après-midi.

ZÈBRE (43-57-51-55) (D., L.), 20 h 30 : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penaloza et de l'exilé Mateluna.

En région parisienne

LEVALLOIS-PERRET, Petit Théâtre (47-48-18-71) (D., L.), 20 h 30 : Coiffeur messieurs.

SCEAUX, 19e Festival du château de l'Orangerie (46-60-07-79), à 17 h 30, le 25 : M. Levinas (Beethoven, Schumann) ; le 26 : Il Giovane Quartetto Italiano, B. Rigutto (Schubert, Beethoven, Brahms).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (L.), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; (mar.) 23 h 30, dim., lun. 22 h 15 : Fou deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

LE GRENIER (43-80-68-01) (Mar., D., L.). 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (L.), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80) (L.), 20 h 30, Dim 16 h : Cabaret, dern, le 25.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : L'accrohabitation.

La danse

MAIRIE DU 9e ARRONDISSEMENT (42-78-60-56), 21 h ; ven. et sam. : Les ballets historiques du Marais.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56) (D), 21 h 30 : Salut les Sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97) (D), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

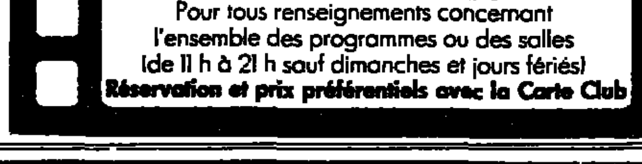
LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D), 18 h 30 : Piaf toujours.

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.) 21 h ; dim., 16 h : Schlomo qui chante et qui rit.

OLYMPIA (47-42-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30 ; dim. 17 h : Grand music-hall de Pologne.
comme Fourcade ; (D) 22 h 15, lun. 20 h 30 : Le monde du show bizz au pays de Star Trek ; lun. 22 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D), I. 20 h 15 + sam. 18 h 30 : Areuh = MC2 ; *21 h 30 : Sauvez les* bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà



CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 22 JUILLET

16 h, la Débâcle, de B. Barnet ; 19 h, le Monde de Susie Wong, de R. Quine ; 21 h 15, le Jardin des délices, de C. Saura.

JEUDI 23 JUILLET

16 h, Un mauvais garçon, de J. Boyer ; 19 h, Je retourne chez maman, de G. Cukor ; 21 h, Liza, de M. Ferreri.

VENDREDI 24 JUILLET

16 h, Futures vedettes, de M. Allégret ; 19 h, Washington Merry-Go-Round, de J. Cruze ; 21 h, Correspondant 17, de A. Hitchcock.

SAMEDI 25 JUILLET

15 h, Chotard et Cie, de J. Renoir ; 17 h, la Femme sur la plage ; 19 h, Mademoiselle ma femme, de V. Minelli ; 21 h, Kwaidan, de M. Kobayashi.

DIMANCHE 26 JUILLET

15 h, Gervaise, de R. Clément ; 17 h, H. M. Pulham, de King Vidor ; 19 h 15, Plus on est de fous..., de G. Stevens ; 21 h 15, l'Assassinat de Trotsky, de J. Losey.

LUNDI 27 JUILLET

Relâche.

MARDI 28 JUILLET

16 h, Gribiche, de J. Feyder ; 19 h, Embrasse-là pour moi, de S. Donen ; 21 h, *Tokyo Olympiades*, de K. Ichikawa.

BEAUBOURG
(42-78-35-57)

MERCREDI 22 JUILLET

15 h, le Dernier des hommes, de F. W. Murnau ; 17 h, les Mongols, de P. Kimiavi ; 19 h, Serenade, de A. Mann.

JEUDI 23 JUILLET

15 h, la Tragédie de la mine, de G. W. Pabst ; 17 h, le Grand Silence, de S. Corbucci ; 19 h, Cote 465, de A. Mann.

VENDREDI 24 JUILLET

15 h, Escalier de service, de L. Jessner et Paul Leni ; 17 h, le Guru, de J. Ivory ; 19 h, Du sang dans le désert, de A. Mann.

SAMEDI 25 JUILLET

15 h, la Cabinet du docteur Caligari, de R. Wiene ; 17 h, Ces messieurs-dames, de P. Germi ; *19 h, le Petit Arpent du bon* Dieu, de A. Mann ; 21 h 15, la Ruée vers l'Ouest, de A. Mann.

DIMANCHE 26 JUILLET

15 h, Fantôme, de F. W. Murnau ; 17 h, l'Insurgé, de M. Ritt ; 19 h 15, le Cid, de A. Mann.

LUNDI 27 JUILLET

15 h, le Cabinet des figures de cire, de P. Leni ; 17 h, la Pointe courte, de A. Varda ; 19 h, la Chute de l'Empire romain, de A. Mann.

MARDI 28 JUILLET

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
L'époque, la mode, la morale, la passion

MERCREDI 22 JUILLET

14 h 30, Alexandrie, pourquoi ?, de Y. Chahine ; 17 h 30, Mauvais sang, de L. Carax ; 20 h 30, Poussière d'Empire, de Lâm Le ; Présentation du film par l'auteur.

JEUDI 23 JUILLET

14 h 30, Amerika, rapports de classe, de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet ; 17 h 30, Meurtre dans un jardin anglais, de P. Greenaway ; 20 h 30, Rouge-gorge, de P. Zucca.

VENDREDI 24 JUILLET

14 h 30, l'Année des treize lunes, de Rainer Werner Fassbinder ; 17 h 30, l'Argent, de R. Bresson ; 20 h 30, l'Enfant secret, de P. Garrel.

SAMEDI 25 JUILLET

14 h 30, Love Stream, de John Cassavetes ; 17 h 30, L'élément du crime, de Lars von Trier ; 20 h 30, les Trois couronnes du matelot, de R. Ruiz.

DIMANCHE 26 JUILLET

14 h 30, Querelle, de Rainer Werner Fassbinder ; 17 h 30, Shining, de Stanley Kubrick ; 20 h 30, Une sale histoire, de J. Eustache, (volet fiction - volet document).

LUNDI 27 JUILLET

14 h 30, Travail au noir, de Jerzy Skolimowski ; 17 h 30, Détective, de Jean-Luc Godard ; 20 h 30, No Man's land, d'A. Tanner.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALADDIN (A, vf) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : A: Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BARBARIANS (A. v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e, (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BEAUTÉ DU PECHÉ (Youg. v.o.) : 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; (V.f.) : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

BEYOND THERAPY (Brit, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A, v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Bastille, 11e (43-42-16-80).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

DOWN BY LAW (A, vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*). – V.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BONNE. (**) Film italien de Salvatore Samperi, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 : George V, 8e (45-62-41-46) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) : Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MALONE. Film américain de Harley Cokliss, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-43) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LE NINJA BLANC. Film américain de *Sam Firstenberg*, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-50-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PIE VOLEUSE. Film américain de Hugh Wilson, v.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvettes, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RIEN EN COMMUN. Film américain de Garry Marshall, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SECRET DE MON SUCCÈS. Film américain de Herbert Ross, v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : UGC Montparnasse 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*) (A., vo) : V.f. : Maxéville 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Parnasse, 6e, (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

IRENA ET LES OMBRES (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77). ; Colisée, 8e (43-59-04-67) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, H. sp., 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, H. sp., 3e (42-71-52-36).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : *v. angl* : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *Biarritz*, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

OSA (*) (Jap.) : v.o. ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-80) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30).

PLATOON (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE ACADEMY 4 (A.) : v.o. : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.) : v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive *Gauche*, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

ROSA LUXEMBOURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUE (*) (A., v.o.) : Mayfair, 16e (45-25-27-06).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-56) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A.) : v.o. : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93).

TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE BIG EASY (A.) : v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis-Matignon, 8e (43-49-31-97).

3 AMIGOS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TOP GUN (A.) : Galaxie, 13e (45-80-18-03).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr.) : v. angl. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). H. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les festivals

W. ALLEN (v.o), Champo, 5e (43-54-51-60), mer., dim. : Comédie érotique d'une nuit d'été ; jeu., mar. : Tombe les filles et tais-toi ; ven. Broadway Melody ; sam. : Hannah et ses sœurs + St-Lambert, 15e (45-32-91-68) : Prends l'oseille et tire-toi, Broadway Danny Rose, Tombe les filles et tais-toi.

BUNUEL (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86), mer., dim. : El ; jeu., lun. : los Olvi-

dados/Un chien andalou ; ven., mar. : la Mort en ce jardin ; sam. : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz + Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33), en alternance : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz, Tristana, los Olvidados/Un chien andalou, Nazarin, El.

CHAPLIN, (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) : le Kid, les Temps modernes, les Lumières de la ville.

GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), en alternance : Pierrot le Fou, Masculin-Féminin, Je vous salue Marie, Sauve qui peut la vie, Deux ou trois choses...

HAYWORTH, (v. o.) Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40), ven., 20 h 30 : Gilda, la Dame de Shangai, la Blonde ou la Rousse.

KEATON, Studio 43, 9e (47-70-63-40) : le Mécano de la générale, la Croisière du Navigator.

FILMS MUSICAUX (v.o.), UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16), Salle 1, mer. : Téléphone public ; jeu. : Purple Rain ; ven. : American Pop ; sam. ; Staying Alive ; dim. : The Blue Brothers ; lun. : Monterey Pop : mar. : True Story. Salle 2, mer. : Parade de printemps ; jeu. : Un violon sur le toit ; ven. : l'Amour vient en dansant ; sam. : En suivant la flotte ; dim. : Orfeo Negro ; lun. : That's Dancing ; mar. : Glen Miller Story.

MONTY PYTHON, (v.o.), Saint Germain Huchette, 5e (46-33-63-20), mer., ven. : la Vie de Brian ; jeu., dim. : Jabberwocky ; sam., lun. : Monty Python sacré Graal ; mar. : le Sens de la vie.

HOMMAGE AU FILM MAROCAIN, (v.o.), Cluny Palace, 5e (43-54-07-76), 12 h, sauf sam.,-dim. : le Gouverneur de l'île de Chakerbakerben.

PROMOTION DU CINEMA, (v.o.) Studio 28, 18e (46-06-36-07), mer., jeu : Histoire du Japon racontée par une hôtesse de bar ; ven., sam. : Backlash ; dim., mar. : la Ménagerie de verre.

ROHMER Denfert, 14e (43-21-41-01), en alternance : la Marquise d'O, Pauline à la plage, le Beau Mariage, la Femme de l'aviateur, le Genou de Claire, Perceval le Galois, la Collectionneuse, les Nuits de la pleine lune.

LA SÉDUCTION (v. o.), Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81), jeu. : Riche et célèbre ; ven. : Portrait d'une enfant déchue ; sam. : Shangai Express ; dim. : Ma femme est une sorcière ; lun. : Madame Bovary ; mar. : la Malle de Singapour.

M. SIMON, Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34), mer., jeu. : Fric-frac ; ven. : l'Etrange désir de monsieur Bard ; sam. : On purge bébé ; dim. : Boudu sauvé des eaux ; lun. : la Femme nue et Satan ; mar. : Un ami viendra ce soir.

TARKOVSKI, (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), en alternance : Nostalghia, Solaris, Andreï Roublev, le Sacrifice, Stalker, l'Enfance d'Ivan.

TRÉSORS DU CINÉMA RUSSE, (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00), mer. : Octobre ; jeu. : la Terre ; ven. : Ivan le terrible ; sam. : Quand passent les cigognes ; dim. : les Chevaux de feu ; lun. : l'Orbier rouge ; mar. : Sans témoin.

TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01) : l'Argent de poche, Jules et Jim.

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEN HUR (A., v.o.) : v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).

BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) : Utopia 5e (43-26-84-65).

CASANOVA DE FELLINI (I, v.o.) Saint-Germain Studio, 5e (45-33-63-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE CHEVALIER DES SABLES (A, v.o.) Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

CHINATOWN (A., v.o.) : (*) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE CORBEAU (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA DÉESSE (Ind., v.o.) : Cluny Palace, 6e (43-54-07-76).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).

LA FEMME AU PORTRAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA FORET D'EMERAUDE (A, v.o.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

GANDHI (Angl., v.f.) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; v.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE GUEPARD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (45-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LAURA (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

MONICA, LE DESIR (Sued, v.o.) Reflet Logos H. Sp., 5e (43-54-42-34).

MY FAIR LADY (A, v.o.) UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (42-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-26-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40).

LE PIGEON (It, v.o.) Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, (45-75-79-79).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A, v.o.) 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

TOOTSIE (A, v.o.) Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-43-16-80) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

VOLPONE (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

WOODY ET LES ROBOTS (A, v.o.) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Convention, 5e (48-28-42-27) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; Gaumont Opéra, (47-42-60-33).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A, v.o.) Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

Les séances spéciales

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34), 12 h.

BELLISSIMA (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), sam. 11 h 45.

LA COLLECTIONNEUSE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), sam. 20 h 20, mar. 18 h.

LES DAMNÉS (It. All., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), sam., ven., lun. 19 h 50.

DANS LA VILLE BLANCHE (Suisse) : Denfert, 14e (43-21-41-01), dim. 12 h.

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr) : Templiers, 3e (42-72-94-56) 14 h.

GILDA (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), sam. 19 h 45, dim. 15 h 50, lun. 20 h.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 13 h 35.

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 55.

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 25.

MASH (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) 18 h.

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Le Rialto, 19e (46-07-87-61), sam. 18 h 20, dim. 21 h.

LE RAYON VERT (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), dim., mar., 11 h 45.

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o) : Rialto, 19e (46-07-87-61), sam. 21 h, dim. 16 h 55.

SHINING (*) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), ven., dim., mar., lun., 15 h 50.

LES VALSEUSES (*) (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 22 JUILLET

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. L. Bernstein (Stravinsky).

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 21 h : T. Troman, P. Ruby (Brindle, Duarte, Sammartini).

JEUDI 23

Eglise des Billettes, 20 h 45 : Ensemble vocal et instrumental Res Facta, dir. : M.-Cl. Chevalier (Pergolèse, Vivaldi).

VENDREDI 24

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Musée de Cluny, 17 h 30 : La Camerata de Paris.

Auditorium des Halles, 19 h : Groupe vocal de France, dir. : G. Reibel (Brahms, Marenzo, Poulenc...)

SAMEDI 25

Musée de Cluny, 17 h 30 : voir le 24.

DIMANCHE 26

Musée de Cluny, 17 h 30 : voir le 24.

Notre-Dame, 17 h 45 : E.-G. Smith (Bach, Langlais...)

Eglise St-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : F. Marchal (Buxtehude, Mozart).

LUNDI 27

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 21 h R. Tromand, P. Ruby (Brindle, Duarte, Sammartini...)

MARDI 28

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 21 h : voir le 27.

Festival estival de Paris

Mercredi 22, Auditorium des Halles, 19 h 30 : Stagiaires de l'académie internationale de musique de chambre J.-F. Paillard (Pierné, Ravel, Roussel...).

Jeudi 23, Auditorium des Halles, 20 h 30 : Orchestre de chambre de Norvège, dir. : T. Tomesen (Grieg, Mozart).

Vendredi 24, Auditorium des Halles, 19 h : Groupe vocal de France, dir. : G. Reibel (Brahms, Ravel, Poulenc).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : B. Foccroulle (Ligeti, Frescobaldi, Buxtehude...).

Dimanche 26, Château de Maisons, 17 h 30 : J. Bona, Cl. Lavoix (Debussy, Ravel).

Lundi 27, Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : M. Carta, S. Vartolo.

Mardi 28, Auditorium des Halles, 19 h : A. Hewitt (Roussel).

Les festivals en province

Aquitaine

BONAGUIL, Château, le 24 à 21 h : P. Amoyal, D. Blumenthal (Brahms, Grieg) ; château de Fumel, le 25 à 18 h 30 : R. Eichene (Rameau, Mozart).

MONTREAL, Château, le 25 à 21 h 15 : Ensemble orchestral des solistes du Bolchoï, dir. : A. Lazarev (Glinka, Schubert).

Auvergne

VICHY, Théâtre, les 24, 25, à 21 h : Nouvel Orchestre symphonique de Vichy, direction : A. Housset ; Thoury, le 26, à 18 h : idem ; salle Berlioz, le 19 à 16 h : Opéra du Rhin : La Belle Hélène.

Bourgogne

GIVRY, cave Berthault, le 22 à 21 h : A. Damiens, A. Neveux, P. Strauch (Debussy, Schumann, Brahms).

RATILLY, Château, le 25 à 21 h : E. Strosser, M. Coppey (Brahms, Beethoven, Schumann).

SAINT-FARGEAU, Château, le 26 à 20 h 30 : I. Flory, F. Lieutaud (Rossini, Fauré, Ibert).

Champagne

BRAUX-SAINTE-COHIÈRE (26-60-83-51), **Château**, le 25 à 21 h : Ensemble du Festival de Braux (Brahms).

Languedoc-Roussillon

ALBI (63-54-76-23), **Palais de la Berbie**, le 24 à 21 h : Orchestre de chambre de Wallonie, dir. : J.-P. Wallez (Bach), le 26 à 21 h : (Monteverdi, Poulenc), le 29 à 21 h : R. Aussel ; **cathédrale Sainte-Cécile**, le 27 à 21 h : Orchestre de chambre de Wallonie, dir : J.-P. Wallez (Vivaldi), le 28 à 21 h : M. Prat-Molinier (Bach).

MONTPELLIER, Festival international de musique (rens. : 67-52-84-84, loc. : 67-66-09-89), **abbaye de Grandmont**, le 23 à 17 h : B. Schlosberg (Sor, Piazzola) ; **salle Molière**, le 22 à 19 h : S. Wieder-Atherton, L. Cabasso, le 25 à 11 h : E. Davoust (Stockhausen Messiaen), à 19 h : M. Stockhausen (Stockhausen), le 26 à 11 h : Duo A. Lauro (Bach, Albeniz), à 19 h : B. Fournier, C. Courvoisier (Mozart, Debussy), le 27 à 19 h : J. Peters, M.-J. Jude (Haëndel, Franck), le 28 à 19 h : P. Nagy (Mozart, Messiaen), le 29 à 19 h : A. Lonquich (Schumann, Schubert) ; **Esplanade**, le 23 à 20 h 15 : J.-M. Padovani, le 27 à 20 h 15 : G. Clément Quartet, le 29 à 20 h 15 : O. Franc ; **cathédrale Saint-Pierre**, le 25 à 21 h 15 : O. Chedlivili (Vierne, Widor) ; **Les Ursulines**, le 23 à 22 h : Orchestre d'Auvergne : dir. : Cl. Desderi (Vivaldi, Mozart), le 24 à 22 h. : les Solistes d'Uppsala (Mozart, Brahms) : **Abbaye de Fontfroide**, le 23 à 22 h : L.-M. Diego, G. Nunes ; **Saint-Guilhem-le-Désert, Abbaye**, le 23 à 21 h 15 : Ch. Rousset (Couperin, Bach), le 29 à 21 h 15 : Les adieux (Boccherini, Scarlatti) ; **Cour J.-Cœur**, le 22 à 21 h 45 : la Tosca, le 26 à 22 h : Orchestre philarmonique de Montpellier-Languedoc-Roussillon, dir. : E. Tchakarov (Borodine, Tchaïkovsky), le 28 à 22 h : Philharmonie de chambre de Pologne, dir. : M. Beroff (Mozart, Strauss).

PÉZENAS, Grange des Prés, le 23 à 22 h : Philharmonie de chambre de Pologne (Mozart, Strauss) ; **Hôtel d'Alfons**, le 26 à 22 h : les solistes d'Uppsala (Mozart, Schubert), le 29 à 22 h : orchestre d'Auvergne, dir. : J.-J. Kantorow (Respighi, Boccherini) ; **château d'Assas**, le 27 à 21 h 15 : Ch. Roustan, W. Christie (Monteverdi, Cavalli).

ARLES, Th. antique, le 24 à 21 h 45 : la Tosca, le 26 à 22 h : J. McLaughlin, De Lucia.

BÉDARIEUX, cour des écoles, le 29 à 21 h 45 : Flamenco.

MONTPELLIER, place Saint-Côme, le 22 à 20 h 15 : J. Doudelle Orchestra, le 26 à 20 h 15 : F. Guin Septet, le 28 à 20 h 15 : Ph. Lacarrière ; **Enclos Saint-François**, le 29 à 21 h 30 : Ensemble mosaïque, dir. : Ch. Coin (Bach, Telemann).

LA GRANDE-MOTTE, auditorium, le 22 à 21 h 30, Ensemble orchestral et solistes du Bolchoï, dir. : A. Lazarev (Schubert, Glinka), le 25 à 21 h 30 : Philharmonie de chambre de Pologne, dir. : M. Beroff (Mozart, Poulenc), le 27 à 21 h 30 : Orchestre d'Auvergne, dir. : A. Brussilovsky (Bach, Leclerc).

CHATEAU D'O, le 24 à 22 h : Nuit du jazz.

MONTPELLIER, Opéra, le 25 à 21 h 30 : Stockhausen.

Midi-Pyrénées

CASTRES, Festival Goya (63-59-62-63), cour de l'Hôtel de ville, le 26 à 21 h : C. Cortez, G. Nunez.

COMMINGES, Festival (61-88-32-00), basilique Saint-Just, le 23 à 21 h 30 : Quatuor Viotti (Schumann, Brahms) ; cathédrale, le 25 à 21 h 30 : A. Stricker ; église Saint-Jean-de-Montrejeau, le 28 à 21 h 30 : B.-L. Gelber (Beethoven).

SAINT-CÉRÉ, Festival (65-38-29-08), **Turenne**, le 22 : Tempo di cello ; **Labastide-Murat**, le 23 : Tempo di cello ; **Saint-Céré**, le 25 : Concert d'orgue, le 27 : R. Fontanarosa.

Nord-Pas-de-Calais

Festival de la Côte d'Opale (21-30-40-33).

BOULOGNE, le 22 : G. Cacileanu, B. Lavilliers, le 26 : G. Glitter.

ETAPLES, le 23 : Klezmorin, Pat Metheny, Hardelot, le 24 : Eva Graubin, I. Mayereau, le 25 : D. Lockwood, Uzeb, le 26 : A. Raes (Ravel, Roussel).

WIMEREUX, le 28 : Ambache Chamber Orchestra.

Provence - Côte d'Azur

AIX-EN-PROVENCE (42-23-37-81), **Th. de l'Archevêché** ; les 24, 26, 29 à 21 h 45 : Falstaff, les 25, 27 à 21 h 15 : Psyché, le 28 à 21 h 30 : Concert (Schubert, Schumann, Mendelssohn) ; **Cathédrale Saint-Sauveur**, le 22 à 21 h : Les vêpres de la Vierge, le 23 à 18 h : Concert Purcell, 21 h : Requiem, Betulia liberata.

AVIGNON (90-82-76-08), **Cour d'honneur**, les 27, 28, 29 à 22 h : Ballets de l'Opéra de Paris ; **Cloître des Carmes**, les 25, 26, 27, 28, 29 à 22 h : la Manivelle, Abel et Bela ; **Théâtre municipal**, les 22, 23, 24 à 21 h 30 : Les Petits Pas ; **Cloître des Célestins**, les 22, 23, 24, 25, 26, 27 : Faust et Rangda, Atel ; **Salle Benoît-XII**, les 24, 25, 26, 27, 28, 29 à 21 h 30 : Une lune pour les déshérités ; **Chapelle des Pénitents-Blancs**, les 25, 26, 27, 28, 29 à 21 h 30 : Lettre morte ; **Ile Piot**, les 22, 23, 24, 25, 26 à 22 h : Zingaro ; **Chapelle des Cordeliers**, les 22, 24, 25, 27, 28 à 18 h : La tentation de saint Antoine, les 22, 23, 24 à 21 h 30 : A. Frenaud ; **Hospice Saint-Louis**, les 22, 23, 24 à 22 h : La sentence des pourceaux ; les 28, 29 à 22 h : Instance ; **Gymnase du lycée Aubanel**, les 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 à 18 h : Des comédiens lisent A. Gatti ; **Eglise Saint-Pierre**, le 26 à 10 h : Missa cum populo ; **Cloître du Palais Vieux**, les 26, 27, 28, 29 à 19 h : Texte nu, Sacd ; **Métropole N.-D.-des-Doms**, les 22, 29 à 18 h : L. et L. Antonini ; **Faculté des sciences** (mar.), 22 h : Rives et dérives, musiques des fleuves ; **Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon**, les 25, 27 à 22 h : Penthésilée, les 23, 24 à 22 h, le 26 à 17 h : Catherine de Heilbronn ; les 22, 26, 28, 29 à 22 h, le 24 à 17 h : Platonov ; **Cloître de la Collégiale** (ven.) 20 h : Œdipe à Colonne ; **Gare SNCF de Villeneuve** (lun.) 22 h : Figuren ; **Malaucène**, le 26 à 17 h 30 : M. Bouvard.

Festival du Lubéron (90-72-36-72) : église de Roussillon, le 22 à 20 h 30 ; abbaye de Silvacane, le 23 à 20 h 30 : Quatuor Hagen (Haydn, Schubert, Ligeti).

ORANGE, Chorégies (90-34-24-24), Théâtre antique, le 23 à 20 h 30 : Siegfried ; cour Saint-Louis, le 23 à 19 h 30 : R. Cowan ; à 22 h : M. Mesplé ; le 25 à 21 h 30 : V. de Los Angeles.

SISTERON, Nuits de la Citadelle (92-61-38-72), Théâtre de la Citadelle, le 25 à 21 h 45 : ballet Nuovo Monde de Caracas ; cloître Saint-Dominique, le 29 à 21 h 45 : J. Mouillère, M. Boegner (Mozart).

Rhône-Alpes

FLAINE (50-90-80-01), le 22, à 19 h 30 : C. Cantin, R. Benedetti, N. Wayser (Debussy, Weber), à 21 h 30 : G. Torma (Ravel, Petitgirard) ; le 23 à 19 h 30 : J. Zanettacci, G. Ibanez, F. Carry (Poulenc, Schumann), à 21 h 30 : F. Lodeon, D. Hovora (Grieg, Paganini) ; le 24 à 19 h 30 : D. Eidi (Poulenc, Bartok), à 21 h 30 : Chelsea Symphonic Orchestra, dir. L. Petitgirard (Fauré, Ravel) ; le 27 à 19 h 30 : M. Scharapan (Brahms, Schubert), à 21 h 30 : A. Goulard, M. Garcin, G. Martiny (Brahms, Villa-Lobos) ; le 28 à 19 h 30 : Quintettes (Schumann, Brahms) ; à 21 h 30 : Orchestre du Festival, dir. E. Collard (Mozart, Soler).

SUZE-LA-ROUSSE, Château (75-46-51-56), le 22 : Salon de musique, M. Morand : le 26 : Le concert brisé.

VOLLORE (73-53-51-27), **Château** le 23 à 18 h et à 21 h 30 : P. Fontanarosa (Beethoven, Tartini) ; église de Saint-Genès-de-Thiers, le 25 à 21 h : Ensemble vocal du CMA, dir. G. Guillot (Rossini) ; château d'Aulteribe, le 26 à 18 h 30 : Quatuor Via Nova (Onslow, Schubert).

La sélection « Festivals en France » a été réalisée par Caméra-Presse.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 21 h, du 22 au 26 : Debardat Dolphin Orchestra, dern. Le 26, le 27 : Raina Rai.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : G. Collier's London all Stars.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30, les 23, 24, 25 : Kaba Mane, Koussoumbe.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 23 h, le 22 : Chance Orchestra. Le 23 : Guida da Palma and le Band. Le 24 : Ann. Le 25 : B. Helms. Le 27 : Casino. Le 28 : FM. Band.

GIBUS (47-00-78-88), 23 h, les 22, 23 : Nora stark and the Heroes. Les 24, 25 : Spina-Bifida.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 23 h : H. Parlan, S. Robinson. Le 28 : Count al Grey, L. Blackburel.

MÉCÈNE (42-77-40-23), 22 h 30, le 22 : E. Breton. Les 23, 24, 25 : Tao, Art Lewis. Les 26, 27 : L. Meschini.

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : les 22, 23, 24, 25 : R Urtreger, dern. le 25. Les 27, 28 : Cl.-L. Vincent.

MONTGOLFIER (40-60-30-30), 22 h, les 22, 23, 24, 25 : Iraldi. Les 27, 28 : O. Franc.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : les 23, 28 : P. Woods. Le 28 : M. Brecker.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 22 h : mer. : Memphis ; jeu. : Cl. Bolling ; ven. Quintet de Paris.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h, mer. : Watergate Seven One ; jeu. : Cyril Jazz Band ; ven. : J.-P. Amouroux Quartet ; sam. : Stop Chorus ; lun. : Alligator Jazz Band ; mar. : Quintet de Paris.

LA PINTE (43-26-26-15), les 22, 23 à 22 h 30 : Rendez-vous. Les 24, 25 : Archetyp Quartet. Les 27, 28 : Trio J.-Ph. Winter.

LE SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30, les 22, 23, 24, 25 S. Guerault, B. Vasseur, dern. le 25 ; à partir du 28 : G. Colliers London all Stars.

SUNSET (42-61-46-60) (D.), 23 h · F. Lockwoods.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), (D), à 22 h : Cameleon trio.

PARIS EN VISITES

JEUDI 23 JUILLET

« Orsay : de la gare au musée », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse, entrée Groupes (Arcus).

« Versailles : quartier Notre-Dame », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Monuments historiques).

« Les salons de l'Hôtel-de-Ville », 14 h 30, rue de Rivoli, devant le salon d'accueil (Hauts lieux et découvertes).

« L'Institut Pasteur », 14 h 30, 25, rue du Docteur-Roux (Paris et son histoire).

« Le château de la Reine-Blanche, évocation de la Bièvre », 14 h 30, angle rue de la Reine-Blanche/avenue des Gobelins (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Solferino (M. Pohyer).

« Hôtels du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Les salons de l'hôtel de Lassay », 14 h 30, 2, place du Palais-Bourbon (carte d'identité) (Arts et curiosités).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Pont-Marie (G. Botteau).

« Hôtels, jardins et ruelles du vieux Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le musée Picasso et l'hôtel Salé », 14 h 30, 5, rue de Thorigny (E. Romann).

« Le quartier du Gros-Caillou », 14 h 45, métro Champs-Elysées/Clemenceau (V. de Langlade).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 45, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La maison de Balzac. Nouvelle présentation des collections », 14 h 50, 47, rue Raynouard (L'art pour tous).

« L'avenue Hoche et son histoire », 15 heures, sortie métro Dauphine (Paris et son histoire).

« Curiosités et souterrain de la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (M.-C. Lasnier).

« Mystérieuse symbolique de Notre-Dame de Paris », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Le quartier juif de la rue des Rosiers et ses synagogues », 15 heures, métro Saint-Paul (Pygma).

« Fabergé des collections Forbes », 15 heures, musée Jacquemart André, 158, boulevard Haussmann (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « Les maîtres spirituels et la voie de la compassion » (Loge unie des théosophes), Hôtel Concorde-Saint-Lazare, 108, rue Saint-Lazare.

20 heures : « Univers parallèles, les sept dimensions » (Association gnostique d'études d'anthropologie et sciences AC).





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 22 juillet

TF 1

20.40 Feuilleton : Dallas. La secousse. **21.30 Feuilleton : Le gerfaut.** De Marion Sarraut, d'après le roman de Juliette Benzoni. Avec Laurent Le Doyen, Marianne Anska. (3e épisode.) *Dans la France du XVIIIe siècle, un jeune et beau chevalier part à la recherche de l'élue de son cœur. Tous les ingrédients de l'aventure de cape et d'épée.* **22.45 Journal. 23.05 Série : Les envahisseurs.** Panique. **23.55 Court métrage.** L'antimentale. *Premier essai du couturier Thierry Mugler au cinéma : l'esthétisme de ses photos et son égérie, Dauphine de Jerphanion.*

A 2

▶ **20.30 Le grand échiquier.** Emission de Jacques Chancel. Arthur Rubinstein ou la volonté du bonheur. Reprise du Grand Echiquier du 30 décembre 1976. Participent à l'émission : Nella Rubinstein (son épouse), Eva Rubinstein (sa fille), Bernard Chevry (son biographe d'images), Lino Ventura (son acteur préféré), François-René Duchable (découvert par Arthur Rubinstein), les patineurs John Curry, Cyd Charisse, les danseurs Claude de Vulpian et Patrick Dupond. **23.15 Journal. 23.35 Le journal du Tour** (rediff.).

FR 3

20.30 Variétés : Show Enrico Macias. *Notre chanteur national interprétera tous ses succès.* **21.40 Magazine : Thalassa.** Les fils de Ko-xin-ga. **22.30 Journal. 22.55 Documentaire : Les colporteurs du Front populaire.** Le groupe Octobre. Hommage à Jacques Prévert.

CANAL PLUS

20.55 Cinéma : L'amour violé. ■ Film français de Yannick Bellon (1978). Avec Nathalie Nell, Alain Foures, Michèle Simonnet, Pierre Arditi, Daniel Auteuil. **22.45 Flash d'informations. 22.55 Cinéma : Top secret.** □ Film américain de Jim Abrahams, David et Jerry Zucker (1984). Avec Val Kilmer, *Lucy Gutteridge, Christopher* Villiers, Omar Sharif. **0.25 Cinéma : La nuit du risque.** □ Film français de Sergio Gobbi (1986). Avec Stéphane Ferrara, Christiane Jean. **1.45 Documentaire : Harlem années 30.** Avec Cab Callaway. *Un voyage dans le passé des boîtes de jazz, années 30 et 40.*

LA 5

20.30 Téléfilm : La chasse infernale. *Accusé à tort, Florin essaie de reprendre une vie normale après sa sortie de prison.* **22.15 Série : Mission impossible. 23.05 Les cinq dernières minutes. 0.40 Les dossiers de l'agence 0. 1.30 Série : Hôtel. 2.20 Série : Supercopter.**

M 6

20.30 Série : Les routes du paradis. Drôle de rencontre. *Un millionnaire veut échanger vingt-quatre heures de sa vie contre la journée d'un vagabond.* **21.20 Série : Falcon Crest. 22.10 Journal. 22.25 Téléfilm : Chère détective.** De Dean Hargrove. Avec Brenda Vaccaro, Arlen Dean Snyder, Ron Silver. *Adaptation américaine de* Tendre poulet, *de Philippe de Broca et Michel Audiard.* **0.00 Série : Les espions. 0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Antipodes. Le « code noir » ou l'esclavage réglementé. **De 21.00 à 1.00 Les nuits d'Avignon. 21.15 Centre Acanthes,** à la chartreuse de Villeneuve-Lès-Avignon. (1. Olivier Messiaen : Catalogue d'oiseaux. **Les nuits d'Avignon** (suite).

FRANCE-MUSIQUE

20.35 L'air du soir. Mozart, Vachon. **21.45 Concert** (en direct de la cour Jacques-Cœur) : La Tosca, opéra en trois actes, de Puccini par le Nouvel Orchestre philharmonique et le Chœur de Radio-France, dir. Nello Santi ; chef de chœur : Michel Tranchant ; sol. : Gwyneth Jones, Vasile Moldoveanu, Matteo Manuguerra, Mincea Simpetream, Renato Cappecchi, Bernard Van der Meersch. **0.30 Jazz : Jacques Doudelle** Orchestre ; Serge Lazarevitch Trio.

Jeudi 23 juillet

TF 1

13.50 Série : La croisière s'amuse. Il faut bien que vieillesse se passe. **14.45 Croque-vacances.** Calimero ; Bricolage ; Tintin : L'étoile mystérieuse ; Bleu marine ; Alice au pays des merveilles ; Ricky la belle vie. **15.15 Quarté à Saint-Cloud. 15.30 Croque-vacances** (suite). **16.20 Variétés : La chance aux chansons.** Emission de Pascal Sevran. Avec Claude Vincin, Daniel Rouille, Anny Gould, Philippe Chatel. **16.55 Feuilleton : La conquête du ciel** (dernier épisode). **17.55 Mini-journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. *18.05 Série : Mannix. Les soixante-douze heures.* **19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.35 Feuilleton : Le souffle de la guerre.** (3e épisode). De Dan Curtis, d'après le roman de Herman Wouk. *Epopée autour de la seconde guerre mondiale, entre 1939 et 1941. Record d'audience aux Etats-Unis il y a quatre ans. Avec Robert Mitchum.* **22.10 Variétés :** ▶ **Springtime in Bourges.** Le Printemps de Bourges, réalisé par Serge Gainsbourg. Avec Jerry Lee Lewis, Viktor Lazlo, Murray Head, Jane Birkin, Alpha Blondy, Southside Johnny, Johnny Clegg, Ray Charles, The Communards. **23.10 Journal. 23.30 Série : Les envahisseurs.**

A 2

13.45 Téléfilm : Le kimono rouge. (1re partie). *Co-production entre A2 et la NHK japonaise. La vie de Georges Bigot, caricaturiste français installé au Japon au dix-neuvième siècle. Romanesque.* **14.40 Feuilleton : Rue Carnot. 15.05 Sports été.** Tour de France : rétrospective ; 22e étape du Tour 87 : La Plagne-Morzine ; A chacun son tour, par Jacques Chancel ; Escrime : championnats du monde à Lausanne. **18.05 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Récré A 2 été.** Devinettes d'Epinal ; Mimi Cracra ; Téléchat. **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le journal du Tour. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Indomptable Angélique.** □ Film français de Bernard Borderie (1967). Avec Michèle Mercier, Robert Hossein, *Christian Rode, Roger Pigaut. Elle en voit de dures, la pauvre marquise des Anges : prisonnière de galériens révoltés, elle tombe aux mains d'un corsaire qui cherche à la violer, la livre à des chats affamés, la vend comme esclave à Candie. Ce n'est plus un film d'aventures mais un petit bazar sadomasochiste.* **22.15 Magazine : Caméra 2.** Profession : Capétiens. Reportage d'Olivier Warin. *Réflexions sur la nostalgie « royaliste » de certains Français.* **23.15 Documentaire : Le corps vivant.** Les hormones messagères. **23.45 Journal. 0.05 Le journal du Tour** (rediff.).

FR 3

13.25 Feuilleton : Thierry la Fronde. 14.00 Agenda des vacances. 14.25 Les livres de l'été. 14.45 Look. 14.50 Top melody. *14.55* **Carte postale.** *15.10* **Les papies, les mamies de la 3. 15.20 Pense-bêtes. 15.30 Documentaire : Splendeur sauvage. 16.00 Gastronomie. 16.05 Jeu : Douce France. 16.15 Le tube de l'été. 16.25 Sélection Miss France. 17.00 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Le manège enchanté.** *17.35* **Série :** *Le bel été.* *18.20* **Série : Victor et Maria. 18.30 Série : Les papas. 18.35 Série : Les aventures du capitaine Luckner. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 20.04 Jeux : La classe. 20.30 Téléfilm : Assurance sur la mort.** *Un complot machiavélique pour se débarrasser d'un mari encombrant.* **21.45 Journal. 22.10 Magazine : Décibels. 23.00 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Le diable au corps. ■ Film italo-français de Marco Bellochio (1985). Avec Maruschka Detmers, Federico Pizalis, Anita Laurenzi, Ricardo De Torrebruna. **16.00 Cinéma : Le gagnant.** □ Film français de Christian *Gion (1979).* **17.25 Cabou cadin. 18.05 Série : Flash Gordon. 18.30 Flash d'informations. 18.33 Top 50. 19.00 Série : Une vraie vie de rêve. 19.25 Jeu : La gueule de l'emploi. 19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Stalag 13. 20.30 Cinéma : Tu ne m'oublieras pas.** ■■ Film américain d'Alan Rudolph (1978). Avec Géraldine Chaplin, Anthony Perkins, Moses Gunn. *Une femme marquée par le souvenir, l'amour-passion et le désir de vengeance vient tourmenter un homme installé avec sa blonde épouse dans une petite ville du sud de la Californie. Mélodrame, suspense sentimental s'appuyant sur une conception nouvelle de la mentalité féminine. Géraldine Chaplin y est merveilleusement frémissante, emportée.* **22.00 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : L'empire des sens.** ■■ Film franco-japonais de Nagisha Oshima (1976). **23.50 Cinéma : Les fausses confidences.** ■ Film français de Daniel Moosmann (1984). Avec Brigitte Fossey, Jean-Pierre Bouvier, Roger Coggio, Fanny Cottençon, Michel Galabru. **1.40 Documentaire : L'époque des Beatles.** *Excellent document illustré d'archives.* **2.30 Bandes annonces cinéma dans les salles.**

LA 5

13.10 Série : Hôtel. 14.00 Les dossiers de l'agence O. 14.55 Les cinq dernières minutes. 16.30 Série : Les chevaliers du ciel. 17.00 Série : Docteur Caraïbes. 17.30 Les secrets de la mer Rouge. 17.55 Le temps des copains. 18.25 Série : Happy days. 18.50 Série : Arnold et Willy. 19.15 Série : Supercopter. 20.05 Dessin animé : Robotech. 20.30 Cinéma : L'agression. □ Film français de Gérard Pires (1974). Avec Catherine Deneuve, Jean-Louis Trintignant, Claude Brasseur. *Un jeune cadre dont la femme et la fille ont été violées et tuées par des motards sur la route des vacances cherche à se faire justice lui-même. L'intrigue d'un roman de série noire américaine a été modifiée et même dénaturée. Et si le mécanisme de l'agression est bien mis en scène, la suite du film sombre à la fois dans une comédie mal venue et dans une démonstration appuyée de la violence contemporaine.* **22.15 Série : Mission impossible. 23.05 Les cinq dernières minutes. 0.40 Les dossiers de l'agence O. 1.35 Série : Hôtel. 2.25 Série : Mission impossible.**

M 6

13.30 Série : L'incroyable Hulk (rediff.). **14.20 Musique : Clip fréquence FM. 15.20 Hit, hit, hit, hourra !** (suite.) **15.30 Jeu : Mégaventure.** La Suède. **16.15 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma s'affrontent. **17.05 Série : Les espions** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** L'homme du cirque. **19.05 Série : Chacun chez soi.** Le prince et la grenouille. **19.30 Série : L'incroyable Hulk. 20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Série : Marcus Welby.** Voyage de retour. **21.20 Série : Falcon Crest.** Le bon, le méchant et le profane. **22.10 Journal. 22.25 Cinéma : Maciste contre le vampire.** ■ Film italien de Giacomo Gentilomo et Sergio Corbucci (1961). Avec Gordon Scott, Gianna-Maria Canale, Jacques Sernas. *En compagnie d'un homme mystérieux, le colosse Maciste part en guerre contre un monstre qui pratique la sorcellerie. Ce film, un des plus fous de la série et dont certaines scènes sont d'une impressionnante cruauté, fut également, intitulé* Maciste contre le fantôme. **0.00 Série : Marcus Welby** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Georges ou la *signature du traité de Troyes,* **de Maurice Fickelson.** De 21.00 à 1.00 **Les nuits d'Avignon.** 21.15 Centre Acanthes, à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. 2. Nguyen Thien Dao : Temps songe. **22.30 Les nuits d'Avignon** (suite).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Antipodes. Le « code noir » ou l'esclavage réglementé. **De 21.00 à 1.00 Les nuits d'Avignon. 21.15 Centre Acanthes,** *à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon.* 1. Olivier Messiaen : Catalogue d'oiseaux. **22.30 Les nuits d'Avignon** (suite).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 22 juillet 1987 :

UNE LOI

● *N° 87-563 du 17 juillet 1987 portant* réforme du régime d'assurance-vieillesse applicable à Saint-Pierre-et-Miquelon.

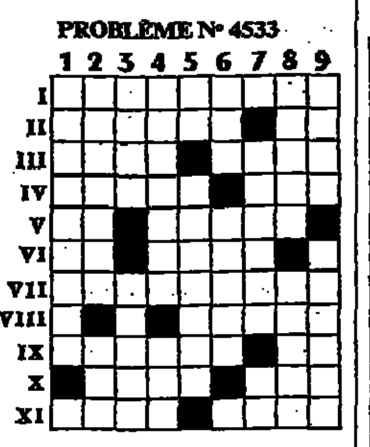
UN DÉCRET

● N° 87-564 du 21 juillet 1987 portant organisation de l'administration centrale de l'environnement.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4533



HORIZONTALEMENT

I. Conserve le sens des réalités même si, souvent, il n'a plus les pieds sur terre. – II. Amener à attendre impatiemment l'heure de la rentrée. Deux ôtés de huit. – III. Donne des ailes aux poulets. Se prend juste avant un moment de détente. – IV. Peut s'entendre quand on vide. Est en mesure de nous en *faire* voir de toutes les couleurs. – V. Article. Est laissée au passage. – VI. Conjonction. C'est celui qui l'enleva qui disparut. – VII. Utile pour secouer. – VIII. Poire qu'il serait vain de garder pour la soif. – IX. Est proche de celui qui veut franchir le pas. En pente. – X. Eléments d'une propriété foncière. Est propice à de nombreux échanges. – XI. Obligée à changer de situation. Contribue à rendre le climat agréable et chaud.

VERTICALEMENT

1. Un qui est bien placé pour couper *la poire en deux !* – 2. Se retrouve à la rue quand il travaille. Savait quoi faire de ses dix doigts. – 3. Certains sont à éviter par le meunier, d'autres par la meunière. Avec elle, il en est qui prennent régulièrement une piquette. – 4. Expulsé par ceux qui sont parfois rosses. Se fait entendre. – 5. Fait tourner la tête. Qui ont donc perdu un peu d'elles-mêmes. – 6. Porte à s'emporter. Utile pour percer dans la vie. – 7. Joue du couteau. Note. – 8. *Réservée à quelqu'un* qui ne manque certes pas de dignité. Employé sous la douche. – 9. Gros fumeur. Avance à grands pas.

Solution du problème n° 4532

Horizontalement

I. Afficheur. – II. Faute. Peu. – III. Fit. Stèle. – IV. Omis. Elée. – V. Leste. – VI. Eteule. VI. – VII. Me. Lianes. – VIII. Eta. Prose. – IX. Musette. – X. Tués (tues). Tee. – XI. Trame. Si.

Verticalement

1. Affolement. – 2. Faim. Têt. Ut. – 3. Futile. Amer. – 4. IT. Seul. Usa. – 5. Ces. Slips. – 6. Tête-à-tête. – 7. Epelé. Note. – 8. Uélé. Vestes. – 9. Ruée. Isée.

GUY BROUTY.

Pour le départ en vacances des immigrés

Pour ne pas perdre les droits attachés aux titres de séjour, les immigrés doivent observer les précautions suivantes : si la carte de séjour, ou la carte de travail, se termine pendant les vacances, il faut régulariser avant de partir ; mais savoir que :

– les *travailleurs immigrés qui* ont une carte de séjour temporaire ne peuvent quitter la France plus d'un mois ;

– les Algériens qui ont un certificat de résidence peuvent partir au maximum six mois ;

– les travailleurs immigrés qui ont une carte de résident ne peuvent s'absenter de France plus de douze mois, sauf autorisation préalable accordée par le préfet ;

– les chômeurs peuvent partir un mois, mais avec l'autorisation de l'Agence locale pour l'emploi.

Visas : ne pas oublier de demander un visa de sortie et de retour. Délivré par la préfecture, il permet aux étrangers résidents de revenir en France sans autre formalité ;

– les mineurs de moins de seize ans sont dispensés de l'obligation de visa s'ils sont nés en France et peuvent justifier de la résidence d'un des parents en France ;

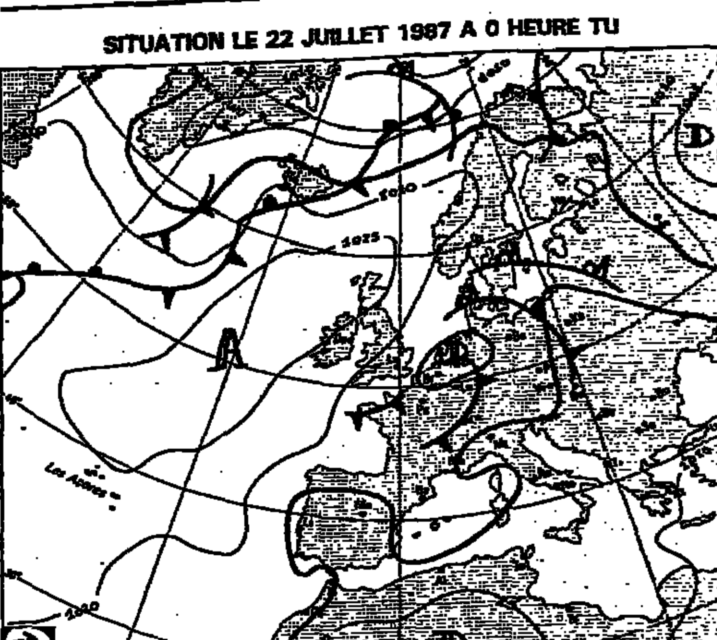
– les ressortissants de nationalité algérienne, marocaine ou tunisienne, titulaires d'une carte de séjour d'une *durée supérieure* à un an, ainsi que les réfugiés ou apatrides statutaires résidant régulièrement en France et titulaires d'un titre de voyage de la convention de Genève, sont dispensés de visa.

Si la situation du demandeur est en cours d'examen, il est prudent de différer le départ ou de veiller à se *faire délivrer* un visa de sortie et retour accompagné d'un récépissé.

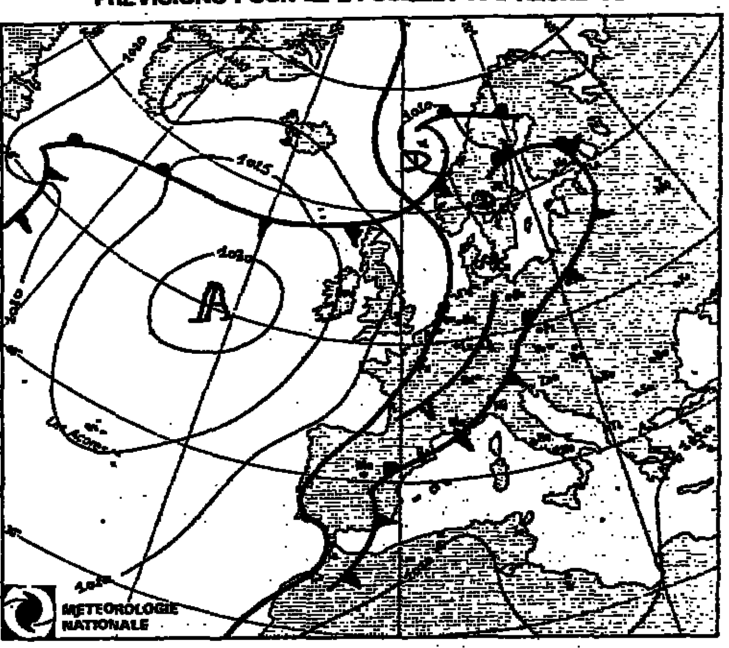
Tous renseignements peuvent être obtenus auprès des associations Accueil et promotion, tél. : (1) 43-66-09-00 ; CAIF : 43-72-75-85 ; Fasti : 43-60-84-41 ; Gisti : 43-67-04-06 ; MRAP : 48-06-88-00 ; Pastorale des migrants : 43-72-47-21 ; CLAP : 45-85-31-81 ; CIEMI : 43-72-49-34.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 JUILLET 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 24 JUILLET A 0 HEURE TU



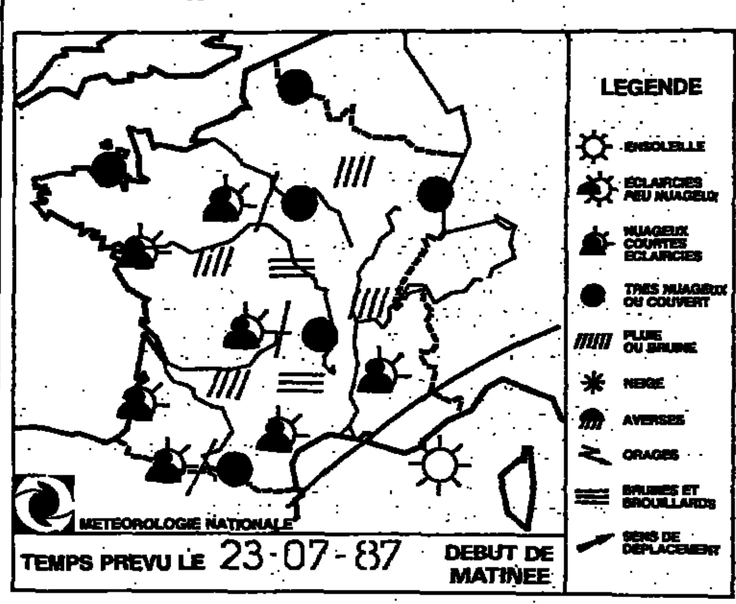
Evolution probable du temps en France entre le mercredi 22 juillet à 0 h TU et le jeudi 23 juillet à 24 h TU.

Avec l'orientation du flux au sud-ouest, le temps perturbé va progressivement gagner les régions méditerranéennes. Sur le reste du pays, la situation évoluera peu. Les nuages resteront abondants mais les pluies se raréfieront.

Jeudi, seules la Côte-d'Azur et la Corse bénéficieront encore d'un bon ensoleillement. Ailleurs, le ciel sera souvent gris avec *de petites pluies locales.* De plus, les visibilités seront brumeuses avec, par endroits, des bancs de brouillard. En cours de journée, quelques éclaircies se développeront, mais on risquera l'averse. Toutefois, le soleil fera de plus franches apparitions du sud de la Bretagne à l'Aquitaine. Les Pyrénées centrales et orientales, le Languedoc-Roussillon, la Provence et Rhône-Alpes seront les régions les plus exposées aux averses orageuses.

Les vents de nord seront modérés près de la Manche, faibles ailleurs.

Les températures minimales seront comprises entre 12 °C et 15 °C, mais elles descendront localement juqu'à 10 °C. Les maximales seront voisines de 18 °C près de la Manche. Ailleurs, elles iront de 20 °C à 24 °C du nord au sud et atteindront 26 °C à 28 °C sur la Côte-d'Azur et la Corse.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 21-7 à 6 heures TU et le 22-7-1987 à 6 heures TU — le 22-7-1987

FRANCE			
AJACCIO	29	16	D
BIARRITZ	21	14	N
BORDEAUX	22	14	N
BOURGES	21	13	P
BREST	18	13	C
CAEN	16	14	A
CHERBOURG	15	13	P
CLERMONT-FERR.	18	12	P
DIJON	19	10	B
GRENOBLE S.M.H.	25	13	N
LILLE	18	11	B
LIMOGES	19	12	P
LYON	22	12	C
MARSEILLE-MAR.	26	16	D
NANCY	19	10	B
NANTES	22	13	P
NICE	27	18	D
PARIS-MONTS.	18	14	C
PAU	21	15	C
PERPIGNAN	25	15	N
RENNES	20	14	P
ST-ÉTIENNE	20	11	N
STRASBOURG	20	11	B
TOURS	20	13	P
TOULOUSE	25	14	C
POINTE-A-P.	33	26	N

ÉTRANGER			
ALGER	30	20	C
AMSTERDAM	20	13	A
ATHÈNES	36	25	D
BANGKOK	37	27	C
BARCELONE	32	18	C
BELGRADE	34	21	D
BERLIN	20	13	D
BRUXELLES	21	13	C
LE CAIRE	38	21	D
COPENHAGUE	20	14	C
DAKAR	29	26	D
DELHI	42	32	D
DJERBA	33	24	D
GENÈVE	21	10	N
HONGKONG	34	27	O
ISTANBUL	36	24	D
JÉRUSALEM	31	19	D
LISBONNE	28	16	D
LONDRES	15	14	P
LOS ANGELES	22	16	D
LUXEMBOURG	16	10	B
MADRID	33	17	D
MARRAKECH	32	18	D
MEXICO	25	12	B
MILAN	28	19	N
MONTRÉAL	25	16	D
MOSCOU	19	14	D
NAIROBI	24	15	C
NEW-YORK	33	24	D
OSLO	27	14	D
PALMA-DE-MAL.	30	19	D
PÉKIN	30	19	N
RIO-DE-JANEIRO	23	21	C
ROME	30	19	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	25	11	D
SYDNEY	9	8	O
TOKYO	27	24	N
TUNIS	32	22	B
VARSOVIE	25	16	N
VENISE	27	18	D
VIENNE	26	14	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ENVIRONNEMENT

La lutte contre la pollution

L'Europe des voitures propres

(Suite de la première page.)

Si elles se conforment aux normes qui viennent d'être prescrites, leurs émissions de gaz polluants devraient être inférieures, selon la cylindrée, de 60 % à 90 % à leurs émanations actuelles. Pour prendre un exemple, un véhicule dont la cylindrée est inférieure à 1,4 litre ne pourra plus lâcher dans l'atmosphère que 11,25 grammes d'oxyde de carbone par kilomètre parcouru, contre 27,50 grammes aujourd'hui. Pour les moyennes cylindrées, les émissions maximales autorisées ne seront plus que de 7,5 grammes au kilomètre contre 36,2 grammes et, pour les voitures de plus de 2 litres, de 6,25 grammes au lieu de 46,25 grammes.

Les nouvelles normes vont obliger les constructeurs à modifier leurs moteurs. Pour les petites voitures, qui représentent en gros 60 % du marché, un réglage plus « pointu » devrait suffire. Il se traduirait par un supplément de prix d'environ 1 000 F. Pour les moyennes cylindrées (35 % des voitures vendues en Europe), il en ira de même, mais le surcoût est évalué à 3 500 F. Ce sont les voitures haut de gamme (plus de 2 litres de cylindrée) qui auront à subir les changements les plus importants. Elles devront être *munies d'un réglage électronique* d'admission d'air et d'un appareil d'épuration des gaz, dit « pot catalytique ». Majoration prévue : 6 000 F environ.

Du même coup, le réseau européen des stations-services va s'en trouver bouleversé. Car ces pots catalytiques ne peuvent fonctionner qu'avec de l'essence sans plomb. Comme l'a récemment signalé le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC), les diverses nations de la Communauté sont très inégalement équipées. Si les pompes à essence sans plomb *sont nombreuses en* Allemagne fédérale et dans les pays de l'Europe du Nord, elles sont encore très rares en Grande-Bretagne, en Italie, en Espagne, au Portugal et en Grèce.

En France, par exemple, on ne recense que 253 stations-services délivrant le nouveau carburant, et elles sont concentrées dans les régions de l'Est. L'an dernier, des conducteurs allemands et suisses circulant en Bretagne à bord de *voitures équipées de pots catalytique* se sont trouvés en perdition. A Paris, où les pompes à essence sans plomb sont très peu nombreuses, la vie des propriétaires de voitures « propres » est un cauchemar. Pour avoir trop tardé à s'équiper, la France est aujourd'hui pénalisée, car les conducteurs étrangers hésitent à s'aventurer sur nos autoroutes.

Les compagnies pétrolières l'ont enfin compris. *La* firme BP annonce qu'elle va investir 1 milliard de francs pour transformer sa raffinerie de Lavera (Bouches-du-Rhône). Pour les vacances de 1989, elle pourra mettre sur le marché 50 000 tonnes d'essence sans plomb. La société pense que, en 1995, la moitié de ses ventes seront assurées par le nouveau carburant. Dans les stations-service, celui-ci va rapidement remplacer l'essence ordinaire, dont l'écoulement est, d'ailleurs, de plus en plus difficile.

Un avertissement aux constructeurs

La directive concernant les gaz d'échappement des poids lourds n'entraînera pas pour l'instant de modifications notables. Les normes ont été fixées à un niveau tel que la plupart des camions circulant actuellement sont en conformité. Seules quelques vieilles guimbardes *seront éliminées. Mais c'est la première* fois que la Communauté – en avance sur les Etats-Unis dans ce domaine – impose une règle pour les gaz d'échappement des poids lourds. C'est un avertissement aux constructeurs, qui doivent s'attendre, dans les années à venir, à un abaissement progressif des normes. Comme dit un spécialiste : « *Les camions à leur tour sont entrés dans la moulinette.* »

Il était temps. Pour indispensable qu'elle soit, l'automobile est, au regard de l'environnement, une redoutable invention. Une voiture de petite cylindrée, parcourant 15 000 kilomètres par an, « produit » 270 kilos d'oxyde de carbone, un gaz éminemment toxique. L'ensemble des polluants émis par le parc automobile français (oxyde d'azote, hydrocarbures imbrûlés, oxyde de carbone, particules de plomb) dépasse un million de tonnes par an. Leurs effets sur la santé, notamment dans les villes, où se concentrent à présent 80 % de la population, sur les végétaux et sur les constructions, sont encore mal évalués mais indéniables. On les soupçonne, entre autres, de jouer un rôle dans la formation des fameuses pluies acides qui détruisent les forêts européennes.

Compte tenu du rythme de renouvellement du parc automobile, les mesures qui viennent d'être adoptées ne donneront leur plein effet – une réduction de la pollution de 70 % – qu'après l'an 2000. Encore faudrait-il que, d'ici là, l'augmentation du nombre des véhicules et l'intensité de la circulation n'aient pas effacé ce gain. On fêtera alors le trentième anniversaire de la création en France du ministère de l'environnement. On mesure ainsi avec quel retard et quelle timidité les pouvoirs publics se sont enfin attaqués à ce fléau que représentent les gaz d'échappement de nos chères voitures.

MARC AMBROISE-RENDU.

Les mesures adoptées

BRUXELLES
Communautés européennes de notre correspondant

Les mesures adoptées à Bruxelles le mardi 21 juillet, l'ont été grâce à l'utilisation, pour la première fois, des dispositions de l'Acte unique qui permettent au Conseil de la Communauté de prendre une décision non plus à l'unanimité, mais à la majorité qualifiée. Le Parlement européen doit maintenant formuler son avis, mais en cas de désaccord ce sont les ministres qui auront le dernier mot.

En juin 1985, la CEE avait déjà adopté « *une directive sur les voitures propres* », qui était restée *lettre morte. Elle avait, en effet,* rencontré l'opposition du Danemark, ce pays considérant les normes retenues comme insuffisamment sévères. Cette fois, M. Christian Christensen, le ministre danois, a dû s'incliner devant la volonté de ses onze collègues. Il lui reste la possibilité de demander une dérogation afin que les voitures immatriculées sur son territoire respectant des normes plus strictes. La Commission européenne devra au préalable l'y autoriser.

La nouvelle législation européenne fait la différence entre trois catégories de véhicules :

● **Plus de 2 litres de cylindrée** : adaptation d'un pot catalytique et utilisation d'essence sans plomb à partir du 1er octobre 1988 pour les nouveaux modèles, et du 1er octobre 1989 pour toutes les automobiles neuves, *quel que soit leur modèle* ;

● **Cylindrées comprises entre 1,4 et 2 litres** : modification des moteurs de telle sorte qu'ils puissent utiliser un mélange pauvre à compter du 1er octobre 1991 pour les nouvelles séries, et du 1er octobre 1992 pour les véhicules neufs ;

● **Cylindrées inférieures à 1,4 litre** : c'est une technologie comparable aux cas précédents qui est retenue, mais les dates d'application sont plus proches : 1er octobre 1990 pour les nouveaux modèles et 1er octobre 1991 pour les voitures neuves.

L'accord sur les camions à moteur Diesel doit s'appliquer à partir d'avril 1988 pour les nouveaux modèles, et à partir d'octobre 1990 pour tous les véhicules neufs. Pour atteindre l'objectif de réduction des émissions polluantes, les constructeurs devront *sensiblement modifier les moteurs* actuels.

A l'initiative de M. Alain Carignon, ministre français, et de son collègue allemand, M. Klaus Toepfer, le Conseil a invité la Commission à lui soumettre d'ici à la fin de l'année un projet visant à réduire les émissions de particules des automobiles fonctionnant au gazole.

De son côté, la délégation allemande a obtenu l'autorisation de supprimer sur le territoire de la République fédérale la distribution d'essence ordinaire avec plomb. Les usagers utilisant ce type de *carburant ne pourront plus trouver* désormais que du supercarburant.

MARCEL SCOTTO.

REPÈRES

Archéologie

Une nécropole protohistorique dans le Tarn

Une importante nécropole protohistorique (750 à 600 avant J-C), comptant probablement quelque six cents tombes très bien conservées, a été découverte au lieu-dit Gourjade, près de Castres (Tarn). Dans chaque tombe, les membres du Centre d'études et de recherches archéologiques du Castrais (CERAC) ont trouvé une urne funéraire qui contenait les cendres du défunt et de deux à douze vases de terre cuite ainsi que différents bijoux et objets utilitaires.

Des scientifiques mexicains ont, pour leur part, découvert, sur la colline d'Aguila, à 600 kilomètres à l'ouest de Mexico, les vestiges de ce qui pourrait avoir été, voici mille ans, un observatoire astronomique érigé probablement à l'époque précolombienne par les Chichimèques. *(AFP).*

Grand-Bornand

La CEE offre 1,4 million de francs

La Communauté économique européenne a versé la somme de 200 000 ECU (environ 1,4 million de francs) à la préfecture de Haute-Savoie pour venir en aide aux sinistrés du camping du Grand-Bornand. Selon le préfet du département, ces fonds, destinés aux familles des victimes et aux orphelins, ne se substi*tueront pas aux indemnités habituellement* allouées dans ces circonstances.

Education

Les syndicats expriment des réserves sur le budget 1988

La FEN (Fédération de l'éducation nationale) a réagi prudemment au projet de budget de l'éducation présenté le 20 juillet par M. René Monory. Elle prend acte « *avec satisfaction* » de l'augmentation des dépenses prévues et de la revalorisation de la fonction d'instituteur, mais déplore plusieurs « *points noirs* », en particulier « *la poursuite des aides privilégiées à l'enseignement privé, l'absence totale de mesures spécifiques pour les enseignements technologiques et l'absence de mesure significatives pour la formation des personnels* ».

Le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES) est beaucoup plus sévère. Il estime que ce budget, « *sans ambition, entérine et aggrave la crise du système éducatif* ». Le SNES reproche notamment au ministre de ne pas avoir prévu de revalorisation des traitements des enseignants du second degré et d'être beaucoup trop timoré en matière de recrutement : « *Le simple retour aux taux d'encadrement de 1981*, estime-t-il, *exigerait l'ouverture de quinze mille postes pour les collèges et lycées* », alors que M. Monory n'en prévoit que trois mille cent.

Pollution

La nappe phréatique atteinte près de Strasbourg

Du kérosène qui s'était échappé d'un camion-citerne accidenté le *lundi 20 juillet à Nordhouse*, près de Strasbourg, a atteint la nappe phréatique située à 3 mètres de profondeur. Un forage d'alimentation en eau potable se trouvent à proximité a été mis sous surveillance sans que la consommation soit toutefois interdite. Des travaux de décapage ont été entrepris pour déblayer les sols imbibés des 30 000 litres de carburant répandus.

Religions

Cours de judaïsme pour lycéens en RFA

L'enseignement du judaïsme va devenir officiel en Rhénanie-Westphalie (Allemagne fédérale). Le ministre de l'éducation du Land a annoncé le 21 juillet que des cours allaient être donnés dans les lycées dès la prochaine rentrée scolaire et à Düsseldorf, un rabbin a déjà été pressenti. Cologne et Dortmund *devraient suivre.*

Le Père Claude Dagens évêque auxiliaire de Poitiers

Jean-Paul II a nommé le Père Claude Dagens, du diocèse de Bordeaux, évêque auxiliaire de Mgr Jean Rozier, évêque de Poitiers, a annoncé le mardi 21 juillet le secrétaire général de l'épiscopat français.

[Né à Bordeaux le 20 mai 1940, ordonné prêtre à l'âge de trente ans, le Père Dagens est professeur au seminaire interdiocésain de Bordeaux depuis 1972. Il enseigne aussi l'histoire des origines chrétiennes à la faculté de théologie de Toulouse, dont il a été élu doyen en novembre 1981. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole française de Rome ; il a consacré sa thèse de doctorat à l'œuvre de Grégoire le Grand. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'homme et l'Eglise dans le monde actuel.]

JUSTICE

Nîmes, Paris, Montpellier

Les mésaventures professionnelles de Mlle Guemann

Après deux mois d'incertitude, Mme Monique Guemann devrait être nommée prochainement avocat général à Montpellier. Le 27 avril dernier, la nomination de Mme Guemann au poste de procureur de la République à Nîmes était annulée par le Conseil d'Etat (*le Monde* du 17 juin).

Ancien vice-président du Syndicat de la magistrature, Mme Guemann avait été sanctionnée en 1978 pour avoir critiqué l'extradition de M. Klaus Croissant, avocat allemand de plusieurs membres de la Fraction armée rouge. Sa nomination à Nîmes, en 1983, avait provoqué quelques remous et suscité le dépôt d'un recours présenté par un représentant de l'Union syndicale des magistrats (modérée) devant le Conseil d'Etat. L'annulation de cette nomination n'avait *été officiellement notifiée* à l'intéressée que le 2 juin.

Mais, outre le cas personnel de Mme Guemann et ce qui pouvait passer pour des règlements de comptes, l'arrêt du Conseil d'Etat visait en fait plusieurs centaines de magistrats dont la nomination – comme celle de Mme Guemann – avait été décidée sans tenir compte des limitations imposées par la commission d'avancement de la magistrature. Pour régulariser leur situation et valider *a posteriori* leur nomination, mais aussi pour éviter toute contestation des décisions qu'ils avaient pu prendre, le Parlement adoptait une loi organique relative à la situation des magistrats nommés à des fonctions de premier grade.

Toutefois, pour Mme Guemann les problèmes n'étaient pas résolus pour autant : si les actes qu'elle avait accomplis étaient du même coup validés, sa nomination en revanche restait annulée, la chancellerie se retranchant derrière la décision du Conseil d'Etat et l'autorité de la chose jugée.

Restait à lui trouver un poste : statutairement premier substitut de Paris, Mme Guemann aurait pu être contrainte de réintégrer ce poste. Elle aurait pu aussi, si telle *avait été la volonté de la chancellerie*, être à nouveau nommée à son poste à Nîmes. Le Conseil constitutionnel, qui avait déclaré la loi de validation conforme à la Constitution, laissait d'ailleurs la porte ouverte à cette solution (*le Monde* daté 28-29 juin).

C'est une troisième voie qui a été choisie : au même grade et au même traitement, Mme Guemann devrait donc, à la rentrée, occuper les fonctions d'avocat général à Montpellier. Dans ces conditions, si l'on ne peut parler de « mutation-sanction », Mme Guemann se trouve cependant écartée d'un poste de chef de juridiction, un moindre mal auquel il lui a bien fallu se résoudre au terme d'un conflit auquel son appartenance syndicale n'est sans doute pas étrangère.

Ag. L.

La situation dans les prisons

Le Syndicat des avocats demande la constitution d'une commission d'enquête

La section de Marseille du Syndicat des avocats de France (SAF) a demandé, le mardi 21 juillet, que soit constituée une commission d'enquête « *composée d'avocats, de journalistes et de magistrats pour s'informer sur place des conditions actuelles de détention à la prison des Baumettes* » après les incidents survenus la semaine dernière dans cette maison d'arrêt.

Le syndicat justifie cette demande par plusieurs plaintes dont il a été saisi qui « *font état de violences injustifiées exercées par les forces de l'ordre chargées de la surveillance* ».

A Paris par un autre communiqué l'Association des parents et amis de détenus a invité ses membres à se rendre, mercredi, à 15 h 30, au ministère de la justice, pour obtenir « *la liste des détenus blessés à Marseille, à Fleury-Mérogis à Loos-lès-Lille et dans toutes les prisons* » ainsi que celle des prisonniers transférés dans d'autres établissements.

Enfin, la commission Prisons-*répression proteste contre « les violences exercées aux Baumettes »* et appelle les familles « *à se mobiliser pour y faire obstacle* ».

A la maison d'arrêt d'Aix-en-Provence, quarante-quatre des cent soixante-dix détenus de cet établissement avaient, lundi 20 juillet, refusé les repas en signe de solidarité avec les révoltés des Baumettes.

● **Fin de l'audition de Christine Villemin à Dijon.** – Commencé le lundi 20 juillet, le premier interrogatoire de Christine Villemin par M. Maurice Simon, président de la chambre d'accusation de Dijon chargé du supplément d'information sur le meurtre du petit Grégory, s'est achevé mardi en fin de journée.

La jeune femme, au cours de ces deux jours, aura été entendue durant seize heures et, selon l'un de ses avocats, Me Henri-René Garaud, « *dans un climat de sérénité parfait* ».

● ***Nominations de magistrats.*** – Le *Journal officiel* du 17 juillet a publié la nomination comme conseillers à la Cour de cassation de MM. Jean-Claude Lecante et Jean Bernard de Saint-Affrique.



Société

SCIENCES

A bord du Soyouz TM-3 soviétique

Un Syrien dans l'espace

Le cosmonaute Mohammed Fares, pilote dans l'armée de l'air syrienne, a pris le mercredi 22 juillet la route de l'espace. Le vaisseau Soyouz TM-3 qu'il occupe avec deux cosmonautes soviétiques, Alexandre Vitorenko et Alexandre Alexandrov a été lancé à 3 h 59 (heure française), en présence du vice-premier ministre syrien, legénéral Mustafa Tlass. Les trois hommes vont rejoindre pour huit jours Youri Romanenko et Alexandre Leveïkine, qui sont en orbite depuis le 6 février et se sont installés dans la station Mir deux jours plus tard.

Le programme expérimental des huit jours à venir comporte des expériences sur la croissance des cristaux en apesanteur, ainsi que les prises de vues du territoire syrien. La réaction à l'apesanteur du système cardio-vasculaire sera aussi analysée – elle l'est pour tout nouveau cosmonaute – afin d'enrichir les séries statistiques déjà établies. Enfin, il est prévu des études de l'ionosphère.

L'aspect politique du vol est évidemment plus important que son contenu expérimental. Un Saoudien *avait volé* à bord de la navette spatiale américaine ; un Syrien va séjourner dans la station Mir. La politique des grandes puissances au Proche-Orient a aussi des conséquences dans l'espace. Mais il ne faudrait pas voir dans les vols conjoints qu'une volonté des pays invitants de flatter une nation amie. C'est aussi, quand il s'agit de pays qui n'ont pas les moyens d'entrer dans l'activité spatiale, une aide au développement. Provoquer un engouement pour l'espace et un sentiment de fierté nationale est un bon moyen d'y augmenter l'intérêt pour la science et la technique.

L'Union soviétique avait décidé dès 1967 de proposer des vols spatiaux à des ressortissants étrangers. La concrétisation vint en mars 1978 avec le séjour d'une semaine du Tchèque Vladimir Remek dans la station Saliout-6. Par la suite le Polonais Miroslav Hermaszewski, l'Allemand de l'Est Sigmund Jähn, le Hongrois Bertalan Farkas, le Vietnamien Pham Tuan, le Cubain Arnaldo Tamayo Mendez, le Mongol Jougderdémidiin Gourragtcha et le Roumain Dimitru Prunariu ont séjourné dans cette station. Le Bulgare Gueorgui Ivanov aurait dû en faire autant, mais le vaisseau Soyouz qui le transportait ne put s'amarrer sur Saliout-6. Après la mise en orbite de Saliout-7, il en fut de même du Français Jean-Loup Chrétien puis de l'Indien Rakesh Sharma.

Le vol soviéto-syrien à bord de Mir précède un deuxième vol soviéto-bulgare prévu pour juillet 1988, et, à l'automne de cette même année une deuxième mission à participation française, plus ambitieuse puisque Jean-Loup Chrétien (ou Michel Tognini) séjournera un mois en orbite et doit faire une sortie dans le vide. Enfin, un vol soviéto-autrichien devrait avoir lieu en 1990.

Côté américain, ont volé à bord de navettes spatiales l'Allemand de l'Ouest Ulf Merbold – au titre de l'Agence spatiale européenne – le Canadien Marc Garneau, le Français Patrick Baudry, le Saoudien Sultan el Saoud, le Néerlandais Wubbo Ockels, les deux Allemands de l'Ouest Ernest Messerschmid et Reinhard Furrer, enfin le Mexicain Rudolfo Neri Vela. L'accident de Challenger a interrompu la série, mais après la reprise des vols *devraient aller en orbite un Suisse*, un Britannique, un Indonésien, un Italien, un Australien et peut-être une Japonaise. Il a aussi été question d'un astronaute chinois.

MAURICE ARVONNY.

Cosmonautes déménageurs

Les deux cosmonautes soviétiques installés dans la station MIR depuis le 8 février dernier n'ont pas chômé. Ils ont d'abord déchargé le cargo Progress-27, qui s'était amarré sur MIR, alors inoccupée. Ce dernier a été remplacé par Progress-28, mis en orbite le 3 mars, qui devait être à son tour abandonné et détruit.

Commençait alors la phase majeure de la mission. Le module Kvant, gros laboratoire pesant une vingtaine de tonnes, était lancé le 31 mars vers MIR, mais une instabilité empêcha l'amarrage. Une deuxième tentative réussit presque le 9 avril, mais la jonction n'était pas étanche. Les cosmonautes durent, deux jours plus tard, sortir dans le vide et enlever à la main un *« corps étranger »* pour que la fixation devienne possible.

Dès le 24 avril partait du sol un troisième cargo, Progress-29, et les cosmonautes redevenaient déménageurs. Retombé le 11 mai, cet engin était remplacé par Progress-30. Au cours de trois sorties dans le vide, les cosmonautes fixaient alors sur MIR deux panneaux de cellules solaires. Progress-30 vient à son tour d'être abandonné pour laisser la place au Soyouz qui transporte les visiteurs.

M. A.

SPORTS

CYCLISME : le Tour de France

Festival espagnol à L'Alpe-d'Huez

Succès collectif espagnol le mardi 21 juillet à L'Alpe-d'Huez : Echave a remporté la deuxième grande étape alpestre devant Fuerte, et Delgado s'est emparé du maillot jaune. Mais rien n'est encore joué.

L'ALPE-D'HUEZ
de notre envoyé spécial

L'Alpe d'Huez, seize kilomètres d'un boulevard sinueux, vingt et un virages, 1 200 mètres d'élévation et des rampes à 15 %. En ces lieux, le soleil tape toujours fort. Il n'y a pas un mètre carré d'ombre, et la foule qui s'agglutine au bord de la route surchauffée est plus dense que partout ailleurs. Plus impétueuse et plus cosmopolite aussi. Curieusement, les Néerlandais – vacanciers et supporters – y sont aussi nombreux que les Savoyards. D'ailleurs, cette invasion batave à l'occasion du Tour a fait dire que l'Alpe constituait le point culminant... des Pays-Bas.

Pour la circonstance, les Pays-Bas étaient espagnols. Aucun coureur ibérique n'avait jamais gagné ici. L'énergique Echave, un spécialiste de l'échappée, a comblé cette lacune assez paradoxale dans la mesure où les routiers espagnols sont en général d'excellents grimpeurs. Au terme d'une fugue déclenchée en début de parcours, ce vainqueur inattendu qui se prénomme Federico – comme Bahamontes – a terminé avec une confortable avance sur les hauteurs de l'Oisans à 1 680 mètres d'altitude, où il a précédé son équipier Fuerte. Et comme un bonheur *n'arrive jamais seul, le maillot jaune* est tombé sur les épaules d'un autre champion venu d'outre-Pyrénées : Pedro Delgado.

Le retour de Fignon

Delgado, après Mottet, Bernard et Roche : le Tour s'est offert son quatrième leader en quatre jours dans le cadre d'une course toujours mouvante qui continue de démentir les enseignements de la veille. Contrairement aux schémas habituels, les premières difficultés alpestres ont resserré les écarts au lieu de les creuser, du moins pour ce qui concerne le haut du classement général. Ainsi, par le jeu des chassés-croisés qui se produisent depuis Carpentras, Delgado précède Roche de 25 secondes seulement. Jean-François Bernard est troisième à 2 mn 2 sec., Lucho Herrera cinquième à 5 mn 3 sec. Il va de soi que ces quatre favoris conservent l'essentiel de leurs chances, le Colombien comptant sur ses qualités d'escaladeur et l'Espagnol sur une condition physique optimale, tandis que Roche et Bernard peuvent spéculer sur l'étape contre la montre de Dijon pour renverser la situation à leur avantage le cas échéant.

Cette deuxième étape alpestre hérissée d'obstacles fameux tels que la côte de Laffrey, nous a restitué un Fignon agressif qui paraît s'améliorer au fil des jours. N'a-t-il pas accompagné Herrera dans la montée de L'Alpe-d'Huez ? Elle nous a d'autre part rappelé que Christophe Lavainne, vainqueur il y a quinze jours à Epinal, était toujours parmi nous. En se classant troisième de cette étape géante, le joker de Cyrille Guimard a obtenu un résultat inespéré. Sans doute a-t-il bénéficié de ses talents de cyclocrossman sur les pentes du col du Coq, qui empruntaient 500 mètres d'un chemin à peine carrossable.

Mais on s'attachera surtout à la performance de Echave et de Fuerte, premier et deuxième à L'Alpe-d'Huez, qui appartient, comme Philippe Bouvatier, l'animateur du Tour, à la formation espagnole BH, seule équipe professionnelle exclusivement financée par une marque de cycles de Vitoria : Besteigui-Hermanos. On souhaiterait que cet exemple fût suivi en France. Malheureusement, aucun constructeur, que ce soit Peugeot ou Gitane, n'est en mesure de réaliser une opération commerciale identique.

JACQUES AUGENDRE.

Antiféminisme primaire

L'ALPE-D'HUEZ
de notre envoyé spécial

Le Tour 1987 se cherchait une polémique. La voilà. Objet du scandale ? Les femmes, les coureuses, qui disputent chaque jour environ une demi-étape masculine quelques heures avant leurs collègues mâles.

Ce n'est pas du goût de ces messieurs, le champion de France, Marc Madiot en tête : *« Dans l'effort, vous êtes moches »*, a-t-il lancé à Jeannie Longo, en direct sur Antenne 2, avant de préciser sa pensée : *« Moi, j'aime trop les femmes pour les voir souffrir sur un vélo ».*

La conscience professionnelle commandait d'aller se forger une opinion sur ces dames qui tourneboulent tant les messieurs. Délicate expédition : les mal-aimées campent chaque soir à bonne distance des géants de la route.

Quel dépaysement ! Sauter sans transition des « masculins » aux « féminins », c'est passer d'un orchestre philharmonique à un quatuor à cordes. Evanouie, l'avant-garde publicitaire vociférante. Les journalistes se comptent sur les doigts d'une main. Le public, quoi qu'elles en disent, est clairsemé. Bref, un Tour à visage humain : deux cent cinquante personnes, contre près de trois mille pour le Tour masculin. Une caravane chaleureuse, familiale, qui toute solidarité dehors, s'est sentie agressée après la sortie de Marc Madiot. *« C'est dégueulasse »*, répète Brigitte Simonetta, l'envoyée spéciale d'Antenne 2.

Quant à Robert Faurand, directeur du Tour féminin, quatre années à la tête de ses « coureuses » ont fait de ce colonel le plus éloquent des féministes : *« Dans la souffrance, les femmes sont supérieures aux hommes. Elles font face avec davantage de cran aux difficultés de la vie. Si c'étaient les hommes qui accouchaient, il n'y aurait jamais deux enfants dans une famille. »*

Pourtant quand le colonel Faurand lance à Roland Leroy, directeur de l'*Humanité*, *« Sympathique petite course, hein ? »*, son invité du jour lui rétorque : *« Pas une petite course, une belle épreuve ».* C'est donc entendu : la femme est l'avenir du cyclisme. En tout cas Jennie Longo est la meilleure ambassadrice de l'industrie française du cycle. Elle court et gagne aux Etats-Unis, au Japon, en Colombie, en Italie... Et pour sa tentative contre le record de l'heure à Mexico en septembre prochain elle utilisera un vélo d'une technicité jamais égalée, 100 % français. De quoi faire réfléchir les machos, non ?

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Les résultats

TOUR DE FRANCE MASCULIN

● **Vingtième étape, Villard-de-Lans–l'Alpe-d'Huez.** – 1. Echave (Esp., BH), en 5 h 52 mn 11 sec (moyenne 34,243 km/h) ; 2. Fuerte (Esp.), à 1 mn 32 sec. ; 3. Lavainne (Fra.), à 2 mn 12 sec. ; 4. Ramirez (Col.), à 3 mn ; 5. Herrera (Col.), à 3 mn 19 sec. ; Fignon (Fra.), à 3 mn 25 sec. ; 7. Delgado (Esp.), à 3 mn 44 sec., etc.

● **Classement général.** – 1. Delgado (Esp., PDM), en 90 h 32 mn 28 sec. ; 2. Roche (Irl.), à 25 mn ; 3. Bernard (Fra.), à 2 mn 2 sec. ; 4. Mottet (Fra.), à 2 mn 12 sec. ; 5. Herrera (Col.), à 5 mn 3 sec. ; 6. Parra (Col.), à 13 mn 12 sec. ; 7. Alacala (Mex.), à 15 mn 16 sec. ; 8. Fignon (Fra.), à 15 mn 41 sec., etc.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

● **Onzième étape, Villard-de-Lans-Villard-de-Lans.** – 1. *Havik* (Pays-Bas), en 2 h 42 mn 38 sec. (moyenne 35,8 km/h) ; 2. Vikstedt-Nyman (Finl.), à 1 mn 59 sec. ; 3. Longo (Fra.), à 2 mn 45 sec. ; 4. Niehaus (RFA), à 2 mn 45 sec. ; 5. Canins (It.), à 2 mn 45 sec., etc.

● **Classement général.** – 1. Canins (It.), en 20 h 35 mn 26 sec. ; 2. Longo (Fra.), à 2 mn ; 3. Enzenauer (RFA), à 6 mn 11 sec. ; 4. Bonanomi (It.), à 7 mn 58 sec. ; 8. Poliakova (URSS), à 8 mn 19 sec., etc.

● **ESCRIME : championnats du monde.** – Tenus en échec dans la compétition individuelle, les fleurettistes français se sont repris dans l'épreuve par équipe des championnats du monde. Le mardi 21 juillet à Lausanne, Philippe Omnès, Youssef Hocine, Patrick Groc et Patrice Lhotellier ont remporté la médaille d'argent. En finale, ils se sont inclinés 9-4 face aux Allemands de l'Ouest déjà médailles d'or et d'argent du tournoi individuel, après avoir éliminé aux tours précédents l'Italie, championne en titre, et l'URSS. C'est la meilleure performance de l'équipe nationale de fleuret depuis 1982.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Françoise et Lucien GRANDJEAN
ont la joie d'annoncer la naissance de

Mathieu,

au foyer de Dominique et Christophe, le 16 juillet 1987, à Lourmarin (Vaucluse).

72, cours des Roches,
77186 Noisiel.

Décès

– Max Blumenthal,
Marie-Christine Loriers,
Patrice Gobert
et leurs enfants,
Henri et Marie-Andrée Kerny
et leurs enfants,
Sa famille et ses proches,
font part du décès de

Catherine BLUMENTHAL,
née Simeoni,

le 20 juillet à son domicile, à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 23 juillet à 11 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, à Chatenay-Malabry.

L'inhumation se fera au cimetière de l'Hosmes (Eure) le même jour à 16 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

156 *bis*, rue d'Aulnay,
92290 Chantenay-Malabry.

– Nous avons la douleur de faire part du décès de

M. Emile FABRIZIO,
ancien déporté,
ingénieur des arts et métiers,
ancien directeur
du groupe métallurgique
des automobiles Peugeot,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 16 juillet 1987 dans sa quatre-vingt-troisième année, à la suite d'une douloureuse maladie, supportée avec le courage simple qu'il avait toujours manifesté.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 18 juillet 1987 à Allondans (Doubs).

De la part de ses enfants, de ses petits-enfants, des familles parentes et alliées.

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, rue des Bernardins,
75005 Paris.
10, rue des Roses,
67500 Haguenau.

– On nous prie d'annoncer le décès, le 20 juillet 1987, de

Mme Jacqueline GAUGUIER,

munie des sacrements de l'Eglise.

De la part de ses frère, sœurs, neveux et nièces, Gauguier et Loizillon.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Sulpice, à Paris, le jeudi 23 juillet, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

– M. Pierre Nassif,
son mari,
Antoine, Sarah, Thérèse et Constantin, ses enfants,
Mme Cécile Goldet,
sa mère,
Mme Andrée Nassif,
sa belle-mère,
Mme Hélène Goldet,
et ses fils,
M. Pierre Goldet et Martine Mejean,
et leurs enfants,
ses frère et sœur,
M. et Mme Jacques Nassif
et leurs enfants,
M. et Mme Cyrille Nassif
et leurs enfants,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Sa famille et ses amis,

ont la tristesse de faire part de la mort accidentelle, à l'âge de trente-huit ans, du

Docteur Lucile GOLDET,

survenue à Rome, le samedi 18 juillet.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 24 juillet, à 10 heures, au cimetière de Fleury-en-Bière (Seine-et-Marne).

28 *bis*, rue Villegrange,
93360 Les Lilas.
295, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

– M. et Mme Louis Joxe,
M. Emmanuel Mavrakis,
Egérie et Eléonore Mavrakis,
Alain et Cécilia, Marie-Cécile et Nicolas Joxe,
Kostas et Annie Mavrakis,
Claude et Ivan, Alexis et Catherine Nabokoff,
Pierre et Valérie, Sandra, Marianne, Benoît et Baptiste Joxe,
Denis et Christine Joxe, Natacha et Alexandra Purce et Julien Joxe,
ses grands-parents, parents, frère et sœurs, oncles et tantes, cousins et cousines,

ont la douleur de faire part du décès de

Alexandre JOXE,

survenu brutalement le 20 juillet 1987, à Paris, à l'âge de vingt-sept ans, à l'issue d'une brève maladie.

La cérémonie religieuse aura lieu à l'Eglise orthodoxe grecque, rue Georges-Bizet, 75016 Paris, le jeudi 23 juillet 1987, à 10 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Jouy-en-Josas (Yvelines), à 11 h 30.

– Mme Raymond Laponche,
Renée, Bernard, Anne-Marie,
ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond LAPONCHE,
ingénieur ECP,
docteur de l'Université,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Marseille, le 19 juillet 1987.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le jeudi 23 juillet, dans le Lot.

Pradoparc n° 8,
411, avenue du Prado,
13008 Marseille.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– François Parlier,
son époux,
Ionic et Sara Parlier,
Gilles et Catherine Le Gall du Tertre,
Liliane Parlier,
ses enfants,
Olivier, Lionel, Marion, Etienne, Hugo,
ses petits-enfants,
M. et Mme Dan Bosnief Paraschivesco,
Mme Louis Parlier,
Mme Roger Parlier,
Mme Max Parlier,
Mme Dana-Parlier,
ses frère et sœurs,
Tous ses neveux et nièces,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Marie-Anne PARLIER,
née Bosnief Paraschivesco,

survenu le 20 juillet 1987, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 24 juillet, à 11 heures, en l'Eglise orthodoxe roumaine, 9 *bis*, rue Jean-de-Beauvais, 75005 Paris.

« Je reste avec vous. »

– Angèle de Radkowski, son épouse,
Bénédicte et Cees Beereport, ses enfants,
Et toute la famille,
vous annoncent l'entrée dans l'éternité de

Georges-Hubert de RADKOWSKI,

le 20 juillet 1987, dans sa soixante-troisième année.

« O, vous, soyez témoins que j'ai fait mon devoir comme un chimiste parfait et une âme sainte. »

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu le 23 juillet 1987, à 14 heures, en l'église de Chaumont-sur-Yonne (89370 Champigny, par Villeneuve-la-Guyard).

52, rue de l'Arbre-Sec,
75001 Paris.
Karel Doormanlaan, 316
(1215 NW) Hilversum NL.

Le président de l'université Paris-XII Paris - Val-de-Marne,
Le directeur de l'Institut d'urbanisme de Paris,
L'ensemble des professeurs et enseignants de l'université,
Le personnel administratif, technicien et ouvrier de l'université

ont la douleur de faire part du décès de

Georges-Hubert de RADKOWSKI,
maître de conférences
à l'Institut d'urbanisme de Paris.

[Né en Pologne en 1924, héros de l'insurrection de Varsovie en 1944, animateur des mouvements de résistance de l'AK (Armée secrète), directeur-fondateur de Znak, la plus importante revue catholique d'opinion dans la Pologne d'après-guerre, il s'installe définitivement en 1948 en France, où il épouse la fille de l'écrivain catholique Stanislas Fumet (directeur de l'hebdomadaire *Temps présent*). Naturalisé français en 1964, enseignant à l'Institut d'urbanisme de Paris au côté d'Henri Lefebvre depuis 1966 et à l'UER d'anthropologie, d'ethnologie et d'histoire des religions de Paris-VII, depuis 1970, il devient l'un des « redécouvreurs » de l'anthropologie économique. Il a notamment publié *les Jeux du désir* (PUF, 1980). A la fin de cette année doit paraître aux PUF *les Métamorphoses de la valeur*, première partie d'un grand ouvrage sur l'origine de l'économie de marché. Il a animé le premier réseau français de Solidarnosc.]

– M. et Mme Jean-Michel Quintard,
Le baron et la baronne Philippe de Watteville,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mme Robert Verdet-Kleber,
Le baron et la baronne Hubert de Turckheim,
Mme Georges-René Laederich,
Et leur famille,

ont la tristesse de faire part du décès le 29 juin, dans sa quatre-vingt-douzième année de

la baronne
Henry de TURCKHEIM,
née Andrée Laederich,
médaille de vermeil
départementale et communale,

et le 7 juillet, dans sa quatre-vingt-quatorzième année du

baron Henry de TURCKHEIM,
ingénieur ENA,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier du mérite agricole,
médaille d'or
départementale et communale,
chevalier de l'ordre
de Saint-Jean de Jérusalem.

Les cérémonies religieuses ont eu lieu à leur domicile de la Lavellière et les sépultures au cimetière de Saint-Antonin-de-Sommaire.

La Lavellière-Saint-Antonin-de-Sommaire, 27250 Rugles.

– Mme Catherine Winter,
Cécile, Frédéric et Pascal Winter,
Jacqueline et Gilles Kauffmann,
Et les familles Winter, Kauffmann et Rebillon
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Claude WINTER,

survenu accidentellement le 20 juillet 1987, à l'âge de soixante-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 24 juillet 1987, au cimetière du Montparnasse, à 10 heures. Réunion à la porte principale du cimetière, bd Edgar-Quinet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Pour le deuxième anniversaire de la disparition de

André JANNEY,

sa mémoire est rappelée à ceux qui restent fidèles à son souvenir.

INTERNATIONAL

OFFRES D'EMPLOIS

DEMANDES D'EMPLOI

capitaux propositions commerciales

villégiature

L'IMMOBILIER

Economie

TRANSPORTS

Un entretien avec le président d'Air France

« La compagnie ne sera pas privatisée » nous déclare M. Jacques Friedmann

Le personnel pourra acquérir 10 % de l'augmentation du capital

Nommé le 25 février président du conseil d'administration d'Air France, M. Jacques Friedmann était attendu avec une certaine inquiétude par la compagnie nationale. Ses liens avec le premier ministre, qu'il accompagne et épaule depuis 1969, garantissaient qu'il serait un porte-parole écouté à l'extérieur. Mais n'allait-il pas être tenté, après avoir piloté, aux côtés de M. Edouard Balladur, la privatisation de Saint-Gobain, de la CGCT ou de Paribas, d'introduire quelques doses de libéralisme chez un transporteur aérien appartenant à l'Etat depuis la dernière guerre ? Les réponses données au Monde par M. Friedmann prouvent que le haut fonctionnaire qu'il est resté n'entend pas déstabiliser une compagnie plongée dans une redoutable concurrence internationale : il n'est pas question de privatiser Air France, mais tout au plus de mettre dans des mains privées un quart du capital, dont 10 % environ seraient réservés au personnel.

« Vous étiez conseiller en privatisation auprès du ministre d'Etat. Pensez-vous que la compagnie Air France, elle aussi, puisse connaître un recul de l'emprise de l'Etat sur son capital ?

— Il n'est pas question de privatiser Air France ; le ministre des transports l'a très clairement indiqué à l'occasion du Salon du Bourget. En revanche, pourquoi ne pas ouvrir, en partie, le capital de la compagnie à certains capitaux d'origine publique ou privée ? Le code de l'aviation civile faisait, dès 1948, obligation de placer 15 % du capital d'Air France auprès de collectivités publiques autres que l'Etat et 15 % auprès de personnes privées, physiques ou morales. Il n'a jamais été appliqué.

» Je ne vois pas, pour l'instant, de collectivités publiques désireuses d'entrer dans notre tour de table. L'arrivée de fonds d'origine privée serait, elle, une bonne réponse à nos problèmes de financement. Nous avons lancé un ambitieux programme de renouvellement de notre flotte, qui exige, en huit ans, que nous mobilisions 25 milliards de francs pour acquérir vingt-cinq Airbus A-320, seize Boeing 747-400 et sept Airbus A-340, pour moderniser nos installations à terre et pour participer, avec d'autres partenaires, au système européen de réservation électronique Amadeus.

» Il n'y aura pas de miracle : nous avons besoin pour le financement de ce programme à la fois d'accroître nos fonds propres, de développer notre autofinancement et de réaliser des emprunts. Pour les emprunts, nous disposons, certes, d'une certaine marge, mais je n'accepterai pas de revenir à une situation d'endettement que mes prédécesseurs ont eu tant de mal à assainir. L'essentiel doit provenir de l'autofinancement, et c'est pourquoi je tiens inlassablement un discours sur le thème « Air France doit dégager des résultats suffisants pour préparer l'avenir ».

— Quel pourcentage d'autofinancement visez-vous ?

— Un pourcentage fixé *a priori* n'aurait pas de sens. En ce qui concerne les fonds propres, c'est-à-dire l'augmentation du capital dont nous avons besoin, j'espère que l'Etat acceptera de les renforcer, mais je ne me fais pas d'illusions. Quel que soit le gouvernement, celui-ci sera confronté, dans les années à venir, à des difficultés budgétaires. Alors pourquoi ne pas mettre à contribution le marché financier ?

» Je vois d'autres avantages à ce recours à l'épargne privée. D'une part, la cotation sur le marché financier de 15 % de notre capital, par exemple, qui auraient été souscrits, je l'espère, par un grand nombre de petits porteurs, constituerait un baromètre et un aiguillon précieux pour une entreprise plongée dans un monde concurrentiel. D'autre part, l'existence d'actionnaires privés nous protégerait contre le risque d'interventions trop directives des *pouvoirs publics*.

» Je souhaite enfin une participation du personnel d'Air France au capital de notre compagnie : les efforts de compétitivité que nous devons déployer exigent un personnel concerné, motivé et donc intéressé aux résultats de l'entreprise.

Face aux « méga-compagnies »

— Quelle part du capital sera réservée au personnel ?

— Il est trop tôt pour le dire, mais je pense que 10 % de l'augmentation de capital envisagée serait un pourcentage raisonnable. J'estime que mon expérience en matière de privatisation n'est transposable à Air France que dans ce domaine, car le succès obtenu par l'actionnariat des salariés des entreprises publiques a été éclatant. J'espère qu'il en sera de même dans notre compagnie.

— Pourquoi avez-vous repris l'idée de votre prédécesseur d'élaborer un projet d'entreprise ?

— Je l'ai reprise ? Eh bien, ça prouverait que la continuité a été parfaite !

» Nous sommes à la veille d'une véritable révolution dans le transport aérien. Le contexte ne sera jamais plus comme avant. Le marché unique européen enfin réalisé à partir de 1993 et la concurrence internationale toujours plus vive nous obligent à remettre en question nos habitudes, nos alliances et nos méthodes de travail. Il nous faut définir une stratégie adaptée aux échéances qui nous attendent.

» Je ne souhaite pas dicter ce plan *stratégique, mais, bien au contraire*, y associer le plus largement possible le personnel de la compagnie. Pendant les six mois qui viennent, nous réfléchirons ensemble à des propositions concrètes pour élaborer, au début de l'année 1988, un document, un plan destiné à optimiser nos forces et à réduire nos handicaps.

— Quels sont les atouts d'Air France dans la compétition à outrance qui s'annonce à l'Est comme à l'Ouest ?

— Air France est une des grandes compagnies qui, dans le monde, maîtrisent l'horlogerie de précision qu'est le transport aérien. Son personnel est non seulement compétent mais aussi attaché à l'entreprise. Avec ses cent soixante-douze escales dans soixante-dix-sept pays, elle est l'une des entreprises françaises les plus présentes à l'étranger. Elle jouit d'une image favorable en matière de qualité de service, de ponctualité et de sécurité, parce que, depuis l'entretien des avions jusqu'à la vente des billets, elle contrôle minutieusement les opérations. Enfin, Air France est un groupe cohérent et diversifié où l'on retrouve de l'hôtellerie, des filiales touristiques, une activité charter, du commissariat de bord, etc. Cela va dans le sens de l'évolution du transport aérien, c'est-à-dire vers une plus grande proportion de voyages à motif touristique.

— *Quels sont vos handicaps ?*

— Je dirai que notre principal problème est un problème de compétitivité. Nous allons affronter la concurrence des « méga-compagnies » américaines qui disposent de bas coûts, notamment salariaux, ainsi que d'un marché intérieur énorme, et celle des transporteurs asiatiques, dont les coûts ne sont pas moins bas et dont le service s'avère de qualité. Nous devons compenser nos surcoûts dans tous les domaines.

Remettre en cause nos habitudes

— Comment vous y prendrez-vous ?

— Je souhaite, et ce sera un des objectifs de notre projet d'entreprise, *que nous puissions définir des* moyens d'amélioration de notre productivité qui ne soient pas brutaux, et d'ailleurs contraires à nos traditions, comme ceux qui ont été parfois utilisés à l'étranger et, notamment, aux Etats-Unis. Nous devons faire preuve d'imagination, accepter de remettre en cause nos habitudes, rechercher comment réduire nos coûts, tous nos coûts, tout en maintenant et même en améliorant la qualité du service. Cela exigera, il ne faut pas se le dissimuler, des efforts permanents et difficiles.

— Vous avez augmenté, sur les six premiers mois de l'année, votre trafic passagers de 13,7 %. N'êtes-vous pas inquiet de voir que les recettes n'évoluent pas dans les mêmes proportions ?

— Il est exact que nous faisons *face à une concurrence acharnée et* que notre activité accrue compense à peine la baisse de nos recettes unitaires au siège. Ce qui m'intéresse, en définitive, c'est le bénéfice qui nous restera en fin d'année et qui nous permettra de demeurer un grand transporteur international.

— La CEE n'a pu arriver à un accord sur une libéralisation du transport aérien qui prévoyait des *fluctuations plus grandes des tarifs* et la fin du partage du trafic à égalité entre les compagnies de deux pays. Tout est-il à recommencer ?

— Nous avons beaucoup travaillé, depuis des mois, avec les autres compagnies européennes et avec notre ministre de tutelle à l'élaboration de cet accord. Celui-ci supposait de notre part de fortes adaptations, mais excluait une déréglementation brutale à l'américaine. Il représentait un bon compromis entre les pays qui voulaient un libéralisme pur et dur et ceux qui ne souhaitaient rien changer. La querelle entre l'Espagne et la Grande-Bretagne sur Gibraltar a tout arrêté.

» Je souhaite, avec la Commission de Bruxelles, que les Douze ne repartent pas de zéro et que nous puissions appliquer cet accord dans les mois qui viennent.

Pas de fusion avec Air Inter

— En 1992, la suppression des frontières à l'intérieur de la CEE poussera à des concentrations dans le transport aérien. Air France ne devra-t-elle pas alors fusionner avec Air Inter ?

— Sans doute peut-on regretter que lors de la création, dans les années 1950, du réseau aérien domestique, celui-ci n'ait pas été pris en charge par la compagnie nationale, comme dans tous les autres pays européens.

» Tel n'est pas le cas aujourd'hui. Air France et Air Inter existent avec leurs intérêts propres, leurs traditions, leur personnel. Ne nous engageons pas dans une fusion qui déclencherait des réactions épidermiques et nous éloignerait des vrais problèmes.

» A la fin de 1992, l'Europe sera un marché unique. Air Inter ne pourra être enfermée dans l'Hexagone, car, après tout, Paris-Lyon équivaut à Paris-Francfort. De même, Air France ne pourra se désintéresser du marché intérieur français que ses concurrents étrangers viendront démarcher. Nous



aborderons ensemble cette échéance. Avec le président d'Air Inter, M. Pierre Eelsen, nous réfléchissons aux façons de mieux exploiter nos flottes et nos programmes et de jouer ensemble la carte de la complémentarité. Mais sans fusion.

— *Est-ce pour cela qu'Air Inter pose un Mercure chaque samedi à Londres ?*

— Non, c'est la simple continuation de notre collaboration dans le cadre de notre filiale commune, Air Charter. Il s'agit d'un vol charter qui fonctionnera pendant huit semaines et qui est commercialisé par la filiale tourisme d'Air France, la SOTAIR.

— Et si Air Inter demande à réaliser des vols Londres-Nice ?

— Si Air Inter obtient d'opérer entre Paris et Londres ou bien entre Nice et Londres, Air France demandera des Paris-Marseille ou des Paris-Toulouse, car les deux compagnies doivent trouver leur compte dans cette évolution.

— British Airways et British Caledonian fusionnent. La France peut-elle se payer le luxe d'avoir deux compagnies internationales, Air France et UTA ?

— Quelle que soit leur structure juridique, les compagnies françaises doivent unir leurs efforts plutôt que se concurrencer, afin de se présenter en force au rendez-vous du marché unique européen.

— Selon toute vraisemblance, UTA recevra le droit de desservir New-York, où Air France est la seule compagnie française à se poser. Etes-vous d'accord ?

— Il appartient à M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, d'en décider. Je lui ai dit qu'Air France ne pouvait être favorable à l'arrivée d'UTA à New-York, qui aggraverait la surcapacité sur l'Atlantique Nord, nous affaiblirait face à nos grands concurrents américains et mordrait sur notre clientèle française au départ de Paris.

— Quelles sont les pertes que vous occasionne la grève de quatorze semaines des contrôleurs aériens ?

— De l'ordre de 2 millions de francs par semaine, mais ce n'est pas le plus grave. Le transport aérien se développera autour de grands aéroports d'éclatement, qui ne seront pas légion en Europe : Londres, Francfort, Amsterdam, et, je le souhaite, Paris.

» Aéroports de Paris se bat pour être l'un de ces grands, et l'avenir d'Air France est lié au succès de cette politique. Pas de grande compagnie sans une importante plate-forme aéroportuaire, et pas de grande plate-forme sans une grande compagnie.

» Je redoute que cette grève interminable ne porte un coup très sévère à nos efforts, car elle a désorganisé l'horlogerie de nos correspondances. Nos clients se voient infliger retards, annulations, attentes, et il sera difficile de leur expliquer, après ce qu'ils viennent de subir, que Paris sera une plaque tournante fiable. »

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

La privatisation de BP représentera environ 80 milliards de francs

British Petroleum (BP) a annoncé, le mardi 21 juillet, que sa privatisation (l'Etat doit céder 31,7 % des actions *à l'automne*) serait accompagnée d'une augmentation de capital de 1,5 milliard de livres (près de 15 milliards de francs). Cette opération est destinée à réduire la dette de BP alourdie par l'achat, en mai dernier, de 45 % du capital de la compagnie américaine Standard Oil (pour environ 50 milliards de francs).

Concrètement, l'Etat souscrira intégralement à l'augmentation de capital et revendra le tout immédiatement ; compte tenu des actions déjà détenues, la vente représentera donc plus de 8 milliards de livres, constituant un record. Par comparaison, la plus grosse privatisation française (la CGE) n'a représenté une vente que de 12 milliards de francs.

Un électricien britannique fusionne avec Babcock International

Une petite entreprise de construction électrique britannique, FKI Electricals, a lancé une offre publique d'achat (OPA) sur Babcock International, l'un des plus importants mécaniciens européens, avec l'accord de celui-ci. Le montant de la transaction est évalué à 464 millions de livres (4,6 milliards de francs). Babcock International a souffert de la baisse des commandes d'équipements pour les centrales électriques britanniques et son bénéfice a atteint 37,1 millions de livres, pour un chiffre d'affaires de 1,22 milliard de livres. En revanche, FKI, dont 40 % des activités concernent des contrats militaires, a réalisé 11,3 millions de livres de bénéfice pour un chiffre d'affaires de 83,5 millions de livres. La nouvelle entité s'appellera FKI-Babcock. Son président sera lord King, actuel président de Babcock International et de British Airways. Son directeur général sera M. Tony Gartland, aujourd'hui PDG de FKI.



Les polytechniciens perdent une de leurs places fortes

M. Philippe Rouvillois proposé à la direction générale de la SNCF

M. Philippe Essig, président de la SNCF, devait faire part, le mercredi 22 juillet, au conseil d'administration de la SNCF de son projet de proposer au conseil des ministres de nommer M. Philippe Rouvillois directeur général de la Société nationale, en remplacement de M. Jean Dupuy, qui a demandé à faire valoir ses droits à la retraite.

La nomination de M. Philippe Rouvillois apparaîtra à beaucoup comme parfaitement normale. Depuis seulement quatre ans directeur *général adjoint chargé* des finances de la SNCF, il a su rester à l'écart des déchirements de ces derniers mois qui ont poussé M. Dupuy à prendre sa retraite.

Bien qu'ayant travaillé avec la majorité actuelle, sa discrétion et sa courtoisie l'ont tenu éloigné des coteries. En charge d'un des budgets publics les plus impressionnants par leur déficit, il a défendu la SNCF contre les coupes claires que ses pairs, les *inspecteurs* des finances, souhaitent pratiquer chaque année dans les dépenses des chemins de fer français.

M. Philippe Essig, président de la SNCF, résume bien le sentiment général lorsqu'il nous déclare : *« A l'occasion de mes nombreux déplacements en province, j'ai pu constater auprès des cadres combien M. Rouvillois apparaissait comme leur représentant,* dit-il. *Il est vraiment l'homme de la maison, et c'est pourquoi j'ai soumis son nom à nos ministères de tutelle, qui l'ont approuvé unanimement ».*

Reste que cette nomination si « normale » bouleverse une solide tradition : pour la première fois, la direction générale de la SNCF échoit à un énarque alors que les polytechniciens « mineurs » ou « X Ponts » en avaient fait un de leurs bastions. Même si cela correspond peu à la réalité, cette innovation apparaîtra comme sanctionnant l'échec de l'hypertrophie de la technique que les anciens X avaient largement contribué à pérenniser.

C'est donc à l'ancien major de la promotion Vauban à l'ENA — à laquelle appartenait M. Jacques Chirac — qu'il reviendra de rééquilibrer les comptes d'une maison où les fonctions commerciales et sociales ont été trop longtemps méconnues. Il ne suffit pas de faire rouler des trains...

L'arrivée de M. Rouvillois ouvre un nouveau champ aux spéculations. En effet, en février 1988, M. Essig arrivera au terme de son mandat d'administrateur. Le gouvernement Chirac prendra-t-il le risque, à quelques semaines des élections présidentielles, de chasser un socialiste ? Le poste sera-t-il offert à M. Rouvillois, *qui pourrait ainsi prétendre au* titre de PDG, tellement à la mode dans les entreprises publiques par les temps qui courent ?

M. Essig déclare qu'il est plus préoccupé de l'avenir d'une SNCF encore convalescente que de ces échéances. Il cite le cas de Bull, où un énarque, M. Francis Lorenz, et un polytechnicien, M. Jacques Stern illustrent le slogan « l'esprit d'équipe ». S'appliquera-t-il à la SNCF ?

AL. F.

[Né le 29 janvier 1935 à Saumur (Maine-et-Loire), M. Philippe Rouvillois est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Entré à l'inspection des finances en 1959, il est conseiller technique de 1966 à 1968 au cabinet de M. Michel Debré, ministre de l'économie et des finances. Il poursuit ensuite sa carrière au sein de la direction générale des *impôts, qu'il dirige de 1976* à 1983. Il était, depuis cette date, directeur général adjoint de la SNCF, chargé des finances et du budget. M. Rouvillois est inspecteur général des finances.]

La construction du tunnel sous la Manche définitivement approuvée par le Parlement britannique

La Chambre des communes a adopté, mardi 21 juillet, en deuxième lecture, le projet de loi organisant la construction du tunnel sous la Manche que la Chambre des lords lui avait retourné avec certains amendements. Pour que ce texte ait force de loi, la reine doit, avant la fin de la semaine, y apposer son sceau. La procédure parlementaire est achevée depuis plusieurs semaines du côté français.

Il ne restera plus au premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, et au président de la République française, M. François Mitterrand, qu'à échanger, le mercredi 29 juillet, à l'Elysée, les instruments de ratification du traité. Aucun obstacle diplomatique n'empêchera plus la construction des 50 kilomètres de tunnel qui relieront, à partir de 1993, les deux rives de la Manche et dont le chantier a débuté il *y a quelques mois.*

SIDÉRURGIE

La nouvelle restructuration de la sidérurgie européenne

Bruxelles propose une réduction coordonnée des capacités de production

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Le plan d'assainissement de la sidérurgie européenne, que la Commission de Bruxelles vient de soumettre aux Etats membres, met le projecteur sur quatre produits qui sont responsables des deux tiers de l'excédent de capacité de production dans la Communauté estimé à 30 millions de tonnes. Il s'agit des larges bandes à chaud, des tôles à froid, des tôles fortes et des profilés lourds, produits qui les uns et les autres sont pour l'essentiel fabriqués par les grands groupes sidérurgiques intégrés.

Pour faciliter l'adaptation de l'appareil de production dans ces quatre secteurs, la Commission propose de *maintenir pendant* encore trois ans l'actuel régime des quotas, ce qui permettre d'éviter que les entreprises ne se livrent une sauvage guerre des prix.

En contrepartie, les industriels devraient s'engager à fermer les laminoirs excédentaires au rythme et dans les proportions jugés nécessaires par Bruxelles La proposition de la Commission prévoit qu'elle fera le point avant l'été 1988 avec implicitement la menace d'abandonner cette nouvelle tentative d'assainissement ordonné, c'est-à-dire de rétablir la libre concurrence en supprimant les quotas, dans le cas où les entreprises manifesteraient l'intention de se dérober.

Comment hâtera-t-on le processus de restructuration ? Le nouveau plan voudrait encourager des opérations de vente et d'achat de quotas, étant entendu que ces transferts, d'une entreprise à une autre, de droits à produire devraient obligatoirement s'accompagner de réductions de capacité. Par ailleurs, cette redistribution des cartes ne suffisant pas, la proposition prévoit d'accélérer l'effort de réduction des capacités en accordant aux industriels des primes de fermeture. Celles-ci seraient financées comme prévu par une taxe prélevée sur les quatre produits concernés.

La Commission propose de fixer la taxe à 20 ECU la tonne, soit 140 F, et de la percevoir dans chaque entreprise sur la partie de la production se situant pour chacun des quatre produits entre 75 % et *100 % du quota. Dans le cas de* production dépassant le quota, la taxe prélevée sur cette partie excédentaire atteindrait 75 ECU par tonne (520 F).

Montant modeste

Le produit de la taxe devrait se situer autour de 600 millions d'ECU, soit 4,2 milliards de francs, dont l'essentiel (70 %) servirait à prendre en charge les primes de fermeture et le reste à financer les dépenses sociales. C'est un montant relativement modeste. Une deuxième solution prévoyait le prélèvement de la taxe sur l'ensemble de la production, qui avait rassemblé 1,5 milliard d'ECU et aurait donné plus de moyens à la Commission. Mais elle n'a pas été retenue.

Les fermetures de laminoirs et de sites qu'imposera ce nouveau plan de restructuration devraient provoquer la perte de plus de quatre-vingt mille emplois. La Commission entend que le volet industriel soit accompagné d'un volet social et d'un volet régional, dotés chacun d'une enveloppe de 2,4 milliards d'ECU (17 milliards de francs), et pris en charge partie par les budgets nationaux, partie par le budget européen.

S'agissant des autres produits et notamment des fils machine et des laminés marchands, la Commission propose de choisir l'autre voie, celle du jeu normal de la concurrence (sans quotas), pour rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande.

PHILIPPE LEMAITRE.

Economie

ÉTRANGER

Malgré la menace de veto du président Reagan

Le Sénat américain vote à une large majorité un projet de loi protectionniste

WASHINGTON
de notre correspondant

Passant outre aux objections de la Maison Blanche, le Sénat a adopté, le mardi 21 juillet, un projet de loi d'inspiration clairement protectionniste. L'écrasante majorité qui s'est dégagée en faveur de ce texte (71 voix contre 27), ainsi que le nombre de républicains (19) qui ont *choisi là de faire front avec les* démocrates plutôt qu'avec M. Reagan, traduisent l'importance sans cesse grandissante que l'ampleur du déficit commercial est en train de prendre dans la vie politique américaine.

L'accumulation, depuis le début de cette décennie, de déficits records (166,3 milliards de dollars en 1986) est en effet d'autant plus durement ressentie que la baisse de la monnaie américaine, amorcée il y a bientôt deux ans, est de moins en moins vue comme un remède suffisant au déséquilibre dont souffrent les Etats-Unis. Non seulement le déficit a, le mois dernier, repris sa croissance après une courte période de tassement, mais chacun a surtout réalisé maintenant – des industriels aux syndicalistes – que le dollar ne reculait pas face à toutes les monnaies et que le seul renchérissement des importations ne garantissait pas leur réduction en volume.

Autrement dit, des partenaires commerciaux aussi importants que le Canada ou les pays asiatiques nouvellement industrialisés ont, dans un premier temps, laissé leur monnaie suivre le mouvement de baisse du dollar *et certaines importations* se sont, de surcroît, solidement imposés sur le marché américain.

Ajoutées au simple impact des chiffres, ces réalités sont désormais *assez présentes aux esprits pour que* les élus, démocrates ou républicains, soient décidés à agir ou ne veuillent plus, à tout le moins, pouvoir être accusés d'inaction. En avril dernier déjà, la Chambre des représentants avait adopté son propre projet de loi commerciale, et la majorité qui s'était alors dégagée avait été suffisamment marquée pour que l'éventuel veto dont M. Reagan a menacé, mardi, le Congrès ait toute chance d'être repoussé.

Avant la fin de cette année, une loi protectionniste représentant un compromis entre les textes du Sénat et de la Chambre des représentants devrait avoir été définitivement votée par les deux Chambres, et l'évolution que cela reflète est aussi préoccupante que brutale pour un pays qu'enthousiasmaient, hier encore, les vertus des lois du marché, du *libre-échangisme* et du désengagement de l'Etat.

Si profond que soit le tournant, il ne doit néanmoins pas faire oublier que la majorité qui s'est formée, mardi, n'aurait pas été si impressionnante si nombre de sénateurs n'avaient pas souhaité faire bloc sur un texte plus modéré que celui de la Chambre et permettant de négocier un compromis avec les représentants. Les sénateurs se sont ainsi notamment abstenus de reprendre à leur compte la disposition de la Chambre obligeant les pays bénéficiant – grâce à des pratiques jugées déloyales – de surplus excessifs dans leurs échanges avec les Etats-Unis à les réduire de 10 % par an sous peine de représailles.

A la place de cette disposition, le projet sénatorial propose que le gouvernement ait obligation de négocier, sur une période de trois ans, l'élimination des principales barrières opposées aux exportations américaines et que le président, en cas d'échec, *ait* à imposer des sanctions ou à exposer les raisons pour lesquelles il s'y refuserait.

Le texte du Sénat prévoit en outre de contraindre le président à prendre plus souvent des mesures de protection temporaire pour des branches industrielles menacées par la concurrence internationale ; d'opposer le refus des Etats-Unis au financement de projets internationaux tendant à subventionner les développements de production déjà excédentaires sur le marché ; et d'accélérer la négociation d'un plan d'étalement de la dette du tiers-monde.

Chacun poussant l'autre et chacun pouvant ainsi dire qu'il y a plus méchant derrière lui, la Chambre fait pression sur le Sénat, le Sénat fait pression sur M. Reagan et l'Amérique fait pression sur le monde.

BERNARD GUETTA.

Devant les parlementaires américains

Le futur président de la Réserve fédérale affirme son souci d'indépendance

M. Alan Greenspan, qui, à compter du 6 août, remplacera M. Paul Volcker à la présidence de la Réserve fédérale américaine, saura-t-il mettre ses pas dans ceux de son prédécesseur ? Cette question, les parlementaires américains n'étaient pas les seuls à se la poser avant la première audition du futur responsable de la politique monétaire des Etats-Unis. La première réponse, le mardi 21 juillet, a été sans ambiguïté apparente. Dans la lutte contre l'inflation, M. Greenspan s'est annoncé aussi intraitable que celui qui, depuis 1979, a tenté de compenser sur le plan monétaire les largesses budgétaires du gouvernement fédéral.

M. Volcker, qui s'est pour sa part déclaré encouragé par la tendance à la réduction des grands déficits américains, tant budgétaire que commercial, n'a pas déçu son auditoire en le mettant en garde contre les risques de résurgence inflationniste.

M. Greenspan ne pouvait que renchérir et affirmer qu'il serait sourcilleux en matière d'indépendance de la Fed. Certains ne cachent pas leurs craintes de voir le futur président de la Réserve fédérale mal résister aux pressions de la Maison Blanche. Au moins l'ancien responsable des conseillers économiques du président Gerald Ford entre 1974 et 1977, a-t-il affirmé qu'il espérait que le dollar se stabiliserait à son niveau actuel de 150 yens vis-à-vis de la monnaie japonaise. Peu avant d'être choisi comme successeur de M. Volcker, il s'était prononcé pour une dépréciation supplémentaire du billet vert à 120 ou 130 yens.

CONJONCTURE

M. Balladur veut ramener le déficit budgétaire de 115 à 70 milliards de francs en trois ans

Décidé à inscrire sa politique budgétaire dans la durée, le ministre français de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur a précisé, lors de sa visite en Martinique, l'idée de plan triennal lancée en mai dernier. A Fort-de-France, le 20 juillet, M. Balladur a fixé à 15 milliards de francs par an l'enveloppe d'allègements fiscaux ainsi que celle de la réduction du déficit budgétaire qu'il envisage pour la période *1989-1991*.

Un tel plan triennal permettrait de ramener à 70 milliards de francs l'impasse budgétaire qui devrait déjà être réduite à 115 milliards par la loi de finances 1988, actuellement en cours d'élaboration. Il exigerait de réaliser 90 milliards de francs d'économies en trois ans, dont la répartition est loin d'être décidée.

A priori, le ministre des finances entend poursuivre sur sa lancée et, pour les allègements fiscaux, devrait prôner une répartition à peu près équilibrée entre les ménages et les entreprises. Pour ces dernières, une option triennale pourrait faire rebondir la polémique sur les options à prendre. Faut-il privilégier une nouvelle baisse des taux de l'impôt sur les sociétés, qui sera ramené à 42 % l'an prochain, ou mieux cibler les choix fiscaux dont l'aide à l'investissement constitue une possibilité ? Les discussions internes risquent d'être également alimentées par la portée politique de l'hypothèse d'une action sur trois ans. Lorsque M. Balladur avait parlé pour la première fois de ce plan, le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot, avait estimé difficile d'envisager que le futur chef de l'Etat issu du scrutin du printemps 1988 soit lié par des *« engagements pris par d'autres que lui »*. Des discussions qui pourraient être également envenimées par la préparation du *« grand marché »* européen impliquant, selon la Commission de Bruxelles, une harmonisation des taux de la taxe à la valeur ajoutée entre les pays membres de la CEE. Une telle nécessité risque de coûter cher aux finances publiques françaises et de limiter les choix fiscaux de la Rue de Rivoli.

SOCIAL

M. Séguin propose à l'assurance-chômage de contribuer au financement des préretraites

Dans la négociation *tripartite* (*patronat-syndicats-Etat*) *engagée* pour le financement des préretraites du Fonds national de l'emploi (FNE) et en vue de celle qui doit s'ouvrir le 1er octobre sur l'assurance-chômage, en déficit d'environ 2 milliards de francs à la fin de 1987 (*le Monde* du 18 juillet), l'Etat, après les partenaires sociaux, a fait connaître sa position par l'intermédiaire de M. Séguin, en proposant notamment que l'UNEDIC, gestionnaire de l'assurance-chômage sous la houlette des partenaires sociaux, apporte une contribution de 8 % au financement des préretraites FNE.

M. Séguin n'est pas content. Il l'a signifié nettement le mardi 21 juillet. D'une part, il refuse fermement de prendre en charge l'allocation de fins de droits (7 milliards de francs). D'autre part, il récuse les reproches qui sont faits au gouvernement par nombre de syndicats d'être responsable du déficit de fonctionnement de l'UNEDIC (1,2 milliard de francs environ sur 1987).

Selon lui, ce n'est *ni la* suppression en 1986 de l'autorisation administrative de licenciement, comme vient de le répéter M. Deluchat au nom de la CGT, ni le durcissement des conditions d'accès à la préretraite FNE intervenu le 25 août *1986 en portant de six mois* à un an la durée minimale d'appartenance à l'entreprise et de dix à quinze ans la durée obligatoire d'affiliation à un régime de Sécurité sociale ni même le relèvement de 12 % à 15 % de la participation des entreprises au financement des préretraites FNE en mars 1986 par le gouvernement de M. Fabius, qui en sont la cause.

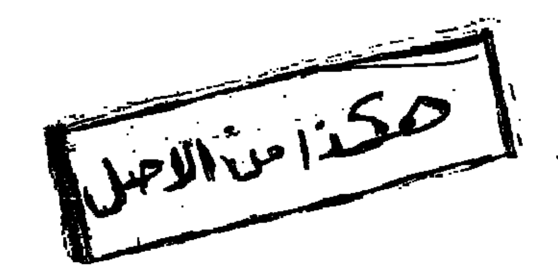
En fait, pour le ministre, c'est la décision des partenaires sociaux de maintenir l'indemnisation par l'assurance-chômage des chômeurs âgés de cinquante-sept ans et six mois au même taux jusqu'à soixante ans, qui est responsable.

Du coup, le « licenciement sec » à cinquante-cinq ans et trois mois, moins coûteux pour l'entreprise malgré le versement des indemnités conventionnelles, est aussi devenu plus avantageux pour le salarié qui, tous comptes faits, bénéficie, en raison de charges moindres, de 66 % de son revenu net antérieur, au lieu de 63 % avec la préretraite FNE. Et les entreprises ont pu substituer des licenciements aux préretraites aggravant le déficit de l'UNEDIC (*le Monde* du 11 avril).

Pour résoudre le problème, M. Séguin a proposé que le régime d'assurance-chômage (l'UNEDIC) verse au FNE une contribution de 8 %. Celle-ci permettrait de réduire les contributions de l'entreprise et du salarié, et rendrait donc la préretraite plus attirante pour l'une comme pour l'autre. Cela s'ajouterait à l'effet de l' « amendement Delalande » voté par le Parlement, *qui déjà oblige l'employeur, en cas* de licenciement d'un salarié de plus de cinquante-cinq ans, à verser à l'UNEDIC l'équivalent de trois mois de son salaire. Pour renforcer cela, un décret à paraître prochainement va supprimer l'abattement de 50 % imposé *en* 1984 sur les pensions liquidées avant le départ en préretraite FNE.

A terme, en régime de croisière, cela devrait, selon le ministre des affaires sociales, ramener le nombre d'entrées en FNE à l'effectif de 1985, soit soixante-cinq mille par an, et, au bout de quatre ans, faire économiser à l'assurance-chômage 6,4 milliards de francs (5 milliards une fois déduite la contribution de l'UNEDIC au financement des préretraites).

[Les propositions du ministre ne séduisent que modérément les partenaires sociaux. D'une part l'analyse de M. Séguin fait bon marché du « climat » créé par la suppression de l'autorisation administrative de licenciement (*le Monde* du 27 juin). D'autre part, la proposition du ministre, outre qu'elle comporte un pari sur le comportement des entreprises, n'apporte pas de solution dans l'immédiat aux difficultés du régime d'assurance-chômage : sur la première année, l'économie serait inférieure à 500 millions de francs, alors que le déficit prévisible de l'assurance-chômage est évalué à 4 milliards de francs pour 1988 (*le Monde* du 18 juillet). – G. H.]



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

VICAT complète son implantation aux États-Unis

VICAT, par sa filiale américaine NATIONAL CEMENT CO., vient d'acheter auprès de LAFARGE CORPORATION, filiale du groupe LAFARGE COPPEE, une cimenterie en Californie, près de Los Angeles, d'une capacité de 700 000 tonnes, ainsi qu'un terminal de 600 000 tonnes situé dans le port de Los Angeles.

Dans le cadre de cet achat, NATIONAL CEMENT CO. et SYSTECH, filiale de LAFARGE CORP., ont conclu un accord pour poursuivre l'approvisionnement à *long terme* de l'usine en combustibles résiduaires en substitution partielle au fioul et au charbon, ce qui permettra une importante réduction des coûts énergétiques et générera des revenus complémentaires.

NATIONAL CEMENT CO. possède déjà une usine à Birmingham (Alabama) de 900 000 tonnes et 5 terminaux dans la région du Sud-Est.

M. Jacques Merceron-Vicat, président de VICAT, annonce : « Nous sommes heureux que cette augmentation de capacité par l'acquisition d'une usine performante située dans un secteur géographique dynamique réponde pleinement aux objectifs de développement du groupe VICAT. Nous pensons que les facilités offertes par le terminal de Los Angeles (600 000 tonnes supplémentaires) compléteront harmonieusement nos possibilités de ventes. »

Le groupe VICAT, troisième producteur de CIMENT EN FRANCE, porte ainsi sa production de ciment aux États-Unis à 1 600 000 tonnes et son potentiel de ventes à 2 200 000 tonnes, pour un chiffre d'affaires d'environ 100 000 000 de dollars.

HERVET



Le Conseil d'Administration de la Banque Hervet s'est réuni le 26 juin 1987 sous la présidence de M. Jean-Baptiste PASCAL.

Il a examiné les résultats des trois premiers mois de l'exercice. Ceux-ci permettent d'observer une progression de 10 % des résultats sur la période, conforme au budget.

Au 31 mai 1987, les principaux indicateurs d'activité témoignent pour les 5 premiers mois, d'une progression soutenue tant des dépôts (+ 11 %) que des emplois (+ 6 %).

Sur proposition du Président, le Conseil a approuvé la nomination de M. Jean BAYARD au poste de Directeur Général.

M. Jean BAYARD, HEC, DES d'Économie Politique et de Sciences Économiques, a fait la quasi-totalité de sa carrière à la Banque Hervet où il a successivement occupé plusieurs postes dans le réseau d'exploitation et au siège central. Il était précédemment Directeur Général Adjoint, en charge des services centraux d'exploitation et responsable des principales filiales.

Le Conseil a été informé du lancement d'une nouvelle Sicav "Actions Pierre", spécialisée dans le patrimoine locatif, le BTP et le financement immobilier ; cette société est présidée par M. Jean-Louis GIRAL. Ce nouvel instrument s'ajoute à la création récente d'"Hervet Plus" (Sicav monétaire) et précède le lancement de "Valeurs Nouvelles" (Sicav actions) prochainement proposée au public.

Le Groupe vient également de se doter d'une société de crédit-bail immobilier, SOFMURS, dont M. Clair-Henri PLAUD assure la présidence.

Enfin, le Conseil a mesuré la profitabilité (environ 10 MF) de l'activité de capital-risque récemment engagée en partenariat avec de petites et moyennes entreprises.

CHARGEURS S.A.

Chargeurs SA vient de prendre une participation de 10,6 % dans le capital de la société British Satellite Broadcasting (BSB).

BSB regroupe quatre sociétés fondatrices (Anglia Television Group PLC, Granada Group PLC, Pearson PLC, Virgin Group PLC) et sept investisseurs dont les plus importants sont Bond Corporation Holdings Limited, Chargeurs SA et Reed International PLC.

Le montant des engagements des onze actionnaires ci-dessus est de 222,5 millions de livres, dont 24 millions de livres pour Chargeurs SA.

BSB, qui a signé le 16 juillet avec l'Independent Broadcasting Authority (IBA) un accord lui accordant la concession sur trois canaux du satellite anglais, a conclu un accord avec Hughes Aircaft Company pour l'achat de deux satellites HS 376 à livrer sur orbite au prix de 304 millions de dollars.

BSB envisage d'émettre à partir de l'automne 1989 ; ses émissions pourront être captées dans le Royaume-Uni au moyen d'antennes paraboliques de 40 centimètres de diamètre d'un prix de l'ordre de 200 livres.

BSB compte proposer trois programmes financés par la publicité : « Now » (informations), « Galaxy » (divertissements) et « Zig Zag » (émissions pour enfants), ainsi qu'un programme financé par abonnements : « Screen » (films).

Schlumberger

RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 1987

Pour le deuxième trimestre de 1987, le bénéfice net des activités de Schlumberger, hors Fairchild, est de 30 millions de dollars, soit 0,11 dollar par action. L'an dernier, pour la même époque, il était de 78 millions de dollars, soit 0,27 dollar par action. Les résultats du deuxième trimestre de 1986 ne prennent pas en compte une perte de 23 millions de dollars, soit 0,08 dollar par action, enregistrée par Fairchild Semi-Conducteur, qui est traité comptablement comme n'étant plus une division en activité.

Le chiffre d'affaires des activités, hors Fairchild, pour le deuxième trimestre, est de 1,11 milliard de dollars, comparé à 1,27 milliard de dollars l'an dernier.

Pour le premier semestre de 1987, le bénéfice net des activités *hors Fairchild* est de 35 *millions* de dollars, soit 0,13 dollar par action, comparé à 271 millions de dollars en 1986, soit 0,93 dollar par action. Le chiffre d'affaires est de 2,21 milliards de dollars ; il était de 2,73 milliards de dollars en 1986. Les résultats du *premier semestre* de 1986 ne prennent pas en compte une perte de 68 millions de dollars, soit 0,23 dollar par action, enregistrée par Fairchild Semi-Conducteur, qui est traité comptablement comme n'étant plus une division en activité.

Euan Baird, président-directeur général, a indiqué qu'il était encourageant de constater que tous les groupes opérationnels de Schlumberger ont enregistré au deuxième trimestre des résultats meilleurs qu'au premier. Il a noté, en particulier, que les résultats de l'ensemble des services pétroliers continuent de progresser en raison des importantes réductions des coûts effectuées par ces services en 1986 et du raffermissement des prix pratiqués.

Note : le rapport trimestriel n'est plus adressé aux actionnaires par leur banque ou agent de change. Toute personne, actionnaire ou non, désireuse de recevoir les rapports trimestriels peut les obtenir, si elle ne l'a pas déjà demandé, en écrivant ou téléphonant à :
Service des Communications
Schlumberger
42, rue Saint-Dominique,
75007 Paris.
Tél. : 40-62-13-08.

Marchés financiers

PARIS, 21 juillet ⬇

L'amère potion

Si les prévisions météo tendent plutôt à s'améliorer, il en va bien autrement rue Vivienne, où la tendance, mardi, s'est très sensiblement détériorée. Dans la matinée déjà, le repli des cours, encore très modéré la veille, s'était accentué. Durant la séance principale, le marché s'est franchement alourdi. Les agents de change, qui, maintenant découvrés, déambulaient sur le parvis de l'ancienne corbeille, cherchaient vainement quelques hausses intéressantes. En dehors de TRT, Cofimeg, Bail Equipement, Codetel et Crédit national (entre 1 % et 3 %). En revanche, les baisses furent légion, éprouvant les belles valeurs (Paribas, CSF, Peugeot, Elf, Dassault, Lafarge) comme les plus obscures (Labon, Sogerap). Bref, à la clôture, l'indicateur instantané décrochait de 1,32 %.

D'après les professionnels, la proximité de la liquidation générale – celle-ci aura lieu jeudi prochain 23 juillet – n'explique pas tout. « Les échanges sont trop clairsemés pour permettre à la résistance de s'organiser », disait l'un d'entre eux. De fait, l'activité, ces derniers jours, se révèle assez faible. Si l'on retire les deux valeurs les plus traitées, le montant des transactions *atteint tout juste* 1 milliard de francs.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que les ventes britanniques enregistrées en fin de matinée, paraît-il, notamment sur Elf Aquitaine, aient assez lourdement pesé. De façon plus générale, les boursiers assuraient s'ennuyer ferme avec des carnets vides.

Il n'empêche qu'une certaine nervosité a présidé aux transactions si creuses fussent-elles. Le marché obligataire et le MATIF avaient également triste mine. Les spécialistes avouaient ne pas très bien comprendre le phénomène. Mais peut-être qu'au rez-de-chaussée comme au premier étage se développe le fameux effet « boule de neige ». La baisse appelle la baisse, c'est bien connu, surtout quand le *cœur n'y est plus.*

NEW-YORK, 21 juillet ⬇

Nouvelle baisse

Pour la deuxième journée consécutive, les cours ont baissé mardi à Wall Street. Une reprise en cours de séance n'a eu aucun succès, parvenant tout juste à limiter les *pertes*. Finalement, après être tombé à 2 444,67, puis remonté à 2 500,16, l'indice des industrielles s'est établi à 2 467,95 (– 19,77 points). Le bilan de la journée a été en tout point comparable à ce résultat. Sur 1 982 valeurs traitées, 1 076 ont baissé, 488 seulement ont monté et 418 n'ont pas varié.

Le marché a été fâcheusement impressionné par les rumeurs qui ont circulé sur une reprise de l'inflation en juin avec une hausse des prix de détail de 0,9 %. Les valeurs à revenu fixe se sont, du coup, *alourdies*, et le dollar s'est affaibli. Les investisseurs ont, pour cette raison, écouté avec attention les discours prononcés par M. Paul Volcker, président sortant du Fed, et son successeur M. Alan Greenspan. Les deux hommes ont déclaré que la lutte contre l'inflation restait la préoccupation première de la Banque centrale. D'une façon générale, la communauté boursière attendait la publication, ce mercredi, de l'indice des prix de détail.

L'activité s'est accrue, et 186,57 millions de titres ont changé *de mains, contre 168,14 millions.*

VALEURS	Cours du 20 juillet	Cours du 21 juillet
Alcoa	58 1/2	57
Allegis (ex-UAL)	94	93 1/4
A.T.T.	31	30 3/8
Boeing	47 1/2	43 5/8
Chase Manhattan Bank	41 1/8	41 5/8
Du Pont de Nemours	128 5/8	126 7/8
Eastman Kodak	89 3/8	88 1/4
Exxon	94 7/8	94
Ford	108 1/2	108 1/8
General Electric	55 1/4	55
General Motors	83 1/2	83 1/4
Goodyear	69 1/4	68 1/2
I.B.M.	164 5/8	162 5/8
I.T.T.	61 5/8	61 1/4
Mobil Oil	54 3/4	53 1/2
Pfizer	72 1/4	71 5/8
Schlumberger	50 1/4	48 1/4
Texaco	45 1/8	45 5/8
Union Carbide	29 1/4	28 7/8
U.S.X.	37 3/4	36 5/8
Westinghouse	65 1/4	65 1/2
Xerox Corp.	76	73 3/8

CHANGES

Dollar : 6,18 F =

Sur des marchés des changes très calmes, du moins en Europe, le dollar s'est maintenu, mercredi, à ses cours de la veille. A Paris, le cours du deutschemark s'est maintenu à 3,3270 F, niveau jugé satisfaisant.

FRANCFORT	21 juillet	22 juillet
Dollar (en DM)	1,8575	1,8580

TOKYO	21 juillet	22 juillet
Dollar (en yens)	152	152

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (22 juillet)	7 3/8 %
New-York (21 juillet)	6 1/2 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	20 juillet	21 juillet
Valeurs françaises	102,2	
Valeurs étrangères	127,1	

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	410,6	407,5

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	20 juillet	21 juillet
Industrielles	2 487,72	2 467,95

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	20 juillet	21 juillet
Industrielles	1 889,6	1 872
Mines d'or	424,8	437,1
Fonds d'Etat	98,53	97,52

TOKYO

	21 juillet	22 juillet
Nikkei Dow Jones	23 078,36	
Indice général	1 915,64	

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 juillet
Nombre de contrats : 46 922

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	102,85	102,70	102,55	102,75
Précédent	103,30	103,20	103,10	103,05

LA VIE DE LA COTE

ASYSTEL SE LANCE SUR L'EUROMARCHÉ. – Le groupe Asystel, spécialisé dans la prestation de *services informatiques*, se lance sur l'euromarché. Depuis le 20 juillet, il procède à l'émission de 240 000 actions nouvelles, à 700 F l'action. Le placement, assuré par un syndicat bancaire conduit par le CCF, sera réalisé à 50 % en France et à 50 % à *l'étranger*. Un bon de *souscription* est attaché à chaque lot de deux actions, donnant droit à souscrire à une action au prix de 700 F du 1er septembre 1987 au 31 décembre 1980. Asystel souhaite se donner les moyens d'une expansion plus large en Europe.

L'OPB PARIBAS CÈDE SA PARTICIPATION DANS LE CRÉDIT SUCRIER. – L'OPB Paribas, omnium de participations bancaires de Paribas, va céder au Crédit national sa participation de 67,73 % dans le crédit sucrier et alimentaire. Cette opération, qui devrait être réalisée d'ici la fin du mois, prendra la forme d'une cession de bloc de contrôle.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,1810	6,1840	+ 40	+ 55	+ 85	+ 110	+ 296	+ 300
$ can.	4,6775	4,6825	– 51	– 33	– 85	– 59	– 241	– 156
Yen (100)	4,0598	4,0644	+ 131	+ 146	+ 257	+ 282	+ 786	+ 864
DM	3,3265	3,3285	+ 99	+ 116	+ 208	+ 230	+ 666	+ 735
Florin	2,9550	2,9570	+ 55	+ 65	+ 114	+ 131	+ 401	+ 452
F.B. (100)	16,0475	16,0600	+ 104	+ 226	+ 241	+ 411	+ 878	+ 1301
F.S.	4,0105	4,0176	+ 127	+ 145	+ 259	+ 286	+ 823	+ 900
L (1 000)	4,5950	4,6050	– 118	– 91	– 222	– 187	– 608	– 521
£	9,9135	9,9214	– 253	– 104	– 273	– 203	– 706	– 458

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 5/8	6 9/16	6 11/16	6 5/8	6 3/4	6 15/16	7 1/16
DM	3 1/2	3 3/4	3 11/16	3 13/16	3 3/4	3 7/8	3 15/16	4 1/16
Florin	4 3/4	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/4
F.B. (100)	6	6 1/2	6 5/16	6 5/8	6 3/8	6 11/16	6 11/16	7
F.S.	0 3/4	1 1/4	3 9/16	3 11/16	4 5/8	4 3/4	3 7/8	4
L (1 000)	9 1/4	9 3/4	10	10 3/8	10 1/4	10 5/8	10 5/8	11
£	8 3/4	9	8 15/16	9 1/16	8 1/16	8 3/16	9 3/8	9 1/2
F. franç.	7 3/8	7 5/8	7 7/16	7 11/16	7 11/16	7 13/16	8 1/4	8 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 21 JUILLET

Cours relevés à 17 h 35

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1905	4,5 % 1973	1870	1887	1887	+ 0 91
4270	C.N.E. 3%	4261	4253	4250	− 0 26
1272	B.N.P. T.P.	1237	1237	1237	....
1114	C.C.F. T.P.	1131	1130	1130	− 0 08
1257	Créd. Lyon. T.P.	1256	1255	1256	....
....	C.G.E. T.P.	3000	3010	3010	+ 0 33
1956	Renault T.P.	1906	1906	1904	− 0 09
2250	Rhône-Poul. T.P.	2205	2208	2210	+ 0 23
1355	St-Gobain T.P.	1220	1250	1250	+ 2 46
1350	Thomson T.P.	1345	1330	1330	− 1 11
455	Accor	464	450	452	− 2 59
520	Agence Havas	527	522	522	− 0 95
480	Ag. Havas C. I.	530	535	538	+ 1 51
660	Air Liquide	688	670	678	− 1 45
2450	Alcatel	2508	2495	2480	− 1 16
2020	Als. Superm.	2000	1990	1990	− 0 50
445	A.L.S.P.I.	488	470	488	....
410	Alsthom ★	404	397	400	− 0 99
2410	Arjom. Prioux	2385	2315	2318	− 2 81
535	Aussedat-Rey	508	489	484 10	− 4 70
1180	Aux. Entrepr. ★	1232	1230	1240	+ 0 65
1190	Avions Dassault	1145	1130	1128	− 1 48
645	BAFIP	590	570	570	− 3 22
390	Bail-Equipem. ★	378	389 90	375	− 0 79
940	Bail Investiss.	825	821	824	− 0 12
535	B.N.P. C.I.	526	520	523	− 0 57
700	Cie Bancaire	679	655	655	− 3 53
510	Bazar H.-V.	480	480	465	− 3 13
520	Béghin-Say ★	509	508	505	− 0 79
815	Berger (Me)	901	905	905	+ 0 44
725	Bic ★	734	719	712	− 3
1360	B.I.S.	1340	1331	1340	....
2680	Bongrain S.A.	2748	2700	2700	− 1 75
1040	Bouygues	1115	1090	1092	− 2 06
94	B.P. France	107 50	100 60	101	− 6 05
4990	B.S.N.	4718	4710	4720	+ 0 04
....	Cap Gemini Sog.	2331	2328	2330	− 0 04
1280	Carnaud	1394	1345	1351	− 3 08
3100	Carrefour★	3167	3176	3169	+ 0 06
1940	Casino	182	179 50	173	− 4 95
1500	Casino A.D.P.	148	149 50	146	− 1 35
1200	C.C.M.C.	1270	1215	1215	− 4 33
850	Cetelem	932	935	910	− 2 36
850	Cerus	831	828	828	− 0 36
1890	C.F.A.O.	2040	1999	1998	− 2 06
....	C.G.E.	323	325	328	+ 1 55
1420	C.G.I.P.	1378	1365	1363	− 1 09
1290	Chargeurs S.A.	1318	1290	1293	− 1 90
80	Chiers-Châtil.	84	83	82 90	− 1 31
1040	Ciments franç.★	1044	1039	1035	− 0 86
575	Club Méditerr.	616	615	616	....
172	Codetel★	172 10	172	173 90	+ 1 05
365	Cofimeg	334	331 10	334	....
1990	Colas	2245	2225	2190	− 2 45
236	Compt. Entrepr.	243 50	242	243 50	....
675	Compt. Mod.	679	682	682	+ 0 44
1160	Créd. Foncier	1153	1150	1150	− 0 26
595	Crédit F. Imm.	530	521	521	− 1 70

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
139	C.C.F.	149 50	146 50	146 50	− 2 01
775	Créd. Lyon. (CI)	790	780	780	− 1 27
1140	Crédit Nat. ★	1102	1115	1107	+ 0 45
310	Crouzet ★	244	240	228	− 6 56
2670	Damart S.A.	2581	2545	2561	− 0 77
380	Darty ★	414 10	415	415	+ 0 22
350	Darty (DP)	357 60	380	380	+ 0 67
2180	De Dietrich	2151	2145	2145	− 0 28
365	Dév. R.d.C. (Li)	368	357	357	− 2 19
560	D.M.C.	540	534	523	− 3 15
....	Drouot Assur.	490	482	481	− 1 84
2360	Docks France ★	2330	2300	2255	− 3 22
2180	Dumez ★	2150	2180	2150	....
1160	Eaux (Gén.)	1190	1188	1180	− 0 84
2460	Ecco ★	1208	1200	1195	− 1 08
1070	Electro-Finan.	1080	1081	1080	− 2 76
370	Elf-Aquitaine	391 50	390	385	− 1 65
340	— (certific.)	342	341	341 50	− 0 15
2950	Epeda-B-Faure	798	787	787	− 1 38
3540	Essilor	3700	3680	3665	− 0 95
2640	Essilor Int. (DP)	2640	2642	2642	+ 0 08
455	Esso S.A.F. ★	522	520	501	− 4 02
2400	Eurafrance	2320	2320	2200	− 5 17
1460	Eurocom ★	1435	1420	1430	− 0 35
3500	Euromarché	3610	3600	3600	− 0 28
670	Europe n° 1 ★	658	650	645	− 1 98
1180	Exor	1260	1245	1244	− 1 27
1510	Facom	759	760	758	− 0 13
905	Fichet-Bauche	995	935	931	− 6 43
210	Finextel★	207	203	206	− 0 48
186	Fives-Lille	180 10	179 10	179	− 0 61
1170	Fromageries Bel	1260	1210	1210	− 3 97
1290	Gal. Lafayette	1248	1240	1240	− 0 64
390	Gascogne	405	405	405	....
2290	Gaz et Eaux	2015	2020	2020	+ 0 25
580	Géophysique★	680	689	680	....
2440	Gerland	2310	2310	2310	....
545	GTM-Entrepose	650	650	639	− 1 69
680	Guyenne-Gasc.★	718	715	701	− 2 37
2840	Hachette ★	2749	2720	2710	− 1 42
760	Hénin (La)	745	732	732	− 1 74
1300	Hutchinson	1302	1330	1330	+ 2 15
117	Imétal	155	155	155	....
430	Imm. Plaine-M.	396	401	401	+ 1 26
4840	Inst. Mérieux	5030	4900	4900	− 2 58
540	Interbail	542	539	541	− 0 18
1310	Intertechnique	1400	1380	1375	− 1 79
2700	J. Lefebvre	864	850	849	− 1 74
1730	Lab. Bellon	1698	1679	1679	− 1 12
1510	Lafarge-Coppée	1627	1620	1610	− 1 03
1640	Labon ★	1700	1670	1650	− 2 94
5370	Legrand	5330	5320	5320	− 0 19
5000	Legrand (DP)	5070	5080	5080	+ 0 20
690	Leroy-Somm.★	759	758	754	− 0 66

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1900	Lesieur	2010	1968	1965	− 2 24
820	Locabail Immob.	830	826	825	− 0 60
600	Locafrance ★	600	598	600	....
855	Locindus	880	861	863	− 1 93
1040	L. Vuitton S.A ★	1141	1142	1159	+ 1 58
560	Luchaire	550	555	540	− 1 82
1420	Lyonn. Eaux ★	1463	1465	1465	+ 0 14
83	Mais. Phénix	79 40	79	79	− 0 50
760	Majorette (Ly)	715	690	715	....
470	Mar. Wendel★	466	466	462	− 0 86
2050	Martell	1710	1709	1709	− 0 06
2260	Matra	2214	2211	2211	− 0 14
2190	Merlin-Gerin ★	2100	2100	2035	− 3 10
3130	Michelin	3140	3125	3121	− 0 61
1310	Midi (Cie)	1323	1335	1313	− 0 75
370	Midland Bk SA★	329 90	328	310	− 6 03
940	Min. Salsig. (Ma)	990	1028	1028	+ 3 84
43	M.M. Penarroya	51 50	49	49	− 4 85
2620	Moët-Hennessy	2794	2770	2762	− 1 15
78	Moulinex	67 30	67	65 60	− 2 53
975	Navig. Mixtes	1015	1009	1009	− 0 59
180	Nord-Est	167	163 10	163	− 2 40
465	Nordon (Ny)	381	385	385	+ 1 05
585	Nouvelles Gal.	582	565	565	− 2 92
1170	Occident. (Gén.)	1140	1140	1145	+ 0 44
1590	Omn.F.Paris	1698	1680	1680	− 1 06
225	Olida-Caby	205	200	200	− 2 44
450	Opfi-Paribas	450	450	445	− 1 11
4080	Oréal (L')	3759	3750	3735	− 0 64
450	Paribas	462	460	460	− 0 42
610	Paris-Réesc. ★	646	656	643	− 0 46
1630	Pechelbronn ★	1410	1403	1387	− 1 63
1400	Penhoet	1370	1390	1395	+ 1 82
976	Pernod-Ricard	983	983	988	+ 0 51
1510	Peugeot S.A.	1372	1358	1354	− 1 30
16	Poclain	14 30	14 05	14 05	− 1 75
2260	Poliet	2316	2293	2285	− 1 34
735	P.M. Labinal	740	723	730	− 1 35
3410	Presses Cité	3550	3500	3495	− 1 55
1290	Prétabail Sic.	1199	1189	1175	− 2
805	Primagaz	829	830	831	+ 0 24
700	Printemps★	637	630	626	− 1 73
1870	Promodès	1915	1920	1880	− 1 83
230	Prouvost S.A ★	265	266	265 50	+ 0 19
1400	Radiotechn.	1520	1510	1503	− 1 12
109	Raff. Dist. Total	100	100	100 20	+ 0 20
2940	Redoute (La) ★	2980	2960	2960	− 0 67
445	Rober financière	455	445	445	− 2 20
1470	Roussel-Uclaf	1450	1445	1445	− 0 34
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5900	R. Impériale (Ly)	5600	5520	5520	− 1 43
225	Seda	236	235	235	....
3480	Sagem	1961	1968	1968	+ 0 36
425	Saint-Gobain	451	449 80	450 20	− 0 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1200	St-Louis B.	1250	1260	1253	+ 0 24
1900	Salomon	1940	1950	1950	+ 0 52
1700	Salvepar	1750	1725	1725	− 1 43
720	Sanofi	712	715	714	+ 0 28
800	S.A.T.	790	800	800	+ 1 27
1230	Saupiquet (Na)	1290	1290	1290	....
420	Schneider ★	412	415	400	− 2 91
125	S.C.O.A.	112 50	108 20	108 20	− 3 82
695	S.C.R.E.G.	685	645	659	− 3 80
815	Seb ★	900	898	895	− 0 56
480	Sefimeg	463	450	450	− 2 81
1450	S.F.I.M.	1447	1420	1420	− 1 87
63	S.G.E.	54 15	53 80	53 85	− 0 55
520	Sign. Ent. El. ★	533	546	535	+ 0 38
1060	Silic	1019	1000	1000	− 1 86
615	Simco-U.P.H. ★	587	595	590	+ 0 51
440	Simnor (Li)	450	450	450	....
1200	Skis Rossignol	1200	1200	1180	− 1 67
740	Simnco	641	641	641	....
....	Société Générale	433	432	432	− 0 23
265	Sodecco	230	230	230	....
250	Sodero (Na)	243	242 80	242 80	− 0 08
2620	Sodexho	2683	2660	2660	− 0 86
150	Sogenal (Ny)	150	150	150	....
435	Sogerap	474	469	470	− 0 84
2110	Sommer-Allib. ★	2519	2503	2510	− 0 36
750	Source Perrier	808	805	803	− 0 62
960	Sovac ★	980	961	959	− 2 14
605	Spie-Batignol.	545	522	526	− 3 49
630	Strafor	605	599	599	− 0 99
305	Synthelabo ★	307	307	301 50	− 1 79
635	Talcs Luzenac	621	618	618	− 0 48
2920	T.B. Elect.	3040	2960	2970	− 2 30
1330	Thomson-C.S.F.	1321	1312	1295	− 1 96
475	Total (CFP)★	493	490 60	491	− 0 41
105	— (certific.)	107	106 20	106 20	− 0 75
2220	T.R.T.	2001	2045	2045	+ 2 20
690	U.F.B.	631	620	620	− 1 74
1220	U.I.C.	1171	1120	1120	− 4 36
670	U.I.F.	639	611	613	− 4 07
900	U.I.S.	810	815	815	+ 0 62
300	U.C.B. ★	284	289	275	− 3 17
750	Unibail	693	670	680	− 1 88
570	Valéo	580	574	574	− 0 86
53	Vallourec	52 95	50	51	− 3 68
495	Via Banque	503	503	500	− 0 60
840	Elf-Gabon	980	989	989	+ 0 92
126	Amax Inc.	153 50	152	153	− 0 33
440	Amer. Express	206	201 50	195	− 5 34
177	Amer. Teleph.	199 90	190 50	190 50	− 4 70
145	Anglo Amer. C.	160 20	163 80	164	+ 2 37
620	Amgold	700	721	721	+ 3
1030	BASF (Akt)	1048	1050	1050	+ 0 19

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1160	Bayer	1149	1150	1152	+ 0 26
125	Buffelsfont.	139	141 90	141 90	+ 2 09
275	Chase Manh.	255 50	252	252	− 1 37
69	De Beers	86 90	85 60	85 20	− 1 96
2140	Deutsche Bank	2211	2186	2190	− 0 95
76	Dome Mines	87 90	90 20	90	+ 2 39
1100	Dresdner Bank	1120	1126	1126	+ 0 54
140	Driefontein Cst	166	170 40	170 40	+ 2 65
735	Du Pont-Nem.	781	785	770	− 1 41
545	Eastman Kodak	562	556	556	− 1 07
88	East Rand	72	73 80	73	+ 1 39
285	Electrolux	295	298 80	299	+ 1 36
250	Ericsson	247 50	245	245	− 1 01
560	Exxon Corp.	586	591	592	+ 1 02
585	Ford Motors	662	652	652	− 1 51
88	Freegold	107	110	111 20	+ 3 93
91	Gencor	115	109 80	113	− 1 74
668	Gén. Electr.	344	345 60	346	+ 0 58
590	Gén. Belgique	666	671	675	+ 1 35
505	Gen. Motors	514	514	514	....
94	Goldfields	122 50	125	125	+ 2 04
54	GdMetropolitain	56 40	57 20	57 20	+ 1 42
84	Harmony	90 10	92	93	+ 3 22
47	Hitachi	45 30	44 60	44 60	− 1 55
1010	Hoechst Akt.	1088	1088	1088	....
147	Imp. Chemical	151 80	148 10	148 10	− 2 44
990	IBM	1024	1013	1010	− 1 37
365	ITT	386 60	384 50	384 50	− 0 54
169	Ito-Yokado	152 50	153 50	153 50	+ 0 66
97	Matsushita	96	95 45	95 45	− 0 57
1010	Merck	1138	1136	1128	− 0 88
840	Minnesota M.	440	437	437	− 0 68
310	Mobil Corp.	327	334 50	334 50	+ 2 29
305	Morgan J.P.	299 70	290	290 10	− 3 20
39050	Nestlé	43200	42500	42500	− 1 62
182	Norsk Hydro	216	212 80	214	− 0 93
225	Ofsi	272 20	278	278	+ 2 13
1780	Petrofina	1980	1970	1980	....
545	Philip Morris	595	592	593	− 0 34
152	Philips	165	162 50	162 50	− 1 52
545	Quilmès	551	545	546	− 0 91
770	Randfontein	820	854	865	+ 5 49
780	Royal Dutch	855	849	849	− 0 70
100	Rio Tinto Zinc	123	121 60	122 10	− 0 73
94	St Helena Co	114 50	116	116 20	+ 1 48
280	Schlumberger	309	308 50	307	− 0 65
134	Shell transp.	145 50	144 40	144 40	− 0 76
2490	Siemens A.G.	2325	2252	2255	− 3 01
188	Sony	168 20	168	167 20	− 0 59
163	T.D.K.	175 50	185 40	184 50	+ 5 13
29	Toshiba Corp.	25	24 90	24 90	− 0 40
2030	Unilever	422	417 20	419	− 0 71
310	Unit. Techn.	340	337 90	337 90	− 0 62
700	Vaal Reefs	878	889	894	+ 1 82
300	Volvo	325	327 80	327 80	+ 0 86
340	West Deep	400	408 50	410	+ 2 50
490	Xerox Corp.	476	465 60	466	− 2 10
1 13	Zambia Corp.	1 35	1 32	1 32	− 2 22

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9098	..
Emp. 8,80 % 77	126 50	1 443
9,80 % 78/93	101 85	0 268
10,80 % 79/94	103 21	9 498
13,25 % 80/90	106 25	1 774
13,80 % 80/87	101 12	10 548
13,80 % 81/89	107 30	7 108
16,75 % 81/87	101 08	14 455
16,20 % 82/90	116 50	8 433
16 % juin 82	118 30	1 880
14,60 % fév. 83	116 70	6 040
13,40 % déc. 83	117 90	7 820
12,20 % oct. 84	111	9 593
11 % fév. 85	109	4 651
10,25 % mars 86	104 65	3 700
ORT 12,75 % 83	1763	..
OAT 10 % 2000	102 85	1 530
OAT 9,90 % 1997	103 85	5 994
OAT 9,80 % 1996	102 20	4 645
Ch. France 3 %	162 80	..
CNB Bques janv. 82	101 35	0 502
CNB Paribas	101 80	0 502
CNB Suez	102 20	0 502
CNI janv. 82	101 35	0 502
PTT 11,20% 85	105	6 600
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	106 70	1 386
CNT 9% 86	94 20	2 346
CRH 10,90% déc. 85	103	5 483

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1160	1200
Agache (Sté. Fin.)	2005	2000
A.G.F. (St Cent.)	804	801
Applic. Hydraul.	800	801
Arbel	231	235
Astorg	386	385
Avenir Publicité	2700	2730
Bain C. Monaco	389	395
Banque Hypoth. Eur.	463	463
Béghin-Say (C.I.)	340	340
B.G.I.	615	610
Biscuit (Génl.)	....	....
Blanzy-Ouest	640	640
B.N.P. Intercontin.	345	345
Bénédictine	5850	....
Bon-Marché	850	842
B.T.P.	138	139 10
Cafl	885	885
Cambodge	751	751
C.A.M.E.	443	445
Campenon Bern.	498	490
Carbone-Lorraine	750	754
C.E.G.Frig.	690	699
Centen. Blanzy	2890	2900
Centrest (Ny)	267	267
Carabati	96	95
Chambourcy (M.)	901	....
Champex (Ny)	155	155
C.I.C. (Financ. de)	340	330
C.I. Maritime	651	661
Cimes-Sinon	750	678 o
Clarum (B)	690	690 o
Clause	629	600
Cofradel (Ly)	1937	....
Cogifi	396 50	393 50
Comiphos	639	635
Cie Industrielle	3800	3800
Comp. Lyon-Alem.	700	705
Concorde (La)	875	875
C.M.P.	41 80	40 10 o
Créd. Gén. Ind.	816	816
Cr. Universel (Cie)	716	718
Créditel	142	146
Darblay S.A.	619	615
Delalande S.A.	1275	1250
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1351	1355
Didot-Bottin	993	993
Eaux Bass. Vichy	1368	1388
Eaux Vittel	2900	2900
Economats Centre	612	612
Electro-Banque	400	410
Elf-Antargaz	642	617
E.L.M. Leblanc	990	970
Ennif-Bretagne	291	291
Entrepôts Paris	580	595
Epargne (B)	3110	....
Europ. Accumul.	80	78
Eternit	2550	2600
Finalens	267	267
FIPP	420	440 50
Fiac	998	990
Foncière (Cie)	608	588
Fonc. Lyonnaise	5900	5800
Foncina	586	570
Forinter	1130	1130
Fougerolle	386	380
France I.A.R.D.	331	332
France (La)	7400	7400
From. Paul Renard	596	696
GAN	1299	1298
Gaumont	452	421 o
Gévelot	826	824
Gr. Fin. Constr.	480	480
Gds Moul. Paris	350	380
Groupe Victoire	3250	3210
G. Transp. Ind.	632	636
H.E.F.	139	139
Immindo S.A.	442	442
Immoinvest	308	308
Immobail	421	420
Immobanque	720	710
Immob. Marseille	9300	9310
Immofice	548	547
Invest. (Sté Cent.)	3190	3195
Jaeger	209	206
Lafitte-Bail	550	541
Lambert Frères	258	260
Lille-Bonnières	1395	....
Loca-Expansion	299	299
Locafinancière	395	380
Locatel	788	786
Louvre (Sté)	1749	1720
Machines Bull	49 50	49 30
Magasins Uniprix	224	231 50
Magnant S.A.	139	111 40 o
Maritimes Part.	425	409
Métal Déployé	438	430
Mors	179	179
Naval Worms	85 10	83
Navig. (Nat. de)	196	....
OPB Paribas	339	318 70
Optorg	252	255
Oréal (L') C.I.	2680	2670
Origny-Desvroise	1100	1100
Palais Nouveauté	1060	950
Paribas-CIP	409	420
Paris France	291 40	274
Paris-Orléans	358	360
Partenlux	800	800
Patern. Risq. Div.	1500	....
Pathé-Cinéma	675	677
Pechiney (cert. inv.)	300	312
Piles Wonder	1075	1050
Piper-Heidsieck	994	950
P.L.M.	175	172
Porcher	645	630
Promodès	1500	1470
Providence S.A.	1790	1780
Publicis	2820	2850
Raff. Souf. R.	150	150
Rhône-Poul. (c. inv.)	394	388
Ricqlès-Zan	330	317
Rochefortaise S.A.	415	390
Rochette-Cenpa	88 30	89
Rosario (Fin.)	960	680
Roudière	263	266
Rougier et Fils	80	80
Sacer	420	411
SAFAA	1524	1419 o
Safic-Alcan	915	912
SAFT	2080	2100
Saga	320	320
St-Gobain C.I.	422	405 o
Salins du Midi	547	547
Sanofi	....	....
Santa-Fé	174	176
Satam	150	150
Saulnes	71	66 75
Savoisienne (M)	275	....
SCAC	800	800
Senelle Maubeuge	601	598
S.E.P. (M)	218	218
Serv. Equip. Véh.	92	90
Sofi	271	280
Sicotel	375	368
Sinvim	265	265
Siph (Plant. Hévéas)	388	392
Sté Générale-CIP	432	431
Sofal financière	1785	1805
Sofio	450	450
Soficomi	780	770
S.O.F.I.P. (M)	149 80	....
Sofragi	1182	1201
Soudure Autog.	535	530
Sovabail	650	649
Speichim	37	16 25 o
S.P.I.	698	698
Suez (Fin. de)-CIP	1615	1615
Stemi	1050	756 o
Taittinger	1990	1990
Testut-Aequitas	540	540
Tour Eiffel	548	540
Ufiner S.M.D.	781	789
U.A.P.	2560	2490
U.T.A.	1890	1850
Veuve Clicquot	4000	3760
Vicat	1660	1660
Viniprix	1720	1660
Virax	200 50	191
Waterman S.A.	641	670
Brass. du Maroc	122	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1030	....
Akzo	465	450
Alcan Alum	305	302
Algemeine Bank	1421	....
American Brands	300	295
Am. Petrofina	345	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	209	205
Bco Pop Espanol	425	438
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1700	1750
B. Régl. Internat.	57500	58000
Br. Lambert	629	611
Canadian-Pacific	134 50	135
CIR	30 50	31
Commerzbank	941	930
Dart. and Kraft	380	350
De Beers (port.)	85 60	....
Dow Chemical	530	545
Gén. Belgique	666	675
Gevaert	951	....
Glaxo	178 90	177
Goodyear	415	422
Grace and Co	390	388
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	494	470
I. C. Industries	209	222
Johannesburg	1120	1200
Kubota	23	24 50
Latonia	278	278
Midland Bank Plc	60 60	62
Mineral-Ressourc.	89	90 10
Nixdorf	2750	2740
Noranda	157	155
Olivetti	36 90	37 40
Pakhoed Holding	229 50	235
Pfizer Inc.	454	454
Procter Gamble	579	579
Ricoh Cy Ltd	36 60	37 50
Rolinco	299	299 80
Robeco	323	324
Rodamco	424 60	425 60
Saipem	19 10	19 10
Shell fr. (port.)	140	....
S.K.F. Aktiebolag	310	292
Steel Cy of Can.	105	105
Tenneco	308	....
Thorn EMI	77	76
Toray indust. inc	28 10	28 80
Vieille Montagne	935	....
Wagons-Lits	890	870
West Rand	28	27 90

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Asmap	5 40	....
Calciphos	350	325
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	460	450
Dubois Inv. (Castro.)	1038	1020
Gachot	200	200
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Metra Hol. (échan.)	....	....
Nicolas	1025	....
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	368	....
Rorento N.V.	154	154
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	600	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	135	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1090	....
Alain Manoukian	580	570
Asystel	700	700
B.A.C.	380	380
B.I.C.M.	960	965
B.I.P.	700	700
Bolloré Technologies	1200	1182
Buitoni	698	690
Cables de Lyon	1300	1288
Calberson	985	981
Cardif	2300	2300
C.D.M.E.	990	995
C. Equip. Elect.	330	330
C.E.G.I.D.	1550	1488
C.E.G.E.P.	225	225
C.E.P.-Communication	1485	1476
C.G.I. Informatique	965	....
Ciments d'Origny	630	600
C.K.I.N.	417	411
Dafsa	317	298
Dauphin O.T.A.	3300	3300
Devanlay	2020	2020
Deville	960	850
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	323	303 60
Elect. S. Dassault	682	650
Elysées Investiss.	40 10	39
Expand	830	819
Filipacchi	685	695
Gointoli	980	980
Guy Degrenne	956	921
I.C.C.	289	260
IDIA	248	248
I.G.F.	229	225
IN Informatique	319	309
Int. Métal Serv. (IMS)	230	228
La Commande Electro.	706	695
Le gd livre du mois	408	401
Loca-Investissement	298 50	295
Locamic	382	380
Manutan	495	461
Marlin Immobilier	398	380 20 o
Métallurg. Minière	179 50	170
Mécalogie Internat.	500	490
Metro Services	230	225
M.M.B.	680	680
Molex	284 50	288
Navale-Delmas	748	747
Olivetti-Logabax	424	425
Om. Gest. Fin.	470	460
Petit Bateau	229	221
Petroligaz	550	550
Pier Import	330	330
Razel	1530	1496
St-Gobain Emballage	1403	1381
St-Honoré Matignon	215	212
S.C.G.P.M.	280	255 50 o
Seine-Metra	750	750
S.E.P.	1391	1360
S.E.P.R.	1601	1590
S.M.T. Goupil	385	380
Sodinforg	1395	1350
Sofibus	379	380
Sopra	1140	1062 o
Valeurs de France	362	361

SICAV (sélection) — 21/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	830 47	810 21
Actions France	482 98	465 53
Action Invest.	381 34	364 05
Actions sélectives	618 13	595 79
Aedificandi	641 09	617 92
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1287 36	1255 96
A.G.F. 5000	820 84	805 70
A.G.F. ECU	1097 95	1087 08
A.G.F. Interfonds	452 99	441 94
A.G.F. Invest	107 85	105 22
A.G.F. OBLIG.	1096 74	1091 28
A.G.F. Sécurité	10131 84	10131 84
Agfimo	688 69	672 09
Alsafi	214 65	208 89
A.L.T.O.	186 51	179 77
Amen-Gan	5811 06	5547 55
America-Valor	778 72	743 41
Amplitude	575 07	558 32
Arbitrages court terme	5421 78	5410 95 ◆
Argonautes	431	411 48
Associc	1154 50	1154 50
Aurecic	1391 38	1350 85
Axa Europe	114 54	109 35
Axa Investissements	125 25	119 57
Bourse-Investiss.	475 81	454 23
Bred Associations	2638 69	2630 80
Bred International	100 95	98 97
Capital Plus	1636 31	1636 31
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	401 08	385 65
Cortal court terme	1249 72	1249 72
Cortexa	942 19	899 47
Credinter	503 33	488 67
Crois. Finance	276 99	265 06
Crois. Mercure	2603 19	2527 37
Crois. Immobil.	675 27	644 65
Crois. Prestige	389 86	372 18
Drouot-France	703 12	671 24
Drouot-Investiss.	1190 77	1136 77
Drouot-Sécurité	254 87	243 31
Drouot-Sélection	147 29	140 61
Ecuric	1181 14	1163 68
Elicoop Sicav	11582 91	11582 91c
Eli-Valeurs	9394 28	9165 15
Energie	302 04	288 34
Eparcic	2781 52	2775 96
Epercourt Sicav	4054 80	4044 69
Epargne Associations	24114 91	24078 79
Epargne-Capital	7864 31	7786 45
Epargne-Croiss.	1635 24	1591 47
Epargne-Industr.	801 57	765 22
Epargne-Inter	706 48	687 57
Epargne J	52549 95	52549 95
Epargne-Long-Terme	1783 06	1715 87
Epargne-Oblig.	189 64	184 56
Epargne-Unie	1330 61	1270 27
Epargne-Valeur	443 24	431 38
Eparoblig	1262 33	1259 81
Epsilon	1020 09	1009 99
Eurocic	9713 16	9569 62
Euro-Croissance	572 10	555 44
Eurodyn	1119 05	1082 25
Euro-Gan	5262 34	5023 71
Extrême Orient Sicav	662 53	546 15
Finord Placement	59972 48	59793 10
Finord Trimestriel	1121 25	1104 68
Finord Valorisation	13220 22	12961
Fonsicav (div. par 10)	10676 99	10676 99
Foncier Investiss.	1138 12	1110 36
Foronal	276 13	263 61
France-Gan	6390	6100 24
France-Garantie	284 22	283 65
France-Investiss.	505 91	482 97
France-Net	120 29	119 10
France-Obligations	448 10	443 66
Francic	414 45	402 38
Francic Pierre	101 23	98 28
Francic Régions	1144 63	1111 29
Fructi-Associations	1322 86	1322 86
Fructicapi	302	297 54
Fructidor	252 66	248 93
Fructifrance	838 50	818 05
Fructivar	81395 94	81192 96
Fructi ECU	568 40	560
Fructi-Première	11145 94	10981 22
Futuroblig	1063 11	1062 05
Gestilion	57066 15	56923 64
Gestion Amérique	375 24	358 22 ◆
Gestion Associations	158 42	154 93
Gestion Mobilière	756 80	722 48
Gest. Rendement	473 59	452 11 ◆
Gest. Sél. France	758 10	723 72 ◆
Haussmann Associat.	1203 03	1203 03
Haussmann court terme	1186 33	1186 33
Haussmann Epargne	1358 19	1358 19
Haussmann Europe	2248 70	2167 42
Haussmann France	1068 49	1029 87
Haussmann Oblicroiss.	1285 86	1285 86
Haussmann Obligation	1489 83	1435 88
Horizon	1205 65	1170 53
I.M.S.I.	618 34	598 39 ◆
Indo-Suez Valeurs	781 18	745 76 ◆
Ind. française	13443 56	13179 96
Interoblig.	11727 34	11276 29
Intersélect France	477 34	455 69
Intervaleurs Indust.	678 72	647 94 ◆
Invest. net	14258 98	14230 50
Invest. Obligataire	17733 58	17698 18
Japacic	174 97	169 87
Jeune épargne	246 61	242 97
Laffitte-Amérique	283 51	270 65
Laffitte-crt-terme	58323 15	58323 15
Laffitte-Expansion	889 30	848 97
Laffitte-France	342 80	327 06
Laffitte-Immobilière	262 39	250 40
Laffitte-Japon	344 61	328 89
Laffitte-Oblig.	147 51	140 82
Laffitte-Placements	65641 92	65641 92
Laffitte—Rend.	213 56	203 88
Laffitte-Tokyo	1292 64	1234 02
Lion-Associations	11322 03	11322 03
Lion-Institutionnels	23088 40	23010 87
Lionplus	71449 95	70742 52
Livret portefeuille	689 52	650 02
Méditerranée	186 40	177 95
Minimax	25346 41	25346 41
Mondiale Investissem.	491 51	469 22
Monecic	5951 54	5951 54c
Moné J.	54271 45	54271 45
Monétaffite	264452 94	264452 94
Multi-Obligations	429 50	410 02 ◆
Mutuelle Unie Sél.	161 44	154 12
Natio.-Assoc.	6577 41	6584 28
Natio.-Epargne	13433 99	13300 98
Natio.-Immobilier	1035 64	1007 92
Natio.-Inter.	1137 58	1107 13
Natio.-Obligations	540 75	526 28
Natio.-Patrimoine	1500 51	1460 35
Natio.-Placements	63527 46	63527 46
Natio.-Revenu	1053 52	1043 09
Natio.-Sécurité	55767 61	55767 61
Natio.-Valeurs	749 57	729 51
Nippon-Gan	5398 57	5153 77
Nord-Sud Développ.	1178 16	1175 81 ◆
Oblicic Régions	1015 48	1000 47
Oblicoop Sicav	1399 13	1371 70
Obligations Convert.	450 94	430 49
Oblilion	1087 50	1076 73
Optimavalor	659 39	629 49
Options et Rendement	53992 16	53184 39 ◆
Orient-Gestion	184 09	175 74 ◆
Paramérique	559 58	534 21
Pareurope	862 40	823 29
Paribas Epargne	15332 66	15302 06
Paribas France	106 85	103 74
Paribas Gestion	648 12	619 78
Paribas Opportunités	105 66	102 58
Paribas Patrimoine	560 01	537 18
Parnasse-Valor	1074 23	1073 16
Patrimoine-Retraite	1629 15	1597 21
Phenix Placements	251 85	250 60
Pierre Investiss.	766 63	731 87
Placement A	1080 95	1080 95
Placement crt-terme	69587 89	69587 89
Placement J	54668 42	54668 42
Placement Premier	51360 98	51360 98
Placements Rendement	11540 97	11540 97
Placements Sécurité	104037 15	104037 15
Première Obligations	10386 16	10365 43
Prév'Association	21398 96	21398 96
Province Investiss.	586 16	559 56
Quartz	116 43	113 56 ◆
Rentacic	167 08	164 61
Revenus Trimestriels	5744 59	5687 71
Revenu Vert	1144 17	1143 03
Rivoli Plus	1060 02	1011 95
St-Honoré Assoc.	14077 57	14007 53
St-Honoré Bio-aliment.	887 63	847 38
St-Honoré Pacifique	575 59	549 49
St-Honoré P.M.E.	489 32	467 13
St-Honoré Real	11265 80	11220 92
St-Honoré Rendement	11393 03	11338 35
St-Honoré Services	520 57	500 55
St-Honoré Technol.	793 50	757 52
St-Honoré Valor	12187 01	12090 29
Sécuricic	10852 91	10842 07
Sécur. Mobilière	406 50	388 07 ◆
Sécuri Taux	10392 83	10392 83
Sél.court terme	11765 86	11678 26
Sélection Croissance	549 88	533 86
Sicaden (Caeden BP)	745 93	734 91
Sicav-Associations	1390 40	1388 32
S.F.I. fr. et étr.	658 94	639 75
Sicavimmo	774 37	739 26 ◆
Sicav 5000	363 44	353 71
Slivafrance	586 02	570 34
Slivam	443 64	431 77
Slivarente	209 46	207 39
Slivinter	446 89	434 93
S.I.—Est	1367 96	1296 38
S.I.G.	910 58	868 89
S.N.I.	1353 96	1314 52
Sogepargne	386 50	372 53
Sogerac	51565 50	50063 59
Sogevar	1139 54	1087 87
Sogniter	1370 40	1308 26
Soleil Investiss.	486 14	464 10
Technocic	1211 71	1176 42c
Techno-Gan	6193 30	5912 46
Trilion	5113 89	5063 26
U.A.P. Investiss.	439 83	423 93
Uni-Associations	110 42	110 42
Unifrance	495 40	472 94
Unifoncier	1299 29	1240 37
Uni-Garantie	1318 72	1282 84
Unigestion	934 69	892 31
Uni-Japon	1474 27	1407 42 ◆
Uni-Régions	3244 95	3097 80
Unirente	2174 84	2103 33
Univar	178 41	178 41
Univers-Actions	1031 84	1031 84
Univers-Obligations	1537 43	1488 88
Valorem	548 11	534 74
Valoblig	60724 31	60123 08
Valorg	1507 84	1506 33
Valreal	79170 41	79130 84

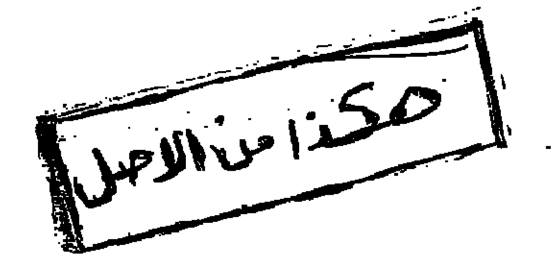
c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 192	6 189	5 950	6 460
ECU	6 915	6 911	....	....
Allemagne (100 DM)	332 830	332 700	324	341
Belgique (100 F)	16 056	16 051	15 600	16 500
Pays Bas (100 fl.)	295 700	295 600	287	307
Danemark (100 krd)	87 790	87 760	84	91
Norvège (100 k)	91 260	91 190	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 931	9 911	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 402	4 405	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 601	4 602	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	399 570	400 750	388	408
Suède (100 krs)	95 630	95 680	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 340	47 350	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 857	4 856	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 254	4 262	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 694	4 678	4 500	4 950
Japon (100 yens)	4 049	4 062	3 920	4 110

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/7
Or fin (kilo en barre)	89200	89600
Or fin (en lingot)	89750	89950
Pièce française (20 fr)	518	521
Pièce française (10 fr)	390	.....
Pièce suisse (20 fr)	606	606
Pièce latine (20 fr)	515	519
Souverain	651	653
Pièce de 20 dollars	2995	3005
Pièce de 10 dollars	1470	1480
Pièce de 5 dollars	950	.....
Pièce de 50 pesos	3355	3375
Pièce de 10 florins	541	549
Or Londres	449 75	.....
Or Zurich	451	452 50
Or Hongkong	447 85	452 25
Argent Londres	7 72	7 67



Le Monde

L'enquête sur les attentats de Paris

Trois Libanais intégristes placés en garde à vue

Trois Libanais, dont l'identité n'était pas connue, le mercredi 22 juillet, en fin de matinée, ont été placés en garde à vue, mardi, pour être entendus par les policiers de la Direction de la surveillance du territoire. On pensait au ministère de l'intérieur que cette garde à vue se prolongerait jusqu'au terme de sa durée légale : quatre jours pour les affaires de terrorisme.

Toujours selon la Place Beauvau, ce nouveau coup de filet est consécutif à des déclarations faites au juge d'instruction parisien, M. Gilles Boulouque, par des personnes inculpée à la suite des attentats commis à Paris en 1986, rue de Rennes en particulier. Le chef opérationnel de ce réseau serait Fouad Ali Saleh poursuivi pour complicité d'assassinat, complicité de tentatives d'assassinats, complicité de destruction volontaire d'objets mobiliers et de biens par l'effet d'une substance explosive ayant entraîné la mort de personnes.

Un Tunisien arrêté en mai, M. Abdel Hamid Badoui, avait dénoncé M. Saleh et affirmé que celui-ci avait reconnu devant lui être à l'origine de l'attentat de la rue de Rennes.

Cette première série d'inculpations visant ce que le ministère de l'intérieur appelle un réseau « *intégriste* » avait été prononcée par M. Michel Legrand, juge d'instruction à Paris. Celui-ci avait remplacé, pour ce dossier, M. Alain Marsaud, qui venait d'être nommé à la tête de la section antiterroriste du parquet. M. Boulouque est aujourd'hui seul chargé de l'information relative aux attentats commis à Paris l'année dernière. Ce regroupement du dossier dans les mains d'un seul juge, se justifie, explique-t-on au Palais de justice de Paris, dès lors que l'enquête, indépendante de celle de M. Legrand, menée par M. Boulouque sur le « réseau Saleh », a fait apparaître de fortes charges à l'encontre des membres de ce réseau considéré désormais comme responsable des attentats parisiens.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 22 juillet

Plus résistant

La tendance était plutôt à la résistance mercredi matin à la Bourse de Paris. Assez forte la veille, la baisse s'est en effet ralentie durant la session préliminaire. A la clôture, l'indicateur instantané n'accusait plus qu'un repli de 0,4 % environ.

Hausse de Bouygues (+ 2,9 %), Skis Rossignol (+ 1,7 %), Moulinex (+ 1,4 %), Europe nº 1 (1,2 %). Repli d'Esso (– 3 %), Bail Investissement (– 2,8 %), Bic (– 2,5 %), Finextel (– 2,4 %) et BHV (– 1,6 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	452	445	448
Agence Havas	522	520	520
Air Liquide (L')	678	664	670
Bancaire (Cie)	655	651	655
Bongrain	2700	2690	2700
Bouygues	1082	1130	1135
B.S.N.	4720	4700	4705
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1293	1300	1290
Club Méditerranée	616	616	615
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3665	3672	3670
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1465	1450	1447
Michelin	3121	3125	3124
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2762	2771	2771
Navig. Mixtes	1009	999	997
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	988	988	987
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	450 20	450 20	451
Sanofi	714	718	720
Source Perrier	803	805	805
Télémécanique	2970	2970	2960
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2046	2050	2050
Valéo	574	566	571

Massacre au Mozambique

Près de quatre cents personnes auraient été tuées par la guérilla

Trois cent quatre-vingts habitants du village d'Homoine, à environ 400 kilomètres au nord-est de Maputo, aurait été tués par les guérilleros de la Résistance nationale mozambicaine (Renamo), samedi 18 juillet. Cette attaque serait la plus importante depuis le début des opérations de la Renamo qui combat le régime de Maputo, depuis l'indépendance de l'ancienne colonie portugaise (*le Monde* du 16 juillet).

D'autre part, un porte-parole de la Renamo a affirmé, mardi 21 juillet, à Lisbonne, que son organisation avait saboté, dimanche, l'oléoduc reliant, dans le centre du pays, le port de Beira au Zimbabwe, sur le tronçon Inchope-Gondola. Les guérilleros ont également détruit, le même jour, un pont ferroviaire du « couloir de Beira », entre les localités d'Inchope et Lamego, a ajouté le porte-parole. – *(AFP.)*

Antanas Gecas le Barbie de la Grande-Bretagne ?

Londres *(AP, Reuter)*. – Le ministère de l'intérieur britannique a annoncé mardi 21 juillet avoir retrouvé la trace de sept anciens nazis soupçonnés de crimes de guerre, ce qui porte à seize le nombre d'anciens nazis présumés criminels de guerre vivant en Grande-Bretagne.

Un porte-parole du ministère a précisé, sans révéler aucun nom, que sept d'entre eux figuraient sur une liste fournie par une chaîne de télévision écossaise et neuf sur une liste du Centre Simon-Wiesenthal de Los Angeles.

La liste de la télévision a été constituée par les producteurs d'un documentaire sur « L'affaire Gecas », du nom d'un ancien ingénieur des mines vivant en Ecosse et soupçonné d'être responsable de la mort de centaines de juifs et de tsiganes en Lituanie.

Le gouvernement britannique examine actuellement un rapport de 1 100 pages contenant les éléments de preuve patiemment rassemblés par les « chasseurs de nazis » du Centre Simon-Wiesenthal, au sujet de Gecas et de deux autres suspects dont l'identité n'a pas été révélée. Le Centre Wiesenthal a remis vendredi 17 juillet au ministère de l'intérieur de nouveaux éléments, comprenant des dépositions signées en Union soviétique par trois des anciens camarades de combat de Antanas Gecas, selon lesquels il a ordonné l'exécution de centaines de juifs, en tuant lui-même un certain nombre. Ces dépositions ont été obtenues par la télévision écossaise. « *Si ces témoins ont raison – et le Centre Simon-Wiesenthal le croit,* a affirmé le rabbin Marvin Hier, doyen du Centre, *Antanas Gecas a alors tué beaucoup plus de juifs que Klaus Barbie ; c'est pourtant toujours un homme libre et un citoyen de ce grand pays.* »

Ancien commandant lituanien, Antanas Gecas est arrivé en Grande-Bretagne en 1947 et vit actuellement à Edimbourg. Il a toujours nié avoir participé au massacre de 220 000 juifs lituaniens par les nazis durant la seconde guerre mondiale.

Le ministère de l'intérieur a fait savoir lundi 20 juillet dans un communiqué qu'il était « *très reconnaissant* » au Centre Simon-Wiesenthal de lui avoir fait parvenir toutes les preuves accumulées contre Gecas et les deux autres suspects.

Le chef de l'Etat veut accélérer la création d'un comité international sur le SIDA

M. François Mitterrand a adressé, le mardi 21 juillet, une lettre aux chefs d'Etat des principaux pays industrialisés et de la Communauté économique européenne dans le but d'accélérer la création du « comité international d'éthique sur le SIDA ». Cette structure internationale avait été proposée par la France, le 10 juin dernier, au cours du sommet des pays industrialisés à Venise.

« *La mission de ce comité serait de réfléchir aux aspects moraux et éthiques de la lutte contre le SIDA, afin de nous conseiller dans notre action,* écrit M. Mitterrand. *Comme vous le savez, ce projet a été bien accueilli. Il convient donc d'entamer les procédures nécessaires à sa mise en œuvre. La meilleure façon d'agir me paraît être de vous demander, ainsi qu'à chacun des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays membres de la Communauté européenne et des pays participants au sommet des Sept, de désigner trois personnes hautement qualifiées.* »

● **GRANDE-BRETAGNE : Londres expulse un attaché militaire bulgare.** – Le Foreign Office a annoncé mardi 21 juillet sa décision d'expulser de Grande-Bretagne l'attaché militaire de l'ambassade de Bulgarie à Londres, le colonel Ivan Pavlov Djambov, pour « *activités incompatibles avec son statut* », formule diplomatique utilisée pour les affaires d'espionnage. – *(AFP.)*

Conseil des ministres

Les traitements des fonctionnaires augmentés de 0,5 %

Les fonctionnaires civils et militaires, actifs et retraités, bénéficieront à partir du 1ᵉʳ août d'une augmentation de 0,5 % de leurs traitements ou pensions. Cette décision a été prise le mercredi 22 juillet par le conseil des ministres. Le porte-parole du gouvernement, M. Alain Juppé, a précisé que la rémunération moyenne des fonctionnaires en 1987 augmentera ainsi de 3 %.

D'autre part, le conseil des ministres a désigné un autre délégué aux risques majeurs en remplacement de M. Vié Le Sage : M. Thierry Chambolle, ingénieur des ponts et chaussées.

Le numéro du « Monde » daté 22 juillet 1987 a été tiré à 451 558 exemplaires

Trois disparitions

L'écrivain Henri-François Rey

L'écrivain Henri-François Rey est mort le mercredi 22 juillet à l'hôpital Cochin à Paris. Il était âgé de soixante-sept ans.

Henri-François Rey, c'était d'abord une « gueule ». Long, sec, la voix enrouée – évidemment – le visage raviné par l'alcool, le tabac, et quelques autres paradis artificiels, il cultivait son image de « *narcissiste professionnel* » (c'est lui qui le disait) et de touche-à-tout : maquisard et pianiste de jazz sur la Côte pendant la guerre, journaliste, correspondant de guerre, puis critique littéraire à *Combat*, il travailla également pour le cinéma comme dialoguiste et scénariste. Il fut notamment assistant de Marcel Carné pour *les Enfants du paradis*.

En 1959, il a quarante ans : le jury des prix des Deux-Magots distingue son premier roman, *la Fête espagnole*, le confirmant dans son désir d'être écrivain. Il avait raison. *Les Pianos mécaniques*, son troisième roman, reçoit en 1962 le prix Interallié, et connaît un grand succès.

Ce « demi-Catalan », né à Toulouse le 31 juillet 1919, n'avait jamais caché sa passion pour l'Espagne. Depuis de nombreuses années, il vivait à Cadaquès, qu'il n'a quitté qu'il y a quelques jours pour subir une intervention chirurgicale à Paris. Amateur de peinture et peintre lui-même à l'occasion, il fut un des grands amis de Salvador Dali, auquel il consacra un livre, en 1974.

Connaissant son amitié avec l'écrivain Christiane Rochefort, on avait cru reconnaître en lui le héros du *Repos du guerrier*, (Grasset) roman féroce pour le personnage masculin. « *Mon Dieu, peut-être bien qu'elle a mis dans son livre une petite tranche de ma personne* » disait-il à tous ceux qui lui posaient la question. Et il partait d'un grand éclat de rire.

A Madeleine Chapsal qui l'interrogeait pour *l'Express* en 1962, il dessinait ainsi son autoportrait : « *L'amour ? Pourquoi pas ? L'Espagne ? Certes. Le whisky ? Plutôt...* »

● Les principaux ouvrages d'Henri-François Rey, actuellement disponibles : *les Pianos mécaniques* (Laffont 1962) ; *le Rochdingue* (Laffont 1967) ; *le Barbare* (Laffont 1972) ; *Dali dans son labyrinthe* (Grasset 1974) ; *la Parodie* (Laffont 1980) ; *Feu le Palais d'hiver* (Albin Michel 1981) ; *le Sacre de la putain* (Grasset 1983) ; *la Jeune Fille nue* (Grasset 1986) ; *le Café Méliton* (Balland 1987).

Il avait, en outre, écrit deux pièces de théâtre : *Opéra pour un tyran* (1967) et *la Bande à Bonnot* (1971).

L'angliciste Henri Fluchère

Nous apprenons la mort d'Henri Fluchère ancien doyen de la faculté d'Aix-en-Provence et qui avait contribué à faire connaître en France l'œuvre de T.S. Eliot. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

Agrégé d'anglais, docteur ès-lettres, Henri Fluchère est né à Marseille en 1898. Membre de l'équipe des *Cahiers du Sud* à partir de 1925, son goût du théâtre l'amène à fonder, dans sa ville natale, en 1930, avec André Roussin et Louis Ducreux, la compagnie du « Rideau gris ». Il ne quitte pas le domaine théâtral pour s'intéresser à Shakespeare, auquel il consacre plusieurs essais, dont *Shakespeare, dramaturge élizabéthain* (Gallimard 1966).

Henri Fluchère a traduit en français de nombreux auteurs anglo-saxons : Shakespeare, H. Miller, D. H. Lawrence... Il fut également, grâce à ses traductions, l'un des principaux introducteurs de T. S. Eliot en France. En 1961, il obtient le grand prix de la critique pour sa thèse sur Laurence Sterne (Gallimard), soutenue en Sorbonne trois ans plus tôt. Biographie chaleureuse, ce livre réhabilite l'auteur de *Tristram Shandy* et démontre sa modernité.

Mais Henri Fluchère ne se cantonne pas au seul domaine anglais. En 1972, il fonde l'association des amis de Jean Giono, écrivain dont il a traduit plusieurs œuvres en anglais.

Parallèlement à ses activités d'écrivain et de traducteur, Henri Fluchère a mené sa carrière universitaire à la faculté des lettres d'Aix-en-Provence à partir de 1941. Il dirigea également, de 1946 à 1963, la Maison française de l'université d'Oxford. Il termina sa carrière comme doyen de la faculté des lettres d'Aix en 1969.

Le spéléologue Norbert Casteret

Le spéléologue Norbert Casteret est décédé dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 juillet à Toulouse. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans.

Après Emile Martel, qui descendit dans plusieurs gouffres à la fin du siècle dernier, Norbert Casteret fut le véritable fondateur de la spéléologie française. Découvreur ou explorateur de milliers de grottes en France, puis en Afrique et en Amérique, il fut aussi un écrivain de talent, qui sut, à travers quarante-cinq ouvrages, faire partager sa passion à des milliers de jeunes.

Né le 13 août 1897, il fut, à l'âge de cinq ans, fasciné par une grotte proche de son village natal de Saint-Martory (Haute-Garonne), que ses parents et lui visitèrent, guidés par un paysan porteur d'une torche fumante. A l'orée d'une grande salle, sa mère lui dit : « *Regarde, au fond ce sont les ténèbres éternelles.* » Le mot le fascina.

A douze ans, il se laisse glisser, muni d'une corde, d'une bougie et de quelques allumettes, dans un puits naturel proche de Saint-Martory. A vingt ans, il abandonne ses études de droit pour celles de géologie, par passion pour les grottes. Ses premières grandes découvertes seront, en 1923, les dessins et les statues préhistoriques de la caverne de Montespan, puis, en 1931, la vraie source de la Garonne, dans le massif de la Maladetta.

Il dirigea jusque dans les années 60 de nombreuses explorations souterraines à la grotte de la Cigalière, à la Henne-Morte, à la Pierre-Saint-Martin ; beaucoup de ses collaborateurs étaient venus à la spéléologie par la lecture de ses livres, à commencer par Marcel Loubens qui trouva la mort en 1952 à la Pierre-Saint-Martin, longtemps la plus grande grotte connue.

On compte actuellement en France plusieurs milliers de spéléologues. Cette activité s'est étendue au monde entier. Et le progrès des techniques permet maintenant des explorations sans commune mesure avec celles que fit Norbert Casteret, comme celle de la grotte soviétique d'Optimitescaja et ses 150 kilomètres de galeries.

M. A.